RAPPORT D'ACTIVITÉS

Année 2021

Association des Amitiés Sociales - Iliade Habitat Jeunes

Tél : 02 43 07 27 05

Siège social
9 rue du 8 mai 1945
53200
Château - Gontier

www.iliade.asso.fr

SOMMAIRE

Le mot du Président — *Pages 3 et 4*

LA GOUVERNANCE — *Page 5*
- L'organisation et les données sociales de l'association au service du projet — *Pages 6 à 15*
- La formation des professionnels — *Pages 16 et 17*
- Notre projet associatif 2018-2022 — *Page 18*
- La feuille de route de l'association 2018-2022 — *Page 19*
- Notre Démarche RSO — *Pages 20 à 23*
- Notre projet socio-éducatif 2021-2024 : un projet ambitieux ! — *Pages 24 et 25*
- Une nouvelle corde à notre arc : l'évaluation externe ! — *Pages 26 et 27*
- L'offre de logements — *Pages 28 à 30*
- Nos Tiny Houses — *Page 31*
- Le projet Bains Douches — *Pages 32 et 33*
- L'extension de la résidence Nelson Mandela — *Page 34*
- L'entretien du parc existant : une politique « Travaux qui porte ses fruits ! — *Pages 35 à 39*
- Chiffres d'affaires et taux d'occupation — *Pages 40 et 41*

L'ACCUEIL — *Page 40*
- La demande de logements — *Pages 43 à 51*
- La situation des jeunes à l'entrée — *Pages 52 à 54*
- La typologie des jeunes hébergés en 2021 — *Pages 55 à 57*
- La situation des jeunes à la sortie — *Pages 58 à 60*
- Les outils d'accueil — *Pages 61 à 63*
- Nos espaces d'accueil — *Page 64*
- Nos procédures — *Pages 65 et 66*
- Les projets envisagés en 2022 — *Page 67*

L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ — *Page 69*
- Les données générales par résidence — *Pages 70 à 74*
- La réforme des APL et l'impact sur nos résidents — *Pages 75 et 76*
- Les spécificités des publics accueillis à L'Iliade — *Pages 77 à 93*
- Les actions mises en place dans le cadre de l'accompagnement personnalisé — *Pages 94 à 98*
- Les projets envisagés en 2022 — *Page 99*

L'ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF — *Page 100*
- Rétrospective de l'année passée — *Pages 101 et 102*
- Notre projet LISBONNE — *Pages 103 et 104*
- Nos autres projets — *Pages 105 à 113*
- Budget réalisé — *Page 114*
- La Caisse de solidarité et les Comités de résidents — *Page 115*
- Les projets 2022 — *Page 116*

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL — *Page 117*
- Un engagement territorial à travers nos réseaux UNHAJ et URHAJ — *Page 118*
- Un engagement territorial à travers les politiques et économies locales — *Pages 118 et 119*
- Un engagement territorial à travers l'accompagnement socio-éducatif — *Pages 120 à 124*
- Les projets 2022 — *Page 124*

RESTAURATION ET LOCATION DE SALLES — *Page 125*
- Des lieux de convivialité, de partage et d'ouverture sur l'extérieur — *Pages 126 et 127*
- La restauration 2021 en quelques chiffres — *Pages 128 à 130*
- La location de salles 2021 en quelques chiffres — *Page 130*
- Les priorités en 2022 — *Page 131*

CONCLUSION ET CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE 2021 — *Page 133*

LE MOT DU PRESIDENT

Mesdames et Messieurs, en vos titres et qualité,

Il n'est jamais aisé de présenter en quelques minutes le bilan d'une année d'activités, et encore moins d'un quinquennat. En effet, cela fait désormais 5 ans que notre équipage de l'Iliade, sa directrice, ses administrateurs, ses collaborateurs ont défini et arrêté, en 2017, un projet associatif ambitieux pour « créer du lien et donner envie ».

A l'issue d'une crise interne forte, en 2016, le navire Iliade avait en effet affronté les vents contraires et subissait de nombreuses voies d'eau. Nous avons donc collectivement écopé, réparé et retrouvé le cap.

Le cap pour servir les jeunes, dans leur diversité, qu'ils soient apprentis, étudiants, migrants, en situation de handicap…et plus simplement en chemin vers l'autonomie. Plus que jamais, notre cœur de mission c'est accompagner et faciliter, en posant des repères, par un suivi individuel et en proposant des animations collectives, car l'interaction est aussi un des piliers de notre action éducative et sociale. En 2021, entre deux périodes de crise sanitaire, nous ainsi affronté la COVID, en nous transportant pour 4 jours à Lisbonne, confirmant ainsi un de nos meilleurs adages « Les voyages forment la jeunesse ».

Autre élément essentiel pour garder le cap, c'est de conforter les partenariats territoriaux, pour maintenir, rénover et étendre notre parc de logements. Au cours de ces cinq dernières années, nous avons ainsi avec les bailleurs et les élus des territoires, engagé plusieurs programmes pour assurer une approche plus durable et plus adaptée du logement, notamment au sein de la résidence René Perrault de Bazouges, mais également en étendant notre offre sur le bassin du Lion d'Angers. L'entretien du parc comme le renouvellement de l'ameublement ont également été conduits. Nous avons par ailleurs posé avec Podelhia et la mairie de Segré en Anjou Bleu, les fondations d'une extension de 10 logements supplémentaires à la résidence Nelson Mandela.

Nous avons également été une start up habitat, en innovant et en déployant des nano-maisons, des tiny house, pour que l'habitat aille vers l'usager, et les acteurs économiques locaux. Aujourd'hui à Meslay du Maine et à Pouancé.

Enfin, avec l'ingénierie de notre réseau de l'URHAJ, nous avons proposé plusieurs études pour poursuivre notre croissance raisonnée, sur le secteur des Vallées du Haut Anjou, et prochainement de Sablé sur Sarthe.

Pendant ces cinq dernières années, nous avons conforté notre statut d'entreprise de l'économie sociale et solidaire, en réinterrogeant nos activités de restauration, pour maintenir une tarification sociale, en élargissant une gamme plus locale et durable, mais également en modernisant nos propositions de restauration scolaire, parfois rapide, ou encore de portage ou de traiteur. Nous nous sommes donc partiellement inscrits dans le champ concurrentiel, en fiscalisant une partie de nos activités, et en offrant des solutions d'accueil, de lieu de réunion, de formation ou de convivialité. C'est le but de cet espace Pierre Henry, aujourd'hui très fréquenté, et parfois à l'étroit, face à l'augmentation continue des sollicitations de nos partenaires, notamment économiques, avec les

40 TPE de notre réseau « Iliade Business », la filière hippiques et d'excellence équine avec le CERGO à Senonnes Pouancé, mais aussi industriels avec les fromageries Perrault et le club des entrepreneurs castrogontérien, ou encore serviciels ou médico-sociaux avec des nombreux partenaires institutionnels, de l'ADAPEI à Anjou Sport Nature, et bien sûr La Poste. C'est à l'Iliade que de très nombreux jeunes obtiennent le code du permis de conduire, quelle meilleure illustration que ce partenariat d'accompagnement vers l'autonomie des jeunes.

En interface avec de nombreux partenaires, nous avons également pendant ce quinquennat, garder le cap de solidarité, en particulier en assurant les fonctions d'opérateur d'intégration pour accompagner les victimes de violence intrafamiliale. L'ouverture récente d'un second logement, en Sud Mayenne, sur le Pays de Craon, avec le CIAS, après celui du Pays de Château-Gontier, montre notre fort engagement en faveur de la cause des femmes. Là aussi, l'Iliade tient le cap de la fraternité, du soutien aux plus fragiles. Autre illustration, avec les jeunes migrants, qui nous sont confiés par l'ASE du conseil départemental de la Mayenne, pour retrouver pied dans un océan d'incertitudes. L'Iliade est une bouée, un flotteur précieux pour s'intégrer par l'éducation, la santé, la formation et l'emploi. Cette ouverture aux jeunes étrangers, c'est aussi une fierté, qui nous permet de chanter la cosmopolitanie dans nos résidences, chère au rappeur Soprano.

Oui, l'Iliade est fière de ses résultats. Fière des nombreuses actions de ces cinq dernières années. Mais ces succès sont d'abord le fruit de notre action collective, de notre mobilisation commune, administrateurs bénévoles comme salariés. Tenir le gouvernail et le cap est impossible seul, sans équipage aguerri, professionnel et agile. Je veux donc ici tous les remercier. Merci à chacun d'entre vous pour votre participation, votre partenariat, votre engagement. Une mention particulière évidemment à Caroline, qui dirige au quotidien notre navire.

Comme l'écrivait Homère, il y a 2800 ans : « L'adresse, plus que la vigueur, fait le bon bûcheron. L'adresse permet au pilote sur la mer vineuse, de diriger son navire assailli par les vents »

Oui, nous cultivons l'adresse à l'Iliade, en déployant une méthodologie exigeante et vertueuse, la RSO : la Responsabilité Sociétale des Organisations, qui permet de mettre en cohérence nos valeurs, nos paroles et nos actes. Oui, agir avec sens, mesure et respect, c'est cela aussi l'habitat jeunes.

Vous l'avez compris, vous l'avez tous constaté, le temps de la tempête et des rochers dangereux s'est éloigné. Notre navire Iliade est désormais solide, guidé par un gouvernail éthique et responsable ; C'est un voilier fort d'un équipage adroit et professionnel, qui appréhende avec responsabilité et humilité les mers incertaines de l'avenir, mais connaît son cap, et s'aventure avec envie vers de nouveaux mondes et de nouvelles couleurs.

Vincent SAULNIER
Président de l'Association des Amitiés Sociales Iliade Habitat Jeunes

LA GOUVERNANCE

Définir les ambitions qualité, porter, organiser, communiquer, suivre et évaluer la démarche qualité au niveau de la gouvernance. Donner place aux jeunes et chercher la co-construction du projet avec la jeunesse accueillie. Adapter le projet aux besoins des jeunes et des territoires.

L'ORGANISATION ET LES DONNÉES SOCIALES DE L'ASSOCIATION AU SERVICE DU PROJET

L'organigramme de l'association

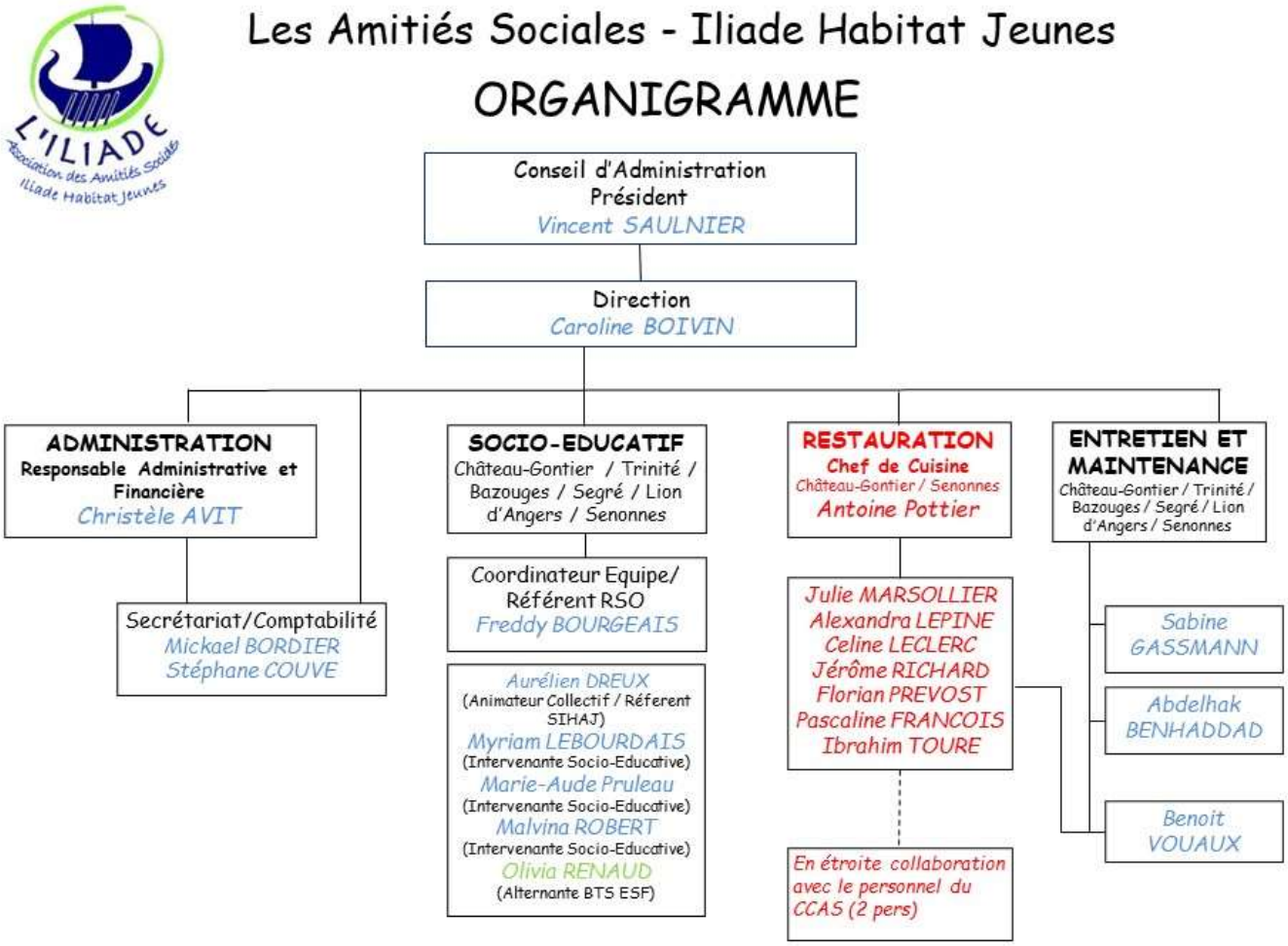

Effectifs et données sociales 2021

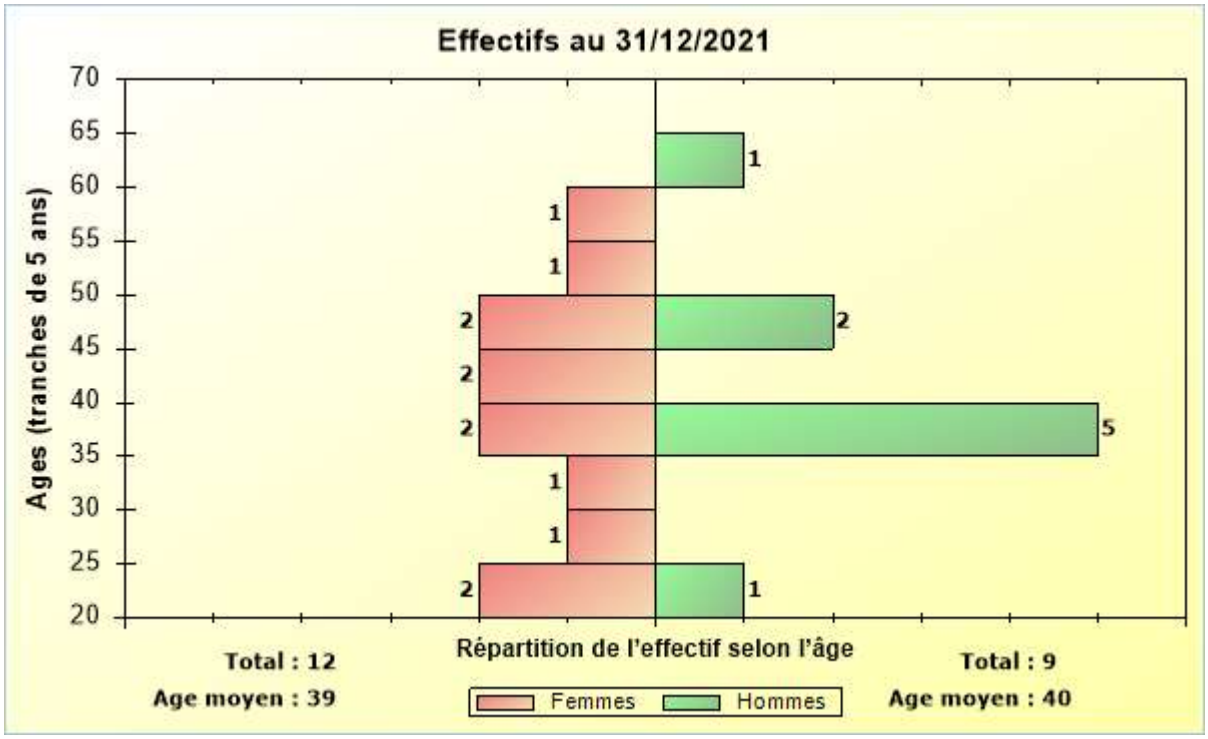

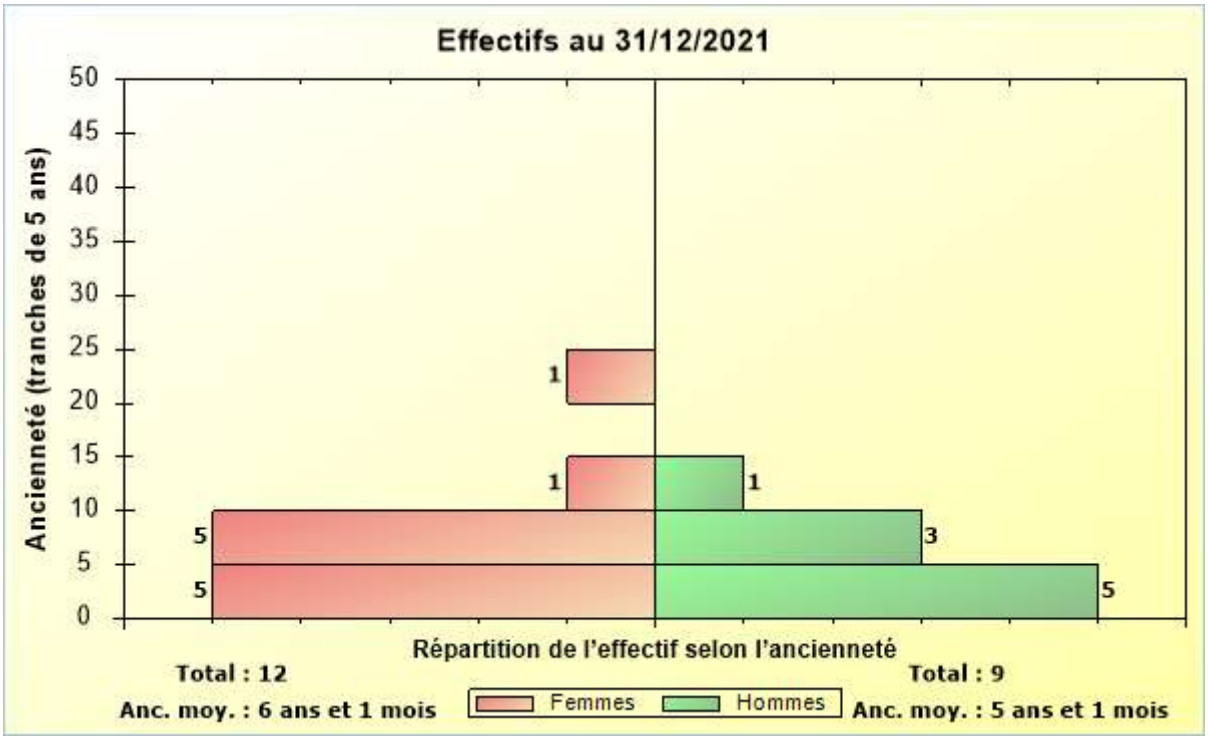

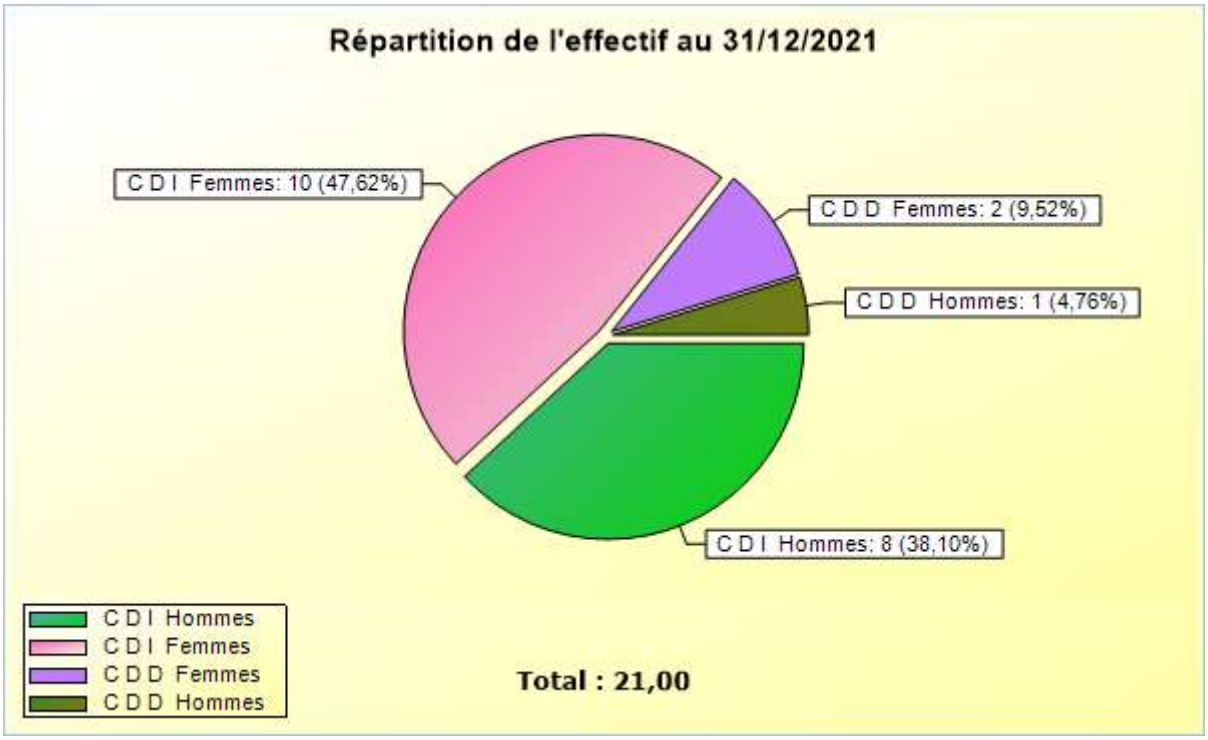

Répartition de l'effectif par sexe au 31/12/2021									
Catégorie	F	H	Total	CDI F	CDI H	Total	CDD F	CDD H	Total
Total	12	9	21	10	8	18	2	1	3

Répartition de l'effectif au 31/12/2021 et évolution depuis N-1						
Catégorie	Sexe	Total	CDI T.C.	CDI T.P.	CDD T.C.	CDD T.P.
	H	9	7	1	1	
	F	12	9	1	2	
Total période N		21	16	2	3	
	H	10	7	1	2	
	F	12	9	1	2	
Total période N-1		22	16	2	4	
	H	- 1			- 1	
	F					
Écart N-1 / N		- 1			- 1	

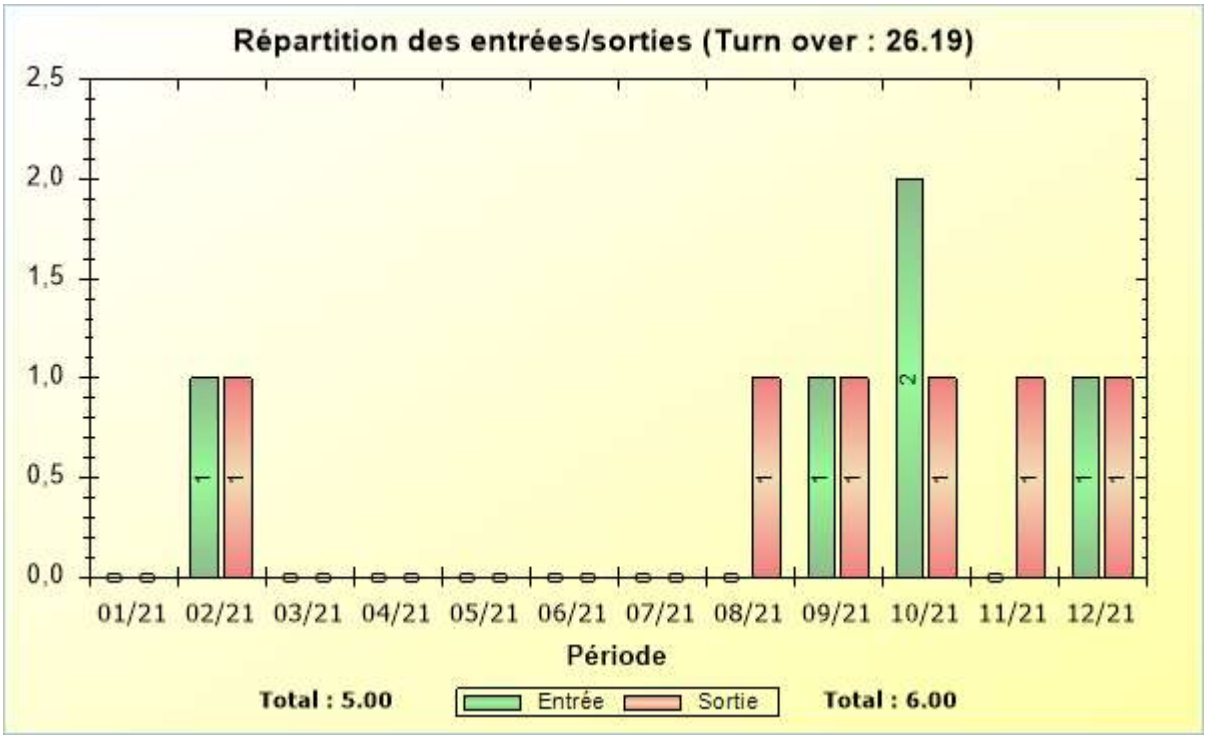
Répartition des entrées/sorties (Turn over : 26.19)
2,5
2,0
1,5
1,0
0,5
0,0
01/21 02/21 03/21 04/21 05/21 06/21 07/21 08/21 09/21 10/21 11/21 12/21
Période
Total : 5.00
Entrée
Sortie
Total : 6.00

Absences

Nombre de journées d'absences au 31/12/2021			
Catégorie	Jours travaillés théoriques	Jours d'absences	Taux d'absentéisme (%)
Total	5 426.00	1 158.96	21.36

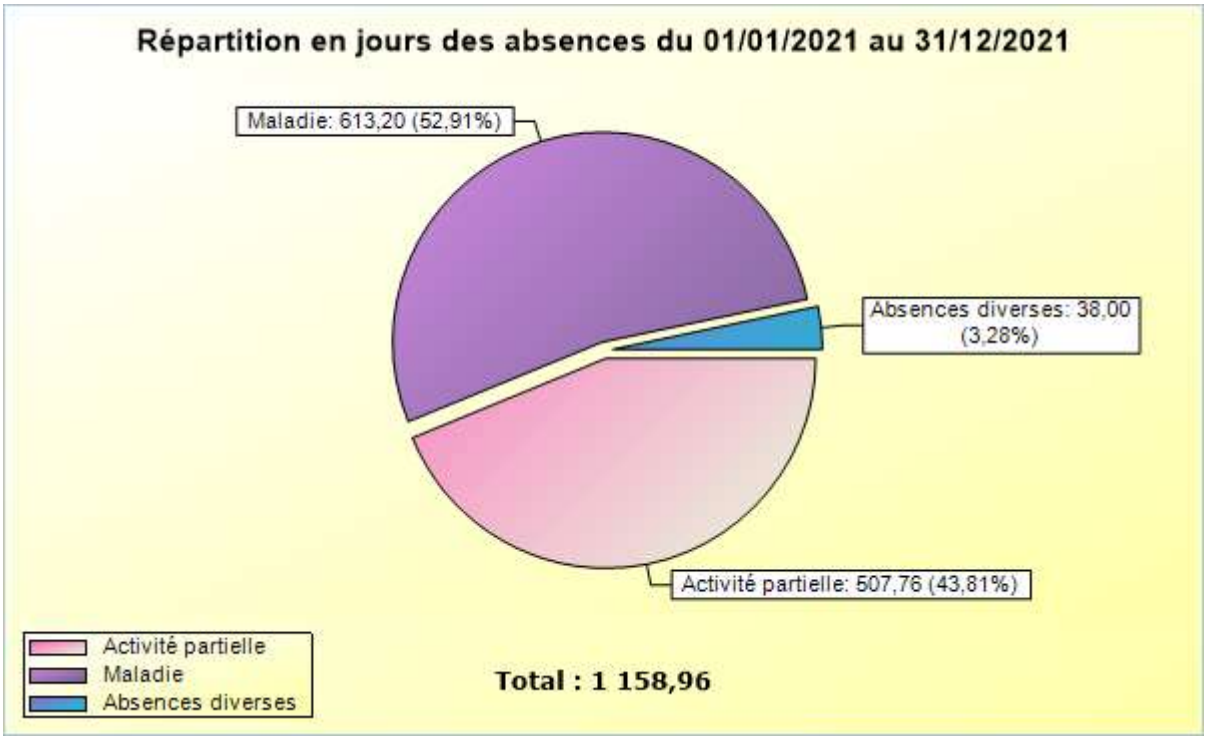

Nombre de journées d'absences pour MALADIE au 31/12/2021			
Catégorie	Jours travaillés théoriques	Jours d'absences	Taux d'absentéisme (%)
Total	5 426.00	613.20	11.30

Répartition des absences pour MALADIE selon leur durée au 31/12/2021					
Catégorie	Moins de 3 jours	Entre 3 et 7 jours	Entre 8 et 30 jours	Entre 31 et 90 jours	Plus de 90 jours
Total	41	7	3	5	2

Les faits marquants

Bien évidemment, LE fait marquant de l'année 2021 reste, comme en 2020, la crise sanitaire, due à la pandémie mondiale de COVID-19, qui a entrainé un bouleversement de nos pratiques et une adaptation régulière, au regard des annonces du gouvernement, notamment en termes d'emploi.

Ci-dessous, le premier plan de continuité des activités, mis en place à compter du 16/03/2020 (d'autres ont suivi par la suite) :

« 9 rue du 8 mai 1945 – 53200 Château-Gontier
Tél. : 02.43.07.27.05

ILIADE HABITAT JEUNES :

Plan de Continuité des Activités RESTREINTES lié au COVID 19

Le Plan de Continuité des Activités s'inscrit dans les démarches de prévention et de lutte contre l'épidémie COVID-19, et a été élaboré en application des recommandations publiques.

Comme tout organisme accueillant du public, ILIADE HABITAT JEUNES doit anticiper l'organisation de ses services et activités en cette situation d'épidémie (passage de la phase 2 (clusters dans certaines parties du territoire) à la phase 3 (diffusion de l'épidémie à l'ensemble du territoire), voire au passage en pandémie (épidémie mondiale)).

Ce plan permet de répondre à une double exigence :

- **Maintenir la qualité de la prise en charge des personnes suivies ou accueillies en cette période,**
- **Garantir la sécurité de ces personnes, ainsi que des équipes salariées et bénévoles.**

Sa mise en œuvre implique de profonds bouleversements dans l'organisation de l'association puisqu'il faut imaginer un fonctionnement habituel mis en difficulté par un fort absentéisme, tout en assurant le respect de mesures d'hygiène draconiennes. Il s'agit donc bien d'une gestion de crise et de mesures exceptionnelles de réorganisation temporaire des activités.

Présentation des spécificités de L'ILIADE au regard du risque épidémique

Iliade Habitat Jeunes est une association qui accueille et héberge des personnes de 16 à 30 ans.

Capacité d'accueil :

- **186 places agréées FJT.**
- **Le restaurant ouvert le midi du lundi au vendredi avec une capacité d'accueil d'environ 150 adhérents**
- **Le portage de 250 repas à des écoles et personnes âgées.**
- **Des espaces de locations de salles sur chaque résidence (sauf Bazouges et la Trinité)**
- **5 logements ALT (dont un sur l'extérieur pour les personnes victimes de violences conjugales**

Mode d'hébergement :

L'hébergement des jeunes se fait dans 176 logements. Les logements sont répartis en 6 résidences :

- **83 Logements sur Château Gontier Bazouges (Sur 3 résidences)**
- **1 logement en diffus pour l'accueil de victimes de violences conjugales sur Château-Gontier**
- **51 logements sur Senonnes**
- **20 logements sur Segré**
- **21 logements sur Le Lion d'Angers**

En cas d'appartement ou studio partagé, chaque personne ou ménage distinct dispose d'une chambre individuelle fermant à clef avec des rangements prévus pour les affaires personnelles (excepté les studios couples).
La cuisine, salle de séjour et sanitaires sont partagés.

Pour les entretiens et la logistique (secrétariat, comptabilité, direction, accueil du public), l'établissement dispose de bureaux en RDC ouverts en journée du lundi au vendredi de 8 h à 18h30 et le samedi de 10h00 à 17H sur Senonnes et Segré. Pas de présence la nuit mais un système d'astreinte téléphonique géré par les 3 cadres de l'Association 7 jours sur 7 pour toutes les résidences de l'Association.

Du fait de la séparation distincte entre les lieux d'hébergement et les lieux d'accompagnement sur toutes les résidences et du caractère diffus ou ouverts sur l'extérieur des modes d'hébergement, nous pouvons supposer que le risque de contagion pourra être plus facilement contenu que dans le cadre d'un hébergement collectif. Cette configuration permettra de faciliter également les mises en quarantaine.

Mesures de prévention et d'information :

- **Le 3 mars 2020 : par mail à toute les équipes : diffusion du document d'information adressé par la DDCS de la Mayenne « Employeurs et Directeurs d'établissement ou services accueillant des personnes sans domicile, y compris des demandeurs d'asile » : information et recommandation sur le nouveau coronavirus.**
- **Information au personnel au gré des recommandations nationales.**
- **Actualisation à réaliser du document unique d'évaluation des risques professionnels pour intégrer le risque lié à la pandémie.**
- **Pour les personnes originaires de l'étranger qui ne comprennent pas ou mal la langue française, présence d'un salarié pour expliquer les événements et la nouvelle organisation pour l'astreinte téléphonique, les prises de repas par distribution de barquettes le 16 mars sur les sites de Senonnes et de Château-Gontier**
  …

Mesures destinées pour freiner la contagion :

- **Arrêt de toutes les activités collectives proposées aux résidents.**
- **Arrêt des réunions : « Bilans » effectués aux bureaux avec les résidents et l'équipe éducative en fonction des nécessités.**
- **En cas de symptômes avérés pour le personnel présent, à savoir : la direction et le personnel de restauration présents, il sera demandé au salarié de ne pas se présenter sur son lieu de travail, de prendre contact sans délai avec le 15 ou avec le SAMU et d'en tenir informée la direction. La situation sera traitée comme pour tout arrêt de travail.**

- **Fermeture de l'accueil au public.**
- **Fermeture des restaurations.**
- **Seul Maintien de la production pour le portage aux ainés et jeunes**
- **Portage organisé par l'extérieur pour les résidents avec périmètre de sécurité.**
- **Suppression des réunions institutionnelles avec l'ensemble des salariés, priorisation de l'utilisation du téléphone : chaque salarié disposant d'une boîte mail et d'un accès direct à un ordinateur.**
- **Information physique pour l'équipe présente et reconduction à leur domicile le 16/03.**
- **Information pour l'ensemble du personnel par mail et ou téléphone.**
- **Affichage sur toutes les résidences des nouvelles modalités d'organisation et téléphones communiqués avec un professionnel référent pour maintenir le lien et répondre aux questions et urgences.**
- **Rappel des bonnes pratiques en la matière (Lavage des mains avec savon ou solution hydro alcoolique, pas de serrage de mains, pas de bises, maintien d'une distance de sécurité de 1 mètre…) aux salariés et par affichage aux jeunes.**

<u>Mesure d'organisation de l'activité :</u>

- **Invitation aux résidents de ne pas venir aux bureaux sauf impérieuse nécessité : le contact téléphonique sera privilégié : recensement des numéros de portables professionnels des salariés réalisé et affichage aux résidents.**
- **Information sur le compte Facebook, internet pour les résidents.**
- **Pour les résidents atteints : invitation à prendre contact avec le 15 ou le SAMU, et à rester en isolement dans leur appartement ou leur chambre pendant la durée préconisée de 14 jours.**
- **Renforcement du stock alimentaire au restaurant pour les produits alimentaires secs de base.**
- **Recensement des contraintes familiales pour les salariés de l'établissement vis-à-vis des enfants en bas âge (problème de garde). A l'heure actuelle, 4 salariés seront amenés à travailler pendant la période de crise, un sera en télétravail, le reste en chômage partiel.**
- **Rappel immédiat des salariés en formation et suppression de tous déplacements à l'extérieur.**
- **Communication régulière aux salariés suivant l'évolution de la pandémie : invitation à s'informer sur le site du ministère : santepublique.fr.**

<u>Polyvalence interne :</u>

La majorité des salariés réside sur Château-Gontier ou dans un rayon de 25 kilomètres autour de la ville.

En cas d'URGENCE pour les réparations urgentes dans les logements, appel à des artisans indépendants.

En cas d'arrêt de travail de LA DIRECTION : réorganisation de l'accueil téléphonique et de visu pour basculer le standard et établissement d'un planning avec des plages horaires assurées à tour de rôle par les salariés disponibles. En cas d'impossibilité d'assurer une présence, fermeture ponctuelle des bureaux avec information ; Pour l'accueil téléphonique, mise en service du répondeur avec interrogation quotidienne.

En cas d'arrêt de la direction : cas de figure prévu par les délégations internes déjà existantes.

En cas d'arrêt simultané de la Directrice, de la Responsable Financière, du Chef de la Restauration : délégation renforcée pour les actes administratifs (délégations à prévoir).

Pour illustrer ces propos, extrait du mail envoyé aux équipes

« Bonjour à toutes et à tous,
Suite aux mesures annoncées samedi soir par le gouvernement, en notre qualité d'établissement social et gestionnaire d'une cuisine centrale ouverte à tous, l'Association Iliade Habitat Jeunes a établi les mesures suivantes :

- ***Accueil de l'Association Iliade fermé au public, seules les personnes autorisées à rentrer dans les résidences sont les salariés et administrateurs.***
- ***La restauration sera fermée au public, les repas seront possibles en portage (maintien du service) et sur commande et à prendre dans les logements pour les résidents, merci de prendre l'attache de réserver les repas auprès des cuisines (pour le midi et le soir) au 02 43 06 64 18 ou sur le portable du chef cuisinier, Mr Pottier au 06 74 43 49 78***
- ***Les repas pour les résidents seront à récupérer au siège de l'Association par la terrasse extérieure bois (à l'arrière de la résidence) en respectant les gestes de sécurité (un mètre de sécurité entre les personnes, bandes installées au sol, interdiction de rentrer dans les lieux, le cuisinier distribuera les barquettes, se laver les mains avant et après la réception des marchandises, les repas seront à récupérer chaque jour entre 11H et 13H)***
- ***Les repas sur la résidence de Senonnes seront à récupérer par la terrasse extérieure (côté cuisine), les modalités de récupération seront les mêmes et à récupérer pour le midi et le soir de 12H à 14H***
- ***Les professionnels ne seront pas présents sur les lieux (sauf cuisiniers et la direction) mais joignables par téléphone :***
- ***Sur les sites de Château-Gontier : (Résidences Paul Armand Lepage, la Trinité, René Perreault) Harmonie 06 40 66 42 88 ou la direction au 07 86 36 20 72***
- ***Sur le site de Segré : Malvina 06 71 95 33 02 ou la direction au 07 86 36 20 72***
- ***Sur le site du Lion d'Angers : Marie-Aude 06 82 61 97 05 ou la direction au 07 86 36 20 72***
- ***Sur le site de Senonnes : Freddy 06 40 66 48 05 ou la direction au 07 86 36 20 72***

Pour les appels reçus, merci de les comptabiliser ainsi que le temps passé pour répondre aux attentes
Merci de ne pas vous déplacer, la disponibilité des professionnels servira à rassurer et à garder le lien avec les jeunes, en cas de doute, téléphonez à la direction.

Donc, je compte sur vous à partir de demain, sauf les personnes désignées par mes soins (à savoir le personnel de restauration, je vous demande de rester chez vous) ET DE DONNER CES CONSIGNES AUX JEUNES. »

Château-Gontier sur Mayenne, le 16.03.2020

La Direction,
Caroline Boivin »

Selon les évolutions, en 2021, des décisions gouvernementales, nous avons continué à adapter notre organisation pour une conformité au regard de la loi, tout en prenant soin de proposer une qualité de services à nos résidents, usagers et partenaires, et ainsi répondre à leurs besoins et attentes. Ci-dessous, au-delà DU fait marquant lié à la pandémie de COVID-19, d'autres données importantes pour 2021 :

- **Contexte sanitaire qui a obligé en permanence à s'organiser et à s'adapter et à investir (emballage pour le drive et le Portage).**
- **Freddy Bourgeais est nommé coordinateur de l'équipe socio-éducative au 1/01/2021.**
- **Ouverture du deuxième logement dédié aux femmes victimes de violences conjugales à Craon au 1/07/2021. Une salariée de l'équipe socio-éducative passe à 50% sur cet accompagnement.**

Perspectives 2022

- **Maintenir la stabilité de l'équipe et se saisir de la démarche RSO pour rassembler toujours plus, avoir une réflexion RH en parallèle des projets de développement.**
- **Travailler à la stabilité de l'équipe de restauration et consolider l'équipe de maintenance et entretien.**

LA FORMATION DES PROFESSIONNELS

Comme nous l'avions précisé dans nos précédents rapports, deux salariés et deux administrateurs ont été formés entre 2018 et 2019, aux techniques de l'évaluation externe. Tous ont validé cette formation. Nous sommes à présent en attente d'une habilitation de l'HAS, pour pourvoir développer cette nouvelle compétence. ***(Cf : pages 26 et 27)***

Comme chaque année, notre association met en œuvre un plan de formations, pour répondre aux besoins des salariés, ainsi qu'aux normes réglementaires. Nous vous renvoyons ici au tableau détaillé, ci-dessous.

En 2021, plusieurs formations ont concerné divers salariés, de tous les services :

- **Formation aux premiers gestes de secours**
- **Formation aux ECO gestes**
- **Formation de sensibilisation sur les violences au sein d'un couple**
- **Formation de sensibilisation sur les enfants exposés aux violences conjugales**
- **Formation hygiène et entretien des locaux**
- **Formation sur les évolutions du SIHAJ (2 personnes)**
- **Formation Ecole de production**

Notre travail sur la RSO implique, quant à lui, une formation continue, en lien avec notre URHAJ.

Plan de formation 2021

PLAN DE FORMATION 2021 : Identification des besoins
(étude des demandes identifiées

Raison Sociale: Association ILIADE HABITAT JEUNES
N° ICOM: 10758082
CC N: FJT

CARACTERISTIQUES DE LA FORMATION													COUTS PREVISIONNELS						
N° d'action	Intitulé	organisme de formation prévisionnel	Catégorie 1	Public visé	Nb de Stagiaires	Dates		Nb d'heures théoriques/pratiques	Nb d'heures hors temps de travail 3	salarié remplacé oui/non	CIF ou DIF sollicité oui/non	CDI/CDD	Coûts Péda	Frais annexes			Rému salarié	Allocation formation 3	Total
						Début	Fin							Transport	Hébergement	Repas			
1	PSC1	croix rouge	1	salariés	6	3-sept.-21	3-sept.-21	40	0	non	non	CDI	325,00 €	- €	- €	41,00 €	- €	- €	366,00 €
2	sation d'un extinc	apave	1	salariés	5	6-juin-21	6-juin-21	24	0	non	non	CDI	400,00 €	- €	- €	31,20 €	- €	- €	431,20 €
3	e et entretien des	formapro	2	salariés	1	17,18,25 mai 202	25-mai-21	21	0	oui	non	CDI	130,00 €	127,00 €	- €	45,00 €	- €	- €	302,00 €
4	formation unhaj sihaj/compta, excel	unhaj	2	salariés	3	1-oct.-21	1-oct.-21	12	0	oui	non	CDI	390,00 €	- €	- €	24,60 €	- €	- €	414,60 €
5	habilitation électrique	apave	1	salariés	5	1-oct.-21	1-oct.-21	120	0	oui	non	CDI	2 000,00 €	- €	- €	31,20 €	- €	- €	2 031,20 €
6	ent en situation d	réseau résonance	2	salarié	2	ai,1juin,28 septe	28-sept.-21	32	0	oui	non	CDI	180,00 €	127,00 €	- €	35,00 €	- €	- €	342,00 €
7	formation RGPD	UNHAJ	2	salarié	1	oct	oct	7	0	non	non	CDI	460,00 €		- €	- €	- €	- €	460,00 €
																			- €
										Coût Total			3 885,00 €	254,00 €	- €	208,00 €	- €	- €	4 327,00 €

Créer du lien, donner envie.

Le projet associatif, créé sous format vidéo en 2018, englobe aujourd'hui trois dimensions :

- **La dimension politique via l'analyse de situations, l'identification des besoins des jeunes d'un territoire et la construction de réponses en partenariat avec les acteurs locaux ;**
- **La dimension pédagogique via l'accompagnement des jeunes dans une démarche d'autonomie ;**
- **La dimension économique en contribuant à l'accueil et au maintien des jeunes sur le territoire et en impulsant des collaborations avec le tissu économique local.**

https://www.facebook.com/1390950454502948/videos/2064898947108092/

A noter également qu'en 2020, nous avons renouvelé notre demande d'agrément auprès de la CAF de la Mayenne. ***(Cf : Annexe 1 : Note d'opportunité)***

Cette refonte du dossier agrément auprès de la DREAL a été validée en mars 2021, et a abouti à une augmentation du nombre de lits, de 186 à 210 lits.

Par la même occasion, nous avons fait valider notre feuille de route en matière de développement (voir le détail ci-après).

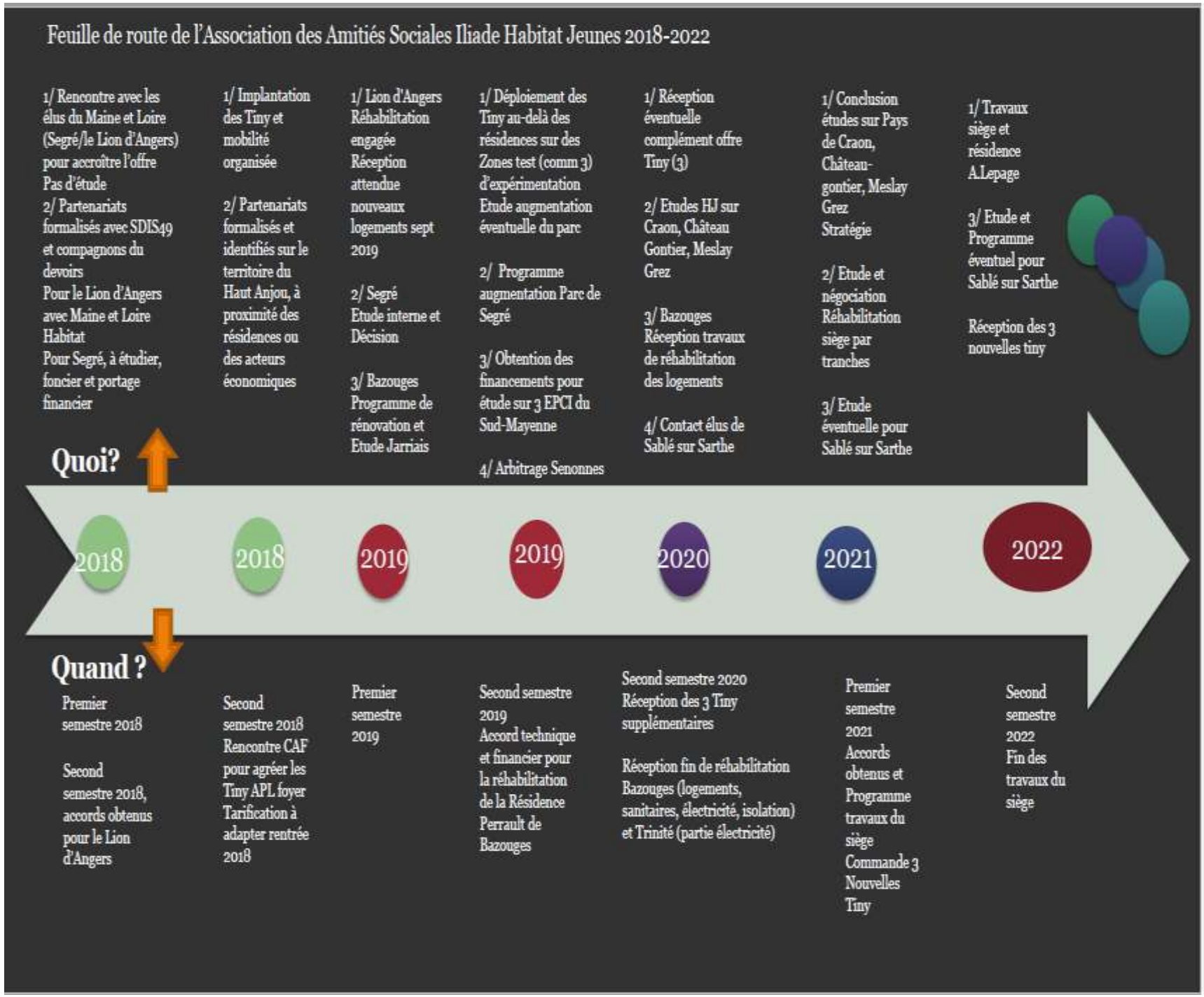
Feuille de route de l'Association des Amitiés Sociales Iliade Habitat Jeunes 2018-2022
Quoi?
Quand ?
2018
2018
2019
2019
2020
2021
2022
1/ Rencontre avec les élus du Maine et Loire (Segré/le Lion d'Angers) pour accroître l'offre Pas d'étude
2/ Partenariats formalisés avec SDIS49 et compagnons du devoirs
Pour le Lion d'Angers avec Maine et Loire Habitat
Pour Segré, à étudier, foncier et portage financier
Premier semestre 2018
Second semestre 2018, accords obtenus pour le Lion d'Angers
1/ Implantation des Tiny et mobilité organisée
2/ Partenariats formalisés et identifiés sur le territoire du Haut Anjou, à proximité des résidences ou des acteurs économiques
Second semestre 2018
Rencontre CAF pour agréer les Tiny APL foyer
Tarification à adapter rentrée 2018
1/ Lion d'Angers
Réhabilitation engagée
Réception attendue nouveaux logements sept 2019
2/ Segré
Etude interne et Décision
3/ Bazouges
Programme de rénovation et Etude Jarriais
Premier semestre 2019
1/ Déploiement des Tiny au-delà des résidences sur des Zones test (comm 3) d'expérimentation
Etude augmentation éventuelle du parc
2/ Programme augmentation Parc de Segré
3/ Obtention des financements pour étude sur 3 EPCI du Sud-Mayenne
4/ Arbitrage Senonnes
Second semestre 2019
Accord technique et financier pour la réhabilitation de la Résidence Perrault de Bazouges
1/ Réception éventuelle complément offre Tiny (3)
2/ Etudes HJ sur Craon, Château Gontier, Meslay Grez
3/ Bazouges
Réception travaux de réhabilitation des logements
4/ Contact élus de Sablé sur Sarthe
Second semestre 2020
Réception des 3 Tiny supplémentaires
Réception fin de réhabilitation Bazouges (logements, sanitaires, électricité, isolation) et Trinité (partie électricité)
1/ Conclusion études sur Pays de Craon, Château-gontier, Meslay Grez
Stratégie
2/ Etude et négociation Réhabilitation siège par tranches
3/ Etude éventuelle pour Sablé sur Sarthe
Premier semestre 2021
Accords obtenus et Programme travaux du siège
Commande 3 Nouvelles Tiny
1/ Travaux siège et résidence A.Lepage
3/ Etude et Programme éventuel pour Sablé sur Sarthe
Réception des 3 nouvelles tiny
Second semestre 2022
Fin des travaux du siège

Notre démarche RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations)

Pour rappel, notre Démarche RSO s'inscrit dans la suite logique de notre Démarche Qualité. Elle en est une extension, une démarche beaucoup plus globale *(Cf : Rapport d'activités 2019)*. Cette démarche est construite collectivement à l'échelle de notre Union Régionale (URHAJ), et nous sommes accompagnés par un cabinet extérieur, le cabinet RSCOP.

En 2021, nous avons réécrit notre projet socio-éducatif pour 4 ans, avec désormais en toile de fonds les engagements ou domaines d'action de la Démarche RSO :

Démarche Qualité **(L'usager au cœur de la démarche)**	**Démarche RSO** **(Toutes les parties prenantes au cœur de la démarche)**
PROJET SOCIO-EDUCATIF 2017-2020	*PROJET SOCIO-EDUCATIF 2021-2024*
DQ : 7 engagements ▶ **La gouvernance** ▶ **L'accueil personnalisé des résidents** ▶ **L'accompagnement collectif** ▶ **L'accompagnement individuel** ▶ **L'Habitat / Le logement** ▶ **Le développement territorial** ▶ **La restauration sociale**	**RSO : 7 engagements ou domaines d'action** ▶ **La gouvernance et la concertation** ▶ **Les résidents et usagers** ▶ **La politique sociale** ▶ **Les droits humains** ▶ **La loyauté des pratiques** ▶ **Le territoire** ▶ **L'environnement**

Même si l'objectif de notre nouvelle Démarche RSO est de prendre de la hauteur sur nos pratiques, l'amélioration continue de la qualité des services rendus à nos résidents et usagers (logement, accueil, accompagnement, restauration) reste au cœur de notre Démarche RSO.

Après 2019-2020 ; phase de construction, d'autodiagnostic, d'écriture d'un plan d'actions (retranscrit intégralement dans notre projet socio-éducatif 2021-2024), 2021 était l'année des regards croisés, pour comprendre et réfléchir avec nos partenaires habitats jeunes sur la mise en œuvre, l'animation et le suivi de notre démarche RSO.

Inscrits dans le calendrier de notre URHAJ, ces regards croisés se sont déroulés de mai à octobre 2021, à l'échelle de toute la région.

Pour notre association, l'équipe du Relais, habitat jeunes du Mans, est venue apporter son regard extérieur sur notre démarche RSO le 18 mai. Nous sommes allés, à notre tour, apporter notre regard chez nos homologues d'EDIT de Nantes, association basée à Nantes, le 7 septembre.

L'objectif de ces regards croisés est toujours le même, à savoir se confronter à un regard extérieur bienveillant et non jugeant, sur nos propres pratiques en matière de démarche RSO.

Au-delà de cet objectif, c'est aussi l'occasion pour les habitats jeunes de se nourrir les uns des autres. Ces deux journées de regards croisés ont amené des échanges riches et constructifs, toujours dans le but d'améliorer nos pratiques.

A la suite de ces regards croisés, nous avons pu fournir l'ensemble des éléments nécessaires à notre demande de labellisation auprès de notre URHAJ. Ci-dessous, le retour du comité de labellisation :

Chiffres Clés

Iliade HJ

Identité

Type : Mixte
Résidences : 6 Logements : 178
Salariés : 19,46 ETP
Activités et services : RJT, Restauration, location de salle, logements femmes violences conjugales

Démarche Qualité / RSO

- **Satisfaction usagers**
  - 2020 : 94 %
- **Conformités diag Qualité/RSO :** 89 %
- **Dialogue parties prenantes :**
  - PP identifiées : 9 - PP interviewées : 5
- **Plan d'actions:** 146 actions envisagées

Démarche de labellisation

- **Regard croisé :**
  - Organisation observatrice : Le Relais
  - Rapport complet : Non
- **Utilisation ESS Pratiques :** Oui
- **Reconnaissance OSE :** Oui

Avis RScop pour la commission de labellisation RSO URHAJ 1

Avis de la commission de labellisation Iliade HJ

Analyse globale RScop

Recommandations RScop :

- Consolider le plan d'actions (indicateurs)
- Préciser les offres/besoins en capitalisation
- Mettre en place un comité de suivi du PA

- Analyse du comité de labellisation :
  - Démarche RSO effective et bien engagée – méthodologie bien structurée – le projet associatif est traduit intégralement dans le plan d'actions –
  - Le nombre de parties prenantes interviewées mériterait d'être plus significatif au regard du nombre de parties prenantes identifiées
- Avis et recommandations du comité
  - Avis : Favorable
  - Recommandations :
    - Prioriser dans le temps les 146 actions du plan d'actions et définir les indicateurs des actions priorisées
    - Poursuivre les interviews des parties prenantes
    - Préciser les offres/besoins en capitalisation

Deux autres temps importants pour notre démarche RSO et le travail effectué à l'échelle régionale, ont été organisés en 2021 : Les Assises Régionales de notre URHAJ et le Congrès National de l'UNHAJ, notre union nationale.

Ces deux rencontres ont abouti à l'ajout de la démarche RSO, fortement portée par les associations des Pays de la Loire, dans la motion nationale qui a été validée lors du Congrès National. Notre travail a d'ailleurs été salué par bon nombre de nos partenaires habitats jeunes.

Comme nous l'avons déjà évoqué, et comme nous allons le développer plus bas, convaincus par cette démarche RSO, nous avons construit notre nouveau projet socio-éducatif en le structurant avec cette dernière.

Pour nous accompagner au mieux dans cette démarche, une plateforme numérique nous sert d'outil de suivi et d'analyse de nos pratiques. Nous avons commencé à utiliser cette plateforme, mais comme le mentionne l'avis du comité de labellisation, il nous faut aller plus loin, notamment en qui concerne les indicateurs et l'interrogation de nos parties prenantes.

En ce début d'année 2022, notre démarche est pleinement lancée, malgré les contraintes d'organisation liées au contexte sanitaire. Notre plan d'actions pour les 4 années à venir est inscrit dans notre projet socio-éducatif. Nous avons déjà pu mettre en place certaines actions, et nous avons des pistes d'amélioration très concrètes, pour les mois à venir.

Une rencontre du COPIL RSO est d'ores et déjà programmée en février, pour organiser notre suivi pour cette année 2022, en prenant en compte l'avis du comité de labellisation. Ce COPIL sera l'occasion d'intégrer de nouveaux membres parmi les salariés.

A court et moyen termes, en suivant le calendrier ci-dessous, nous allons préparer et organiser nos évaluations externes et internes qui sont des obligations légales.

Notre projet socio-éducatif 2021-2024 : un projet ambitieux !

Comme nous venons de le voir avec notre démarche RSO, l'écriture de notre nouveau projet socio-éducatif a été structurée sur la base des engagements ou domaines d'actions de la RSO.

Notre travail d'autodiagnostic nous a permis d'identifier nos pistes d'amélioration et d'établir un véritable plan d'actions pour les quatre années à venir. 146 actions y ont été inscrites. ***(Cf : Annexe 2, Plan d'actions RSO)***.

Pour chaque domaine d'actions, nous nous sommes appliqués à suivre la méthode proposée par la plateforme numérique en procédant de la manière suivante :

AUTODIAGNOSTIC + **BONNES PRATIQUES** + **DIALOGUE PARTIES PRENANTES**

=

PLAN D'ACTIONS AMBITIEUX

Pour chaque domaine d'actions, nous avons également souhaité questionner nos équipes sur ce que nous entendions par USAGERS, ENVIRONNEMENT, EGALITE et DISCRIMINATION, CONCERTATION, GOUVERNANCE, POLITIQUE SOCIALE …

UNE NOUVELLE CORDE A NOTRE ARC : L'EVALUATION EXTERNE DES ETABLISSEMENTS SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX !

Nous l'avions mentionné dans notre rapport d'activités 2018, deux administrateurs et deux salariés ont été formés pour être Evaluateurs Externes. Tous les quatre sont désormais certifiés, depuis le 25 mai 2019 (Formation et Certification Cabinet ACTAN).

Au-delà du simple fait de développer une nouvelle compétence pour notre association, cette certification qui en découle atteste de notre « volonté permanente de progresser et d'être au plus près des exigences réglementaires pour servir le public accueilli, […] mais également se saisir de cette formation pour, de l'évaluation des autres, grandir en interne et fructifier le projet de l'Iliade par la rencontre de l'autre ». *(Cf : Rapport d'activités 2018)*

A la suite de cette certification, nous avons entamé les démarches afin d'obtenir l'habilitation auprès de la Haute Autorité de Santé (HAS). Nous avons également travaillé à la réalisation d'une plaquette pour communiquer sur ce dernier. 2020 est passée par là, nos démarches ont été mises en suspens. Les autorités ont reporté plusieurs échéances et décalé le calendrier des évaluations. 2021 n'a pas pu nous permettre de développer cette nouvelle casquette.

Projet de plaquette en cours de finalisation

L'ÉVALUATION
De la contrainte à l'exigence !
Sept ans, déjà… Vous devez vous plier à l'obligation réglementaire de l'évaluation externe. Suivez les règles et donnez du sens !
CONSOLIDEZ VOTRE AGRÉMENT :
des garanties pour votre autorité de tutelle
Les droits des usagers et des familles sont-ils garantis?
L'amélioration continue des services rendus est-elle effective ?
Quel examen des 15 thématiques et documents spécifiques?
DYNAMISEZ VOTRE STRUCTURE :
bénéficiez d'un outil de conduite de projets
L'ÉVALUATEUR
Iliade Habitat Jeunes, depuis 1969 un acteur de terrain reconnu.
Votre évaluateur - Association Loi 1901, L'Iliade fait quotidiennement la preuve de son professionnalisme et de sa polyvalence sur le territoire du Haut Anjou, où elle gère 4 structures (Mayenne 4, Maine-et-Loire 2).
180
places d'hébergement
L'ILIADE
22 salariés
400
jeunes accueillis
Portage de repas pour les séniors
Logements et stages adaptés handicap et perte d'autonomie
Accueil et projet personnalisés victimes de violences conjugales
Accueil et projet personnalisés mineurs non-accompagnés
Label «Démarche qualité» / Démarche RSE
LABEL QUALITÉ
ACCOMPAGNÉ
PAR L'ILIADE
SE COMPRENDRE PROGRESSER !
Votre action et vos préoccupations sont aussi les nôtres! Au quotidien, nous exerçons les mêmes fonctions, poursuivons les mêmes objectifs et sommes soumis aux mêmes contraintes.
Notre recul et les acquis de l'expérience nous font aborder chaque évaluation avec le bon dosage exigence / humilité.
LES ÉTAPES DE NOTRE INTERVENTION
Phase de cadrage / collecte de documents
UNE DYNAMIQUE 100% ASSOCIATIVE
Un outil d'aide à la décision et à l'organisation pour votre structure.
Un bénéfice affecté à notre projet associatif.

L'OFFRE DE LOGEMENTS (tarifs, répartition et gamme de logements)

Les tarifs

	Type de logement	2017	2018	2019	2020	2021	2022
CHÂTEAU-GONTIER	Chambre pal	199,16 €	199,16 €	201,65 €	204,74 €	206,10 €	206,95 €
	T1 pal	347,28 €	347,28 €	351,62 €	357,00 €	359,36 €	360,87 €
	T1' pal	388,31 €	388,31 €	393,16 €	399,18 €	401,81 €	403,50 €
	Studio bazouges	347,28 €	347,28 €	351,62 €	357,00 €	359,36 €	360,87 €
	T2 bazouges	391,31 €	391,31 €	396,20 €	402,26 €	404,92 €	406,62 €
	T3 trinité	387,50 €	387,50 €	392,35 €	398,35 €	400,98 €	402,66 €
	T2 trinité	375,57 €	375,57 €	380,26 €	386,08 €	388,63 €	390,26 €
	T1 BIS TRINITE	355,18 €	355,18 €	359,62 €	365,12 €	367,53 €	369,08 €
LION D'ANGERS	T1 8 logts	314,25 €	314,25 €	318,18 €	323,05 €	325,18 €	326,54 €
	T1 6 Logts	0,00 €	0,00 €	318,18 €	326,94 €	329,10 €	330,48 €
	T1'	417,35 €	417,35 €	422,57 €	429,04 €	431,87 €	433,68 €
	LOGT 1/2/3	460,79 €	460,79 €	466,55 €	473,69 €	476,81 €	478,82 €
SEGRE	T1	314,25 €	314,25 €	318,18 €	322,67 €	324,80 €	326,16 €
	T1'	417,34 €	417,34 €	422,56 €	429,03 €	431,86 €	433,67 €
SENONNES	T1	314,73 €	314,73 €	318,66 €	323,54 €	325,68 €	327,04 €
	T1'	418,58 €	418,58 €	423,81 €	430,29 €	433,13 €	434,94 €
NUITES	CG- Chambre	12,00 €	12,00 €	12,15 €	12,34 €	12,42 €	12,47 €
	CG- Appartement	16,00 €	16,00 €	16,20 €	16,45 €	16,56 €	16,63 €
	LA-Appartement	16,00 €	16,00 €	16,20 €	16,45 €	16,56 €	16,63 €
	SG-Appartement	16,00 €	16,00 €	16,20 €	16,45 €	16,56 €	16,63 €
	SN-Appartement	16,00 €	16,00 €	16,20 €	16,45 €	16,56 €	16,63 €
	Tous sites - Invités	5,00 €	5,00 €	5,06 €	5,14 €	5,17 €	5,20 €

La plupart des résidents de l'association bénéficie de l'Aide Personnalisée au Logement, versée par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). Cela leur laissait, pour 2021, comme pour les années précédentes, un résiduel de loyer à charge allant d'environ 32 € pour un T1 à environ 75€ pour un T1'.

La nouvelle réforme des APL, qui est entrée en vigueur début 2021, a changé la donne, pour certains d'entre eux, et a demandé aux équipes un suivi accru des situations des jeunes. Nous développerons ce point, plus loin dans ce rapport en prenant des exemples de situations de jeunes.

Les types de logements

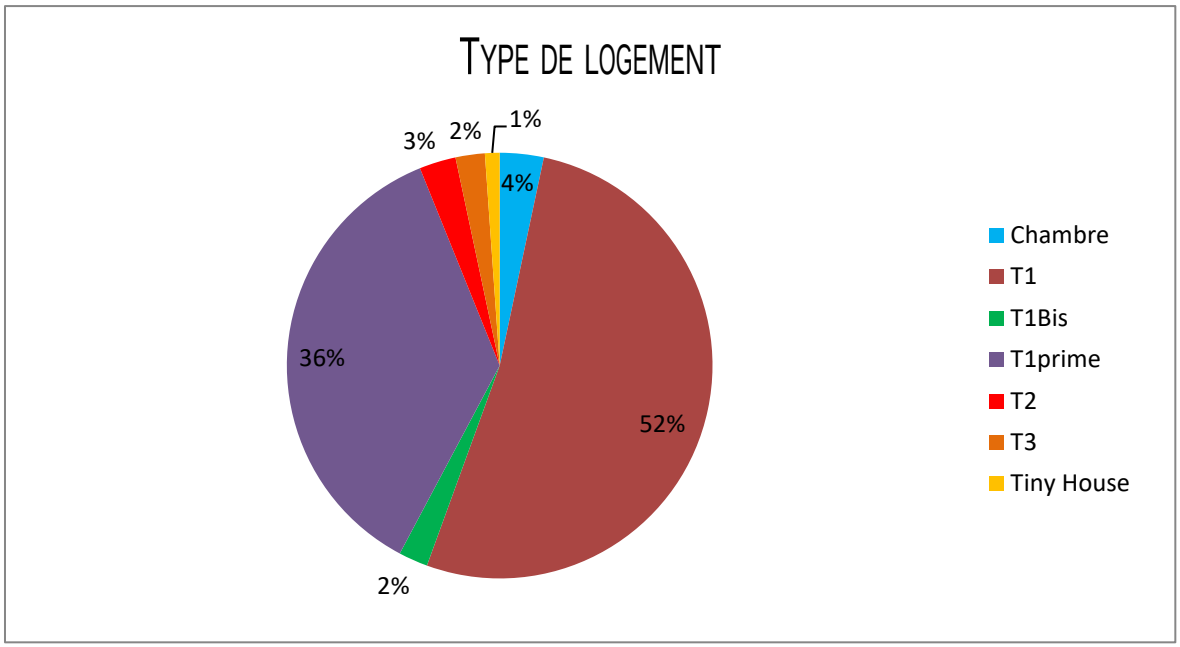

Les résidences Habitats Jeunes permettent à des jeunes, ne dépassant pas un certain seuil de ressources, de se loger à un coût inférieur à celui du parc privé. Les résidents paient une redevance, qui couvre le loyer et les charges. Celle-ci est entièrement éligible aux aides de la CAF, ce qui permet de limiter l'effort financier des résidents. Des espaces de vie au service d'un projet socio-éducatif, celles et ceux qui vivent en habitat jeunes profitent donc de résidences conçues pour répondre à leurs besoins, rencontrent d'autres jeunes et sont entourés d'une équipe de professionnels qui leur proposent un accompagnement.

Les résidences offrent des logements privatifs et des espaces collectifs, qui peuvent s'articuler selon différentes formes : appartements partagés, studettes avec kitchenette, chambres avec restauration ou cuisine collective, et 2 Tiny Houses.

Pour les équipes, la configuration des espaces est un support pour l'accompagnement vers l'autonomie.

Les projets à venir (Bains douches à Château-Gontier, extension de notre résidence Nelson Mandela à Segré), vont nous permettre d'étoffer toujours plus notre gamme de logements, et ainsi répondre aux besoins de nos publics et des territoires.

Fin 2021, notre résidence Renée Perreault de Bazouges a fait peau neuve et nous permet actuellement d'accueillir certains résidents dans des studios transformés en T2. Avec cette réhabilitation, nous sommes passés de 22 à 24 logements. ***(Cf : page 35)***

TYPE DE LOGEMENT PAR RÉSIDENCE EN DÉBUT D'ANNÉE 2021

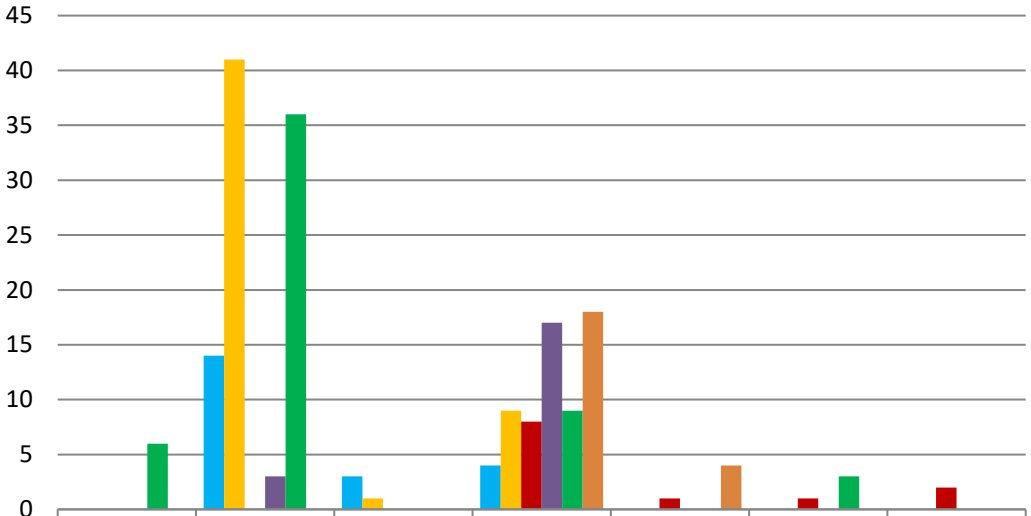

	Chambre	T1	T1Bis	T1prime	T2	T3	Tiny House
Résidence Alphonse Cochard		14	3	4			
Résidence André Baslé		41	1	9			
résidence la Trinité				8	1	1	2
Résidence Nelson Mandela		3		17			
résidence Paul Armand Lepage	6	36		9		3	
résidence René Perrault				18	4		

LES TINY HOUSES, opérationnelles depuis 2018

En lien avec nos partenaires territoriaux (collectivités, entreprises, …), nous avons souhaité développer en 2018, une nouvelle gamme de logements innovants. Nous avons, pour cela, acquis trois Tiny Houses.

Cette nouvelle offre de logement n'est pas essentiellement destinée aux jeunes 16-30 ans, mais elle est élargie à l'ensemble de la population (salariés, cyclistes de passage, …).

Nous souhaitions servir les territoires, réfléchir à un nouveau mode d'habitat et d'habiter et répondre aux difficultés de recrutements des entreprises, à la problématique mobilité sur nos territoires ruraux et au manque de petits logements sur ces mêmes zones.

Depuis leur arrivée dans notre parc, nous les avons emmenées là où il y en avait besoin. A Château-Gontier, en période estivale pour utilisateurs de la vélo francette, au Lion d'Angers pour les travailleurs saisonniers, ce qui avait d'ailleurs donné lieu à la signature d'une convention avec la Communauté de Communes des Vallées du Haut Anjou.

En 2021, elles sont revenues sur Château-Gontier, le temps des travaux de réhabilitation de notre résidence René Perrault, ce qui nous a permis d'y loger certains en attendant. Nous avons obtenu une dérogation pour une implantation plus longue, par la collectivité.

Une rencontre avec les services de la CAF 53 a été demandée pour que ces Tiny Houses puissent être agréées APL. L'association souhaiterait par ce dispositif offrir une gamme de logements supplémentaires pour rapprocher Habitat et Emploi.

En 2022, de nouvelles demandes ont été formulées pour l'installation de nos Tiny Houses (Cabinet vétérinaire sur Meslay-du-Maine, Habitat Jeunes le Nymphéa d'Evron, …).

Le Projet « Bains Douches »

Notre association a souhaité, en collaboration avec l'ADAPEI 53, répondre à un appel à projet de réhabilitation d'un espace situé face au Centre Hospitalier de Château-Gontier.

Liées par des conventions sur les domaines transposables au projet des bains douches, le travail partenarial existe déjà entre nos deux structures, les équipes se connaissent et sont en proximité.

Voisines (foyer d'hébergement de la résidence du 8 mai et siège social de l'Iliade au 9 rue du 8 mai), liées par le même bailleur, elles travaillent en étroite collaboration.

En septembre 2017, nos structures se sont rapprochées pour établir une convention de mise à disposition de deux logements au sein de l'Iliade Habitat Jeunes Château-Gontier pour les personnes en situation de Handicap.

Cette convention actuelle a plusieurs objectifs :

- **Expérimenter une solution d'habitat autonome dans des conditions de sécurité et en accord avec les besoins de la personne en situation de handicap**
- **Définir au sein de l'Iliade Habitat jeunes les conditions d'accueil de la personne en situation de handicap**
- **Veiller et accompagner le vivre ensemble**
- **Définir les besoins et moyens d'accompagnement**

En 2018, le partenariat s'est enrichi en permettant d'accueillir des personnes en situation de handicap dans les cuisines de l'Iliade pour s'expérimenter en restauration, tester leur autonomie et capacité à travailler en milieu ordinaire ou juste couper leur quotidien par une nouvelle expérience.

Les équipes respectives sont sensibilisées à l'accueil du handicap, les structures travaillent ensemble pour accueillir et permettre cette expérimentation.

L'idée étant d'encourager la formation et la Reconnaissance des Acquis et de l'Expérience.

De vérifier l'employabilité des personnes en situation de handicap en milieu ordinaire.

De tester l'adaptabilité des personnes au milieu ordinaire mais aussi d'enrichir les salariés de l'Iliade.

De simplifier les process pour une bonne compréhension de tous.

D'adapter et de partager ses compétences, de prendre le temps de s'attarder à l'autre….

Le territoire est donc riche de deux associations de l'Economie Sociale et Solidaire qui œuvrent dans le même sens pour la mixité et l'intégration de toutes et tous.

Fortes de ses expériences, les deux associations souhaitent asseoir leur partenariat par le portage commun de la reprise des Bains douches en développant les mêmes volets à savoir l'hébergement inclusif et la tenue d'un snacking cafétéria presse par les jeunes et les personnes en situation de handicap encadrées par les professionnels des deux structures.

L'idée est celle d'un projet type « les cafés joyeux » aux bains douches de l'Hôpital avec le plus de l'hébergement adossé.

Ce projet a été retenu par le centre hospitalier du Haut Anjou. Une nouvelle gouvernance étant arrivée à la tête du centre hospitalier, de nouvelles rencontres avec les autorités seront programmées pour expliquer le projet et obtenir des aides, du soutien, du portage, afin de mettre en œuvre ce projet.

L'extension de la résidence Nelson Mandela

A l'étude depuis déjà quelques temps, l'extension de notre résidence Nelson Mandela de Segré est en discussion.

Les rencontres avec les différents acteurs du projet se poursuivent, certains points restent à valider, notamment ce qui concerne les autorisations dues à l'investissement.

Pour l'heure, le besoin identifié, au regard du PLH et du parc actuel, est de 10 nouveaux logements répartis comme suit :

- **3T 1 de 18M²**
- **4 T1' de 20 M²**
- **3 T2 de 46 M²**

L'objectif est de répondre au mieux à la demande des jeunes 16-30 ans sur le territoire de Segré en Anjou Bleu.

Avec le soutien des élus d'Anjou Bleu Communauté, une ouverture serait envisagée à court ou moyen terme.

L'ENTRETIEN DU PARC EXISTANT : une politique « Travaux » qui porte ses fruits !

Chaque année, nous attachons une importance particulière à l'état du parc des logements ainsi qu'aux locaux. L'association est gestionnaire de 6 résidences et est en contact avec 5 bailleurs sociaux distincts. Les rénovations doivent être ancrées dans les objectifs, en vue d'offrir aux résidents et usagers une qualité d'hébergement et de services.

Afin d'organiser la maintenance et le bon suivi du bâti, tracer et réaliser les travaux pour les jeunes et usagers, l'association a fait le choix dès 2017 de :

- **Passer de 0, 5 ETP à 1,5 ETP ;**
- **De définir une politique travaux à court, moyen et long terme ;**
- **De se rapprocher de tous ses bailleurs et d'organiser le recensement des priorités de travaux ;**
- **De veiller à la propreté des lieux en y associant les jeunes et salariés (visite hygiène et planning tenu par les équipes socio-éducatives pour l'accompagnement à l'autonomie).**

Une véritable politique « Travaux » est donc portée par notre Gouvernance depuis quelques années. En lien avec notre démarche RSO, les priorités ont été identifiées en termes de réhabilitation. Comme nous l'avons mentionné plus haut, notre résidence Renée Perreault de Bazouges a bénéficié d'une réfection complète en 2021. Grâce au travail de notre Gouvernance, nous sommes allés chercher et nous avons obtenu des financements pour cette réfection. Nous tenions ici à remercier nos partenaires, et en premier lieu, la CAF de la Mayenne et la Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier sur Mayenne, pour leur soutien dans ce projet.

Une mention spéciale également à nos administrateurs bénévoles qui se sont investis sur ce projet, ainsi qu'aux équipes. Un grand merci à eux.

AVANT TRAVAUX ...

APRES TRAVAUX ...

Notre politique « Travaux » ne s'arrête bien sûr pas là. En 2021, nous avons prolongé nos travaux de réfection de notre résidence Paul Armand Lepage. 7 nouvelles salles de bains ont été réhabilitées et les deux pignons de façade ont été repris.

En parallèle, notre équipe de maintenance a pu refaire les sols et les peintures des logements concernés par la réhabilitation des salles de bains. Ils ont également installé du nouveau mobilier dans ces mêmes logements.

2021, c'est aussi :

- **Équipement de la Résidence René Perreault et Paul Armand Lepage (mobilier/literie) pour 15 414,64€ TTC**
- **Equipement jeux baby-foot (Segré) 1640€**
- **Investissement matériel pour la maintenance 1500€**
- **Réfection en peinture de 3 logements (1 Segré, 1 Senonnes, 1 la Trinité)**
- **Renouvellement informatique, 2 pc + 2 téléphones pour 3500€**
- **Achat véhicule Berlingo et flocage pour 6100€ (pôle maintenance)**

Pour l'association, ci-dessous les dépenses allouées à l'entretien des bâtis de l'association sur les années 2015-2016-2017-2018-2019-2020-2021 (à celles-ci s'ajoutent le renouvellement du mobilier et des équipements (meubles, literie…).

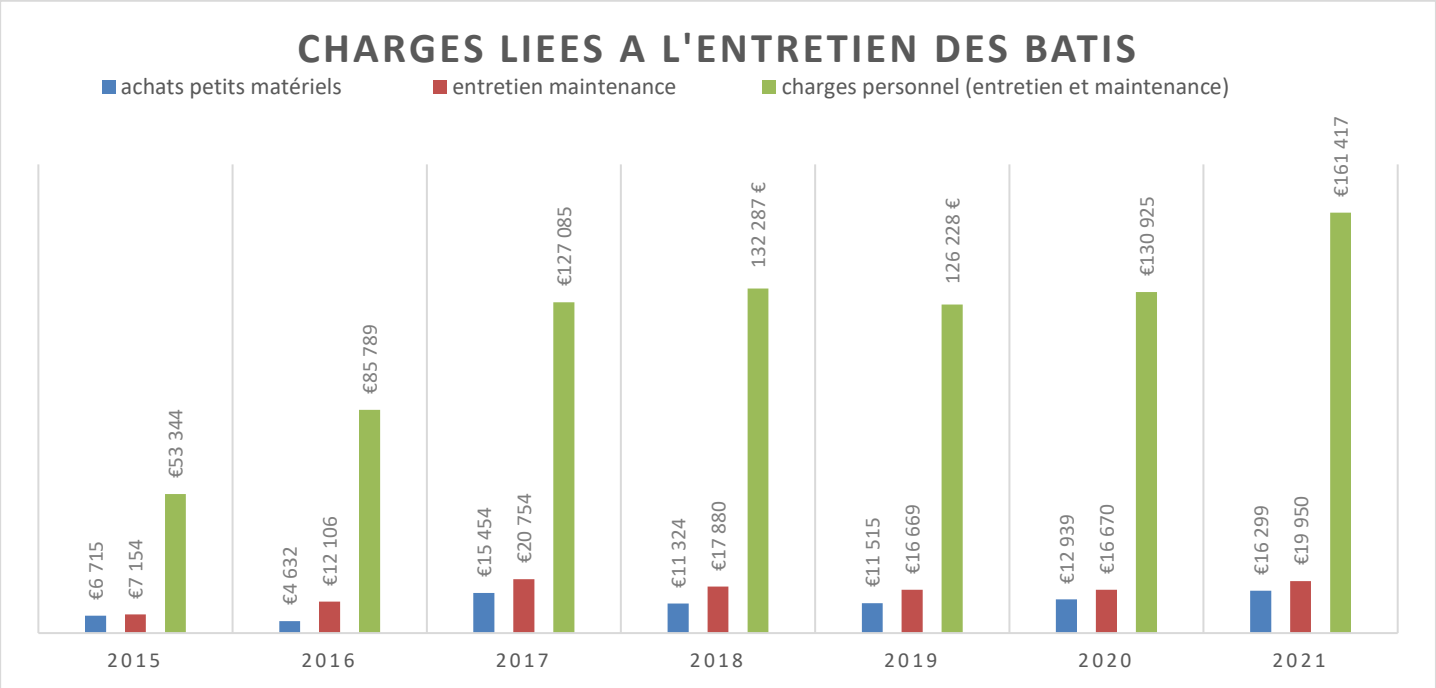

En 2022, le gros chantier concernera notre résidence Paul Armand Lepage (siège historique de l'association), qui va voir sa cuisine collective dédiée aux résidents et aux animations, entièrement repensée. Ce travail sera effectué en partenariat avec un groupe d'entrepreneurs en formation, dans le cadre de leur projet d'étude. Ci-dessous les plans du projet :

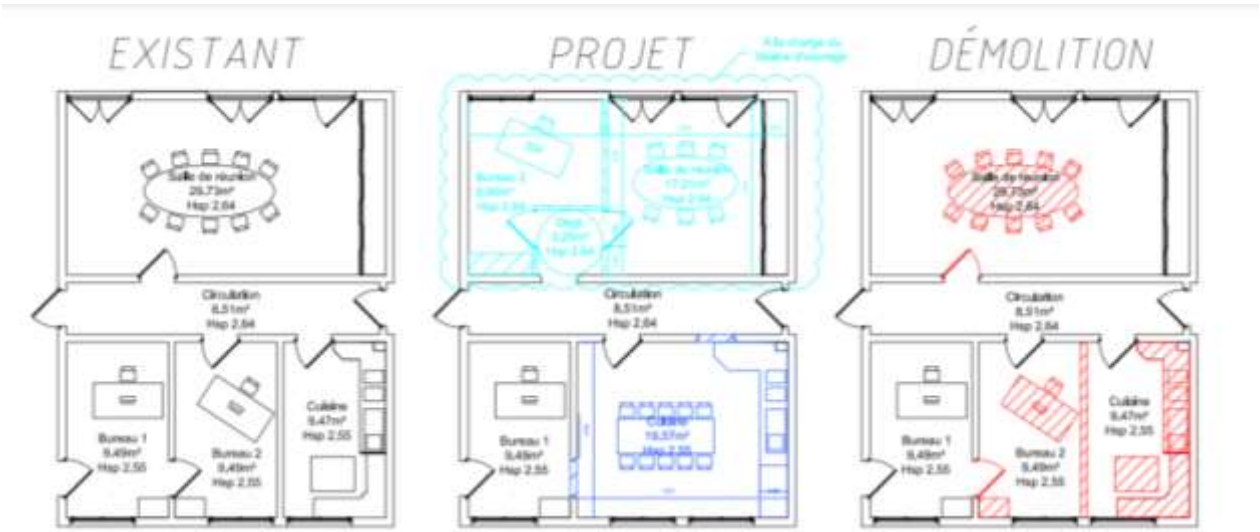

Nous avons également programmé la réfection de 7 logements supplémentaires sur cette même résidence, et le changement de mobilier.

Un ETP renforcera notre équipe de maintenance, pour permettre à l'équipe de réaliser ces travaux.

Enfin, nous souhaitons réfléchir avec notre bailleur, la SAHLM, sur la restructuration de l'espace d'accueil, comprenant la cafétéria et l'ensemble des bureaux.

CHIFFRE D'AFFAIRES HEBERGEMENT ET TAUX D'OCCUPATION DE L'ASSOCIATION ILIADE HABITAT JEUNES

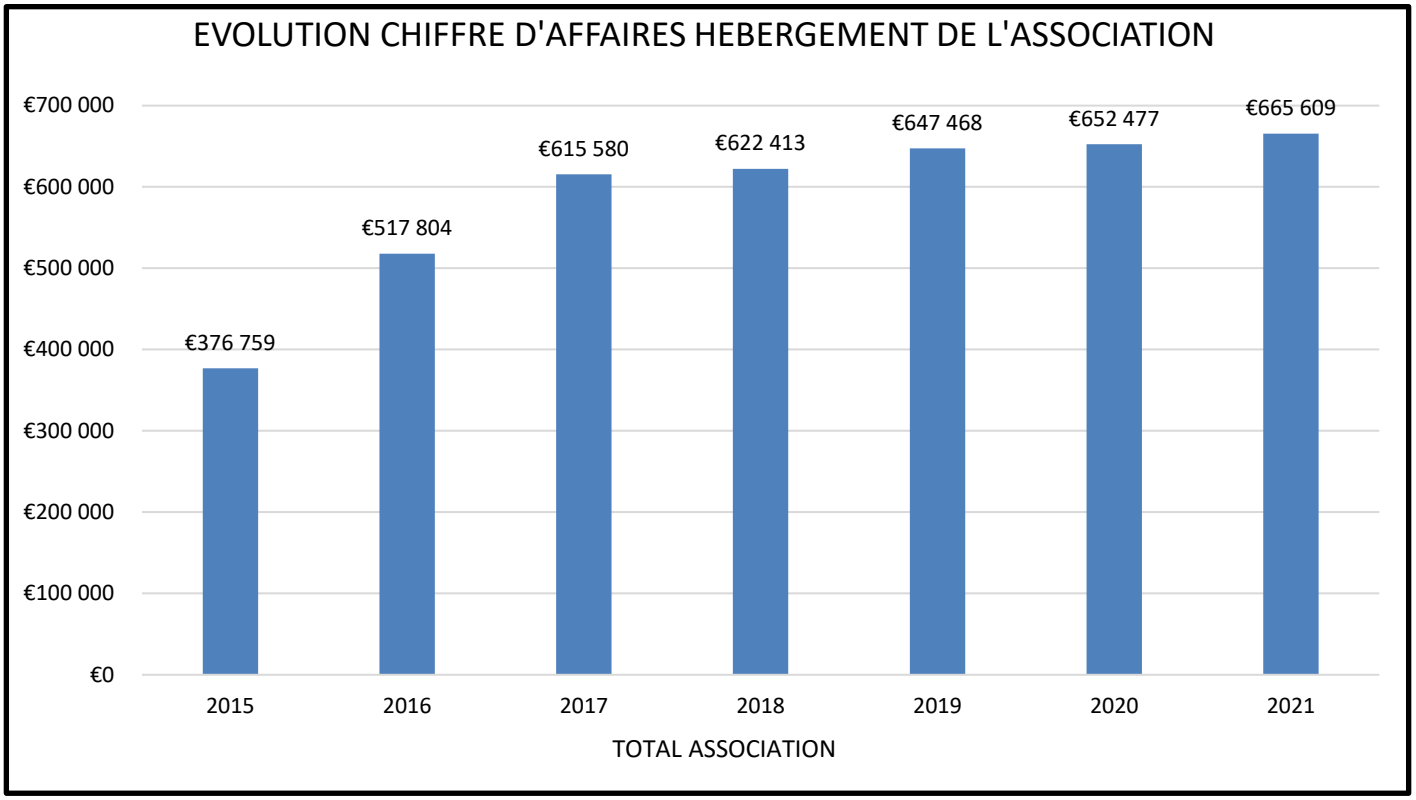

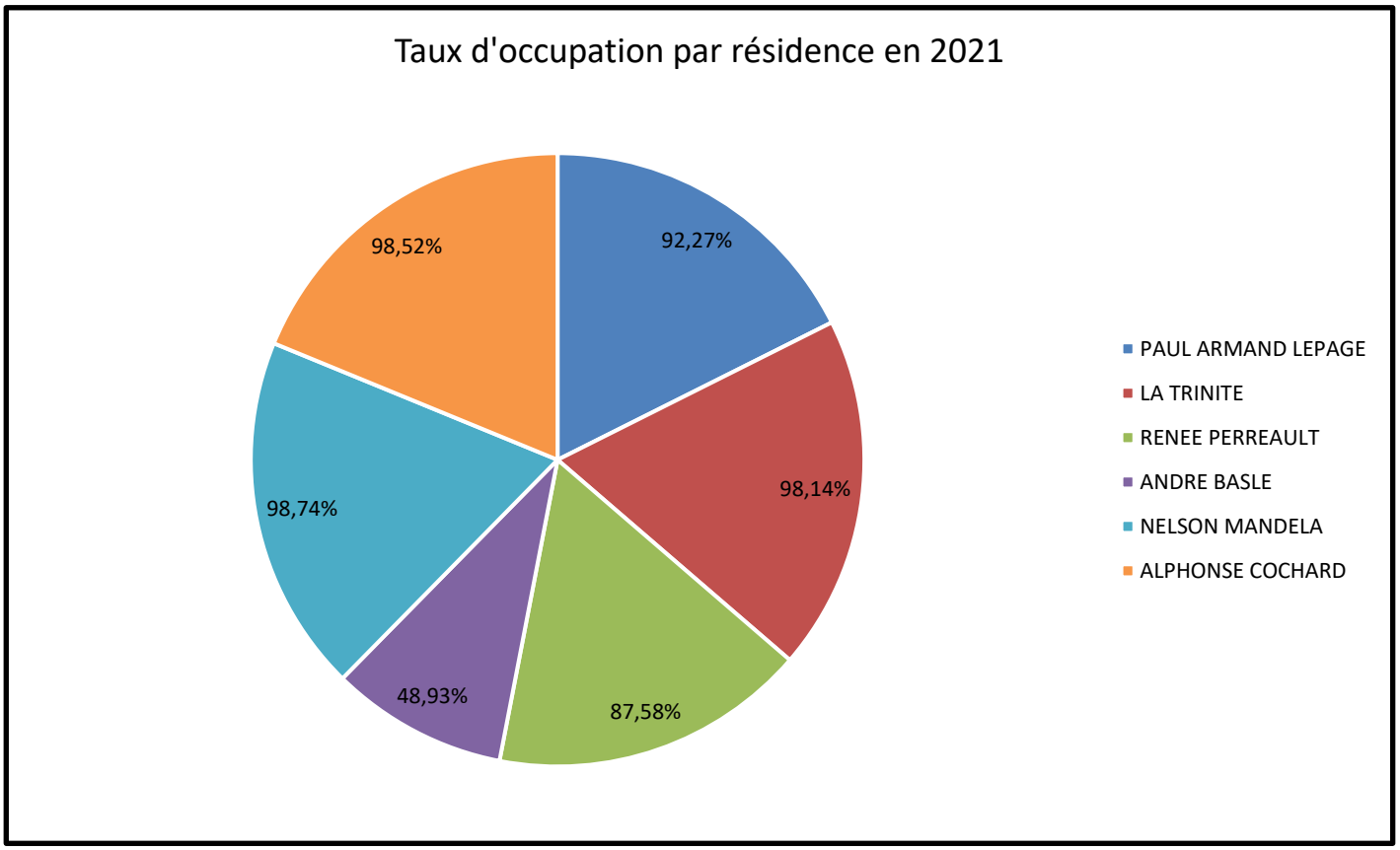

A noter ici, que notre résidence Renée Perreault de Bazouges était en travaux durant une majorité de l'année. Au 01/03/2022, les 24 logements (deux de plus qu'en 2021), seront occupés.

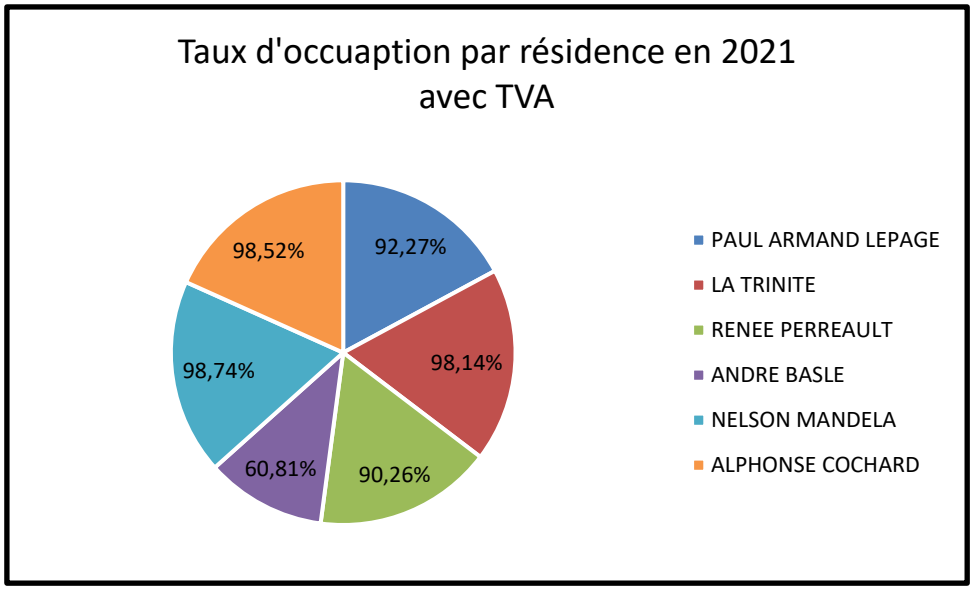

Nous avons indiqué ici le taux d'occupation par résidence en 2021, en prenant compte de l'intégralité de la facturation, y compris celle qui implique de la TVA. Cela concerne très précisément les groupes de saisonniers agricoles que nus avons accueillis sur notre résidence André Baslé de Senonnes, ainsi que le logement loué aux entreprises sur notre résidence Renée Perreault de Bazouges, le temps des travaux de réfection.

Les locations saisonnières nous permettent de compenser le faible taux d'occupation sur notre résidence de Senonnes, en augmentant ce dernier de plus de 10%.

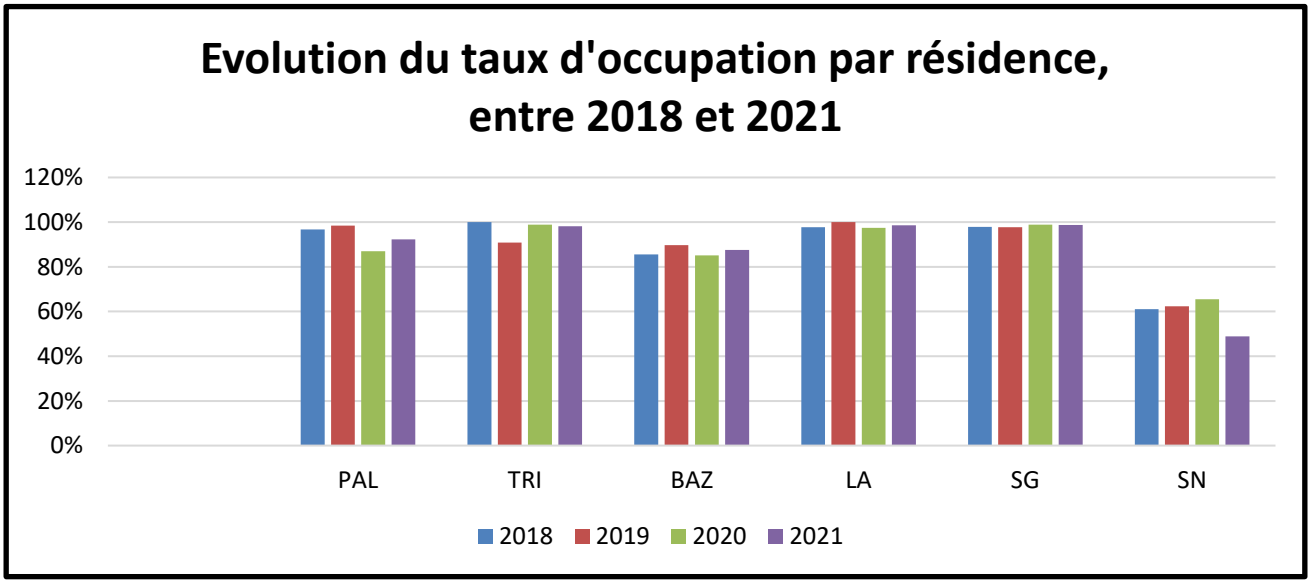

Une fois de plus, l'année écoulée est très positive en matière de taux d'occupation, si l'on met à part notre résidence de Senonnes. Des solutions sont trouvées pour pallier ce faible taux de remplissage comme nous l'avons vu. Nos partenariats (ASE, ADAPEI, Communauté de Communes, …) nous permettent d'accueillir toujours plus de jeunes, et asseoir notre volonté de garder une réelle mixité sociale au sein de nos résidences Habitat Jeunes.

Depuis plusieurs années, nous avons fait évoluer nos modes de communication, nos outils, nous avons créé de véritables liens avec les acteurs locaux de nos territoires. Les taux d'occupation positifs de 2021 viennent confirmer ces nouvelles orientations, déclinées à tous les niveaux, et cela malgré la crise sanitaire.

L'ACCUEIL

Accueillir, informer, orienter tous les publics jeunes (16/30 ans) en leur proposant une prestation logement adaptée à leurs besoins, mais aussi une orientation globale, dans un cadre propice au développement personnel et respectueux des droits et devoirs de chacun.

L'ACCUEIL

LA DEMANDE DE LOGEMENT

L'observatoire de la demande

Les deux résidences Habitat Jeunes de l'association Iliade implantées en Maine et Loire faisant face à des demandes de logements accrues, nous avons, dans le cadre de la mise en place de conseils territoriaux, créé un outil permettant à chacun d'être réactif dans les réponses apportées aux jeunes : l'observatoire de la demande.

Cet outil de veille (transmis mensuellement) permet de communiquer sur la typologie des demandes de logement enregistrées, les éventuelles listes d'attentes, les motifs des demandes non satisfaites ; mais aussi sur l'occupation des résidences. Il facilite également l'entrée de ces jeunes dans une autre solution de logement par l'intermédiaire des élus locaux.

Date Création	Date de Dernière Modif	Genre	Age	Age en Classe	Demandeur Principal	Caract Séjour	Statut Demande	Origine Contact	Principale Raison Rech	Urgence	Besoin Accompagnement	Sejour Interne Créer	Motif Non Rep PT	Suites Dem PT	CP	Ville	Pays	Logement Actuel	Activité Actuelle	Ressources Globales Classe	Activité Principale
10/12/2020	17/12/2020	Femme	24	De 24 à 25 ans	Oui	FJT - EPIDE	Clôturée	Orienté par un travailleur social	Rupture ou conflit familliai	Non	Oui	Oui		#Le ménage ou l'individu va être logé en interne#				Locataire d'un FJT	#Demandeur d'emploi - sans emploi#Etudiant, scolaire, en formation#	151 à 305 €	Demandeur d'emploi inscrit à Pôle Emploi, non rémunéré
17/12/2020	17/12/2020	Homme	26	De 26 à 30 ans	Oui	FJT - AUTRE	Clôturée		Rapprochement du lieu d'activité	Oui	Non	Oui		#Le ménage ou l'individu va être logé en interne#					#Salarié (CDI, CDD, intérim, contrats aidés...)#		Etudiant, enseignement général
06/10/2020	17/12/2020	Femme	25	De 24 à 25 ans	Oui	FJT - AUTRE	Clôturée	Internet	Rapprochement du lieu d'activité	Oui	Non	Oui		#Le ménage ou l'individu va être logé en interne#		Besançon		Locataire dans une autre résidence sociale	#Apprenti - en alternance#		Autre alternance
08/12/2020	17/12/2020	Femme	24	De 24 à 25 ans	Oui		Liste d'attente	Bouche à oreille	Rapprochement du lieu d'activité			Non	#Abandon de la demande par le jeune#	#La demande n'est pas satisfaite en interne#	49000	Angers	FRANCE	Hébergé chez les parents	#Sans activité#	De 611 à 765€	CDD temps partiel
23/11/2020	17/12/2020	Homme	17	Moins de 18 ans	Oui	FJT - GARANTIE JEUNE	Clôturée	Mission locale	Rupture ou conflit familliai	Oui	Oui	Oui		#Le ménage ou l'individu va être logé en interne#	53390	ST AIGNAN SUR ROE	FRANCE	Hébergé chez les parents	#Sans activité#		Autre sans activité (maladie, "au foyer"...)
25/09/2020	17/12/2020	Homme	17	Moins de 18 ans	Oui	FJT - ASE	Clôturée	Orienté par un travailleur social	Rapprochement du lieu d'activité	Non	Oui	Oui		#Le ménage ou l'individu va être logé en interne#	53480	Vaiges	FRANCE	Hébergé chez les parents	#Etudiant, scolaire, en formation#		Autre formation

Depuis 2020, l'utilisation du SIHAJ a permis d'éditer ces informations directement afin de les transmettre aux partenaires.

	Nombre de demandes enregistrées			Nombre de jeunes accueillis sur l'année			Nombre de jeunes entrés dans l'année			Nombre de jeunes sortis durant l'année			Nombre de demandes non satisfaites		
	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021
Résidence Nelson Mandela SEGRÉ	72	52	69	36	28	37	18	10	22	16	13	17	54	42	46
Résidence Alphonse Cochard LE LION D'ANGERS	29	38	40	29	36	37	14	16	17	10	16	15	15	22	23

En 2021, pour la résidence Nelson Mandela de Segré, nous revenons à des chiffres équivalent à l'année 2019. Nous voyons bien la diminution des demandes de logement et des mouvements des jeunes durant les périodes des confinements. En 2020, peu de jeunes ont quitté ces deux résidences, moins de places ont été libérées.

Concernant la résidence Alphonse Cochard, nous pouvons constater que tous les chiffres sont à la hausse. Nos 6 nouveaux logements, inaugurés en juillet 2019 nous ont permis de répondre aux besoins du territoire. L'augmentation significative des demandes en 2020, 38 demandes enregistrées, contre 29 en 2019, atteste de la nécessité de cette nouvelle offre, plus fortement plébiscitée. Cette tendance se confirme en 2021, avec 40 demandes enregistrées.

Nous retrouvons les mêmes constats sur le nombre de jeunes accueillis sur ces deux résidences, entre 2019 et 2021. A noter aussi, que plus nous avons de demandes pour ces deux sites, plus nous avons de refus.

Nos deux résidences du Maine et Loire sont toujours autant demandées. Nous avons mis un point d'honneur à développer nos partenariats (Mission locale, ASE, entreprises, collectivités, …) pour apporter la meilleure réponse possible aux jeunesses de ces territoires.

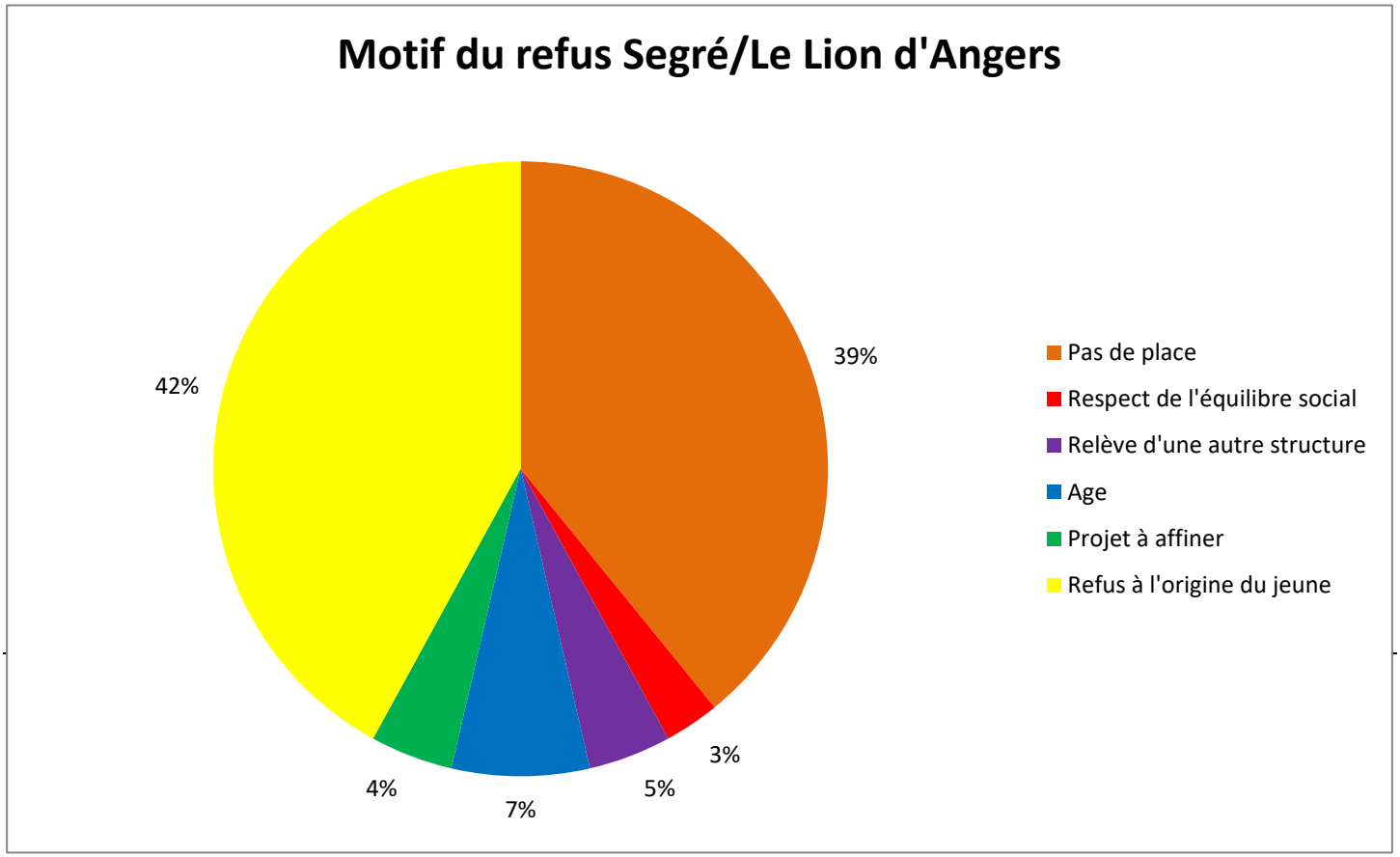

Parmi les refus, 39% sont dus à un manque de places disponibles, au moment de la demande et 42% à un abandon à l'origine du jeune. Ces abandons sont souvent dus au fait qu'au moment de la demande, aucune place n'était disponible. Quand nous recontactons les jeunes, parfois plusieurs mois après, ils ont trouvé une autre solution ou malheureusement pour certains, ont dû abandonner leur projet professionnel ou de formation.

TYPOLOGIE ET CHIFFRES CLÉS DE LA DEMANDE D'HÉBERGEMENT

En 2021, la demande d'hébergement de l'Association Iliade Habitat Jeunes (toutes résidences confondues) correspond à :

	CHÂTEAU GONTIER	LION D'ANGERS	SEGRÉ	SENONNES	TOTAL
Nombre de demandes	191	40	69	103	401
Nombre de jeunes hébergés	184	37	37	114	372
Nombre de personnes entrées	98	17	22	91	228
Nombre de jeunes sortis	99	15	17	90	221
Nombre de demandes non satisfaites	79	23	46	12	163

En 2021, 163 demandes n'ont pu être satisfaites à l'échelle de l'association. Le manque de place représente 35% des refus mais il peut être revu à la hausse pour les mêmes raisons que nous avons évoquées avec nos résidences du Maine et Loire. Lors de la clôture de la demande de logement sur le SIHAJ, il faudra penser à indiquer en commentaire la raison de l'abandon de la demande par le jeune afin de mieux analyser ce qui est le 1er motif de refus avec 46% des demandes non satisfaites.

Donnée remarquable, le nombre total de demandes de logement dépasse les 400 sur l'exercice. Une moyenne de 52 demandes supplémentaires par rapport aux 3 exercices précédents. Notre outil SIHAJ nous permet, depuis 2021, de mieux traiter les demandes de logements qui sont faites via notre site web. Celles-ci apparaissent désormais en demandes non traitées sur le SIHAJ. Ce qui évite de les retrouver dans nos courriers indésirables, comme ce fut le cas par le passé. Cette nouvelle option du SIHAJ, nous a permis d'être plus réactifs sur ces demandes internet, et ainsi de répondre favorablement à plus de demandeurs.

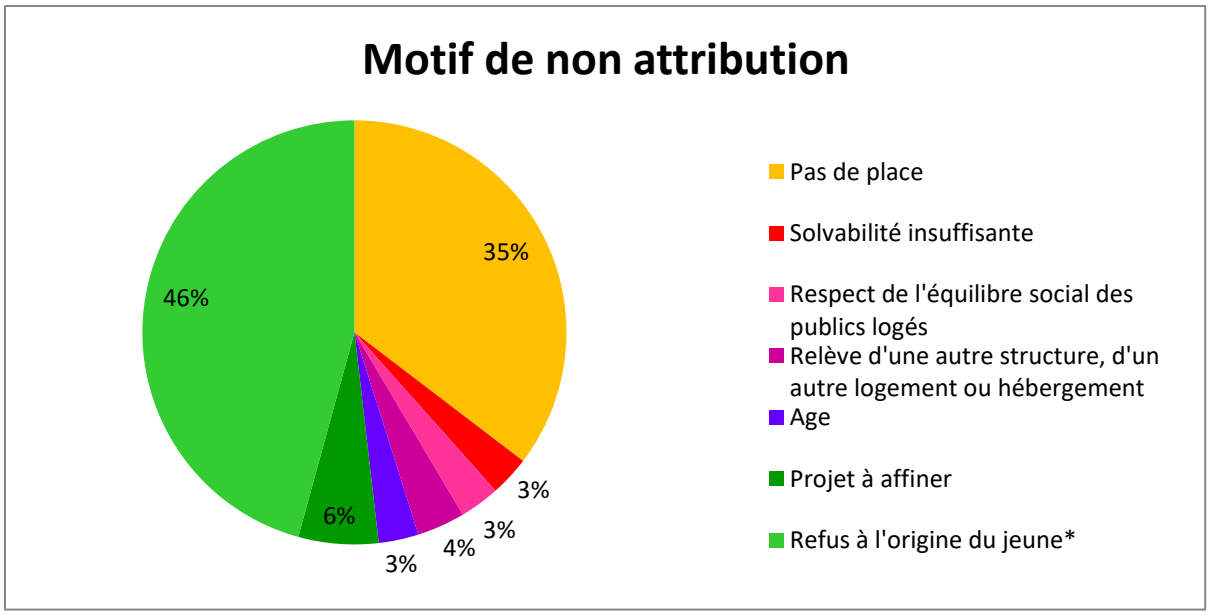

Typologie de la demande de logement

(Cf. Annexe 3 – Plans rapport d'activités)

Comme pour les années précédentes, une part importante des demandes de logement émanent d'hommes. (66% d'hommes et 34% de femmes). La convention qui nous lie avec le Conseil Départemental de la Mayenne, nous amène à accueillir un nombre significatif de jeunes MNA (Mineurs Non Accompagnés), dont 100% de jeunes hommes.

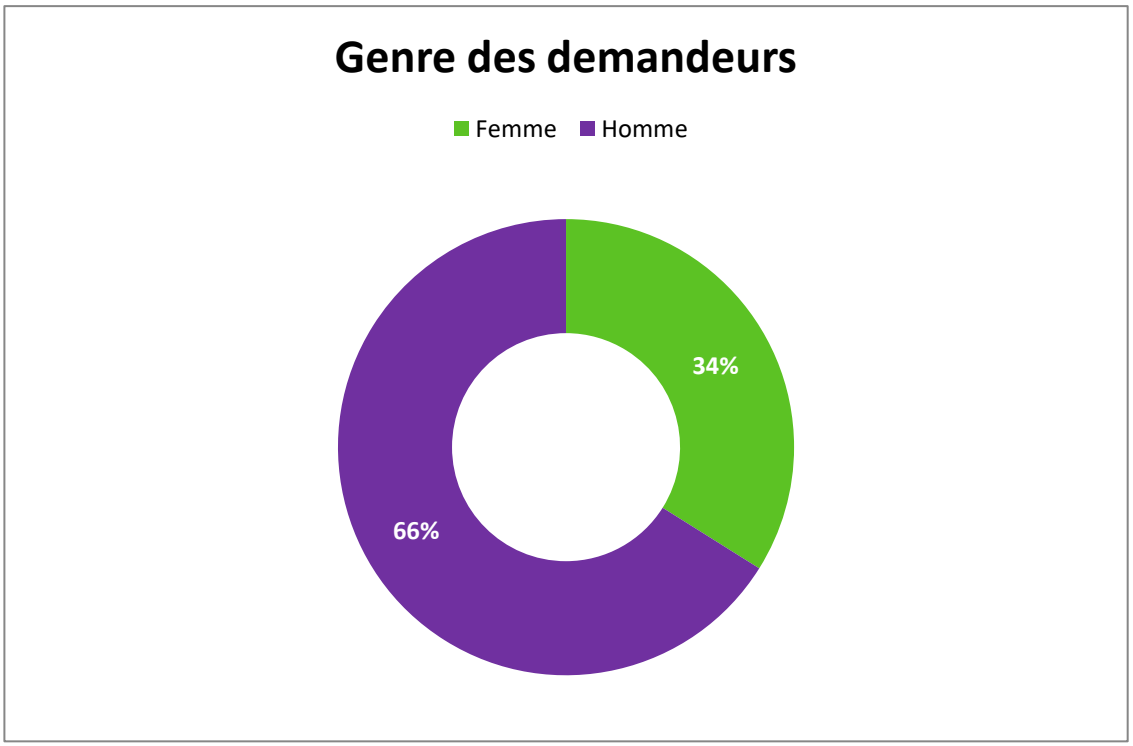

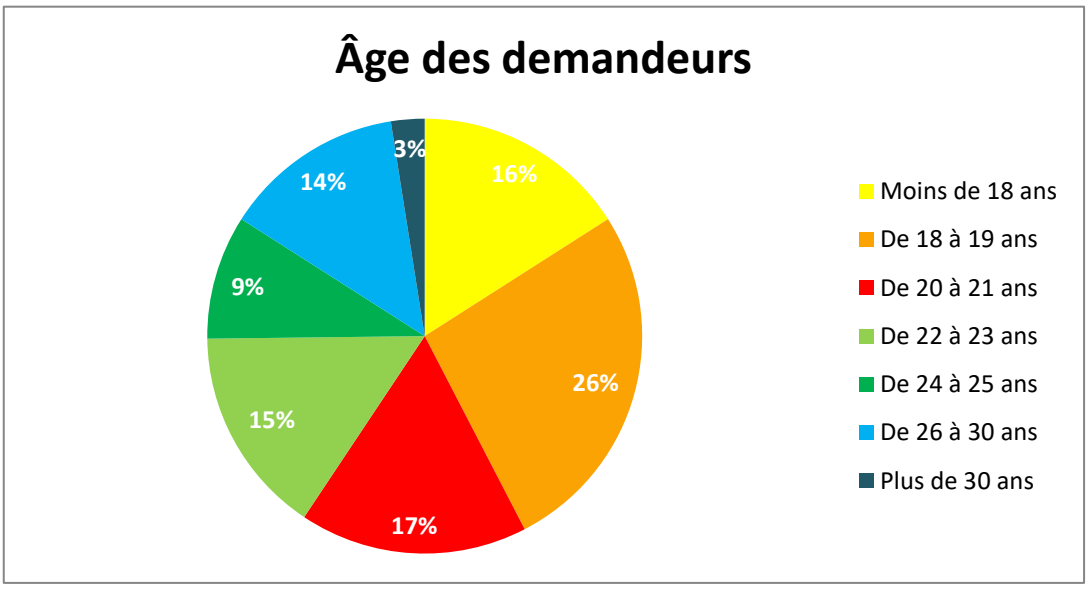

Si l'on cumule le nombre de demandes émanant de salariés avec celui des apprentis, nous obtenons 44% de demandeurs dont la demande est en lien direct avec une mobilité liée à un projet professionnel. Les salariés sont en nette augmentation parmi les demandeurs depuis trois ans, passant 36 en 2019, à 79 en 2020, et 102 en 2021.

Les demandeurs apprentis augmentent sensiblement entre 2020 (52) et 2021 (74). Ces fortes augmentations de demandeurs salariés s'expliquent notamment par le développement de certains secteurs d'activités sur nos territoires. Nous souhaitons pouvoir analyser dans le détail quels secteurs d'activités et quelles entreprises attirent le plus les jeunes que nous accueillons dans nos résidences. Une analyse est en cours et sera présentée à notre Assemblée Générale de 2022.

Dans le détail, les demandeurs étudiants, scolaires ou en formation, sont toujours aussi nombreux. Ce chiffre s'explique en partie par le nombre de jeunes MNA accueillis à Senonnes et à Château-Gontier qui sont mineurs et scolarisés.

Il est à noter aussi, comme les années précédentes, que les jeunes accompagnés par la Mission Locale dans le cadre de la garantie jeune sont mentionnés dans le statut « demandeurs d'emploi » ; et donc inscrits dans un parcours professionnel.

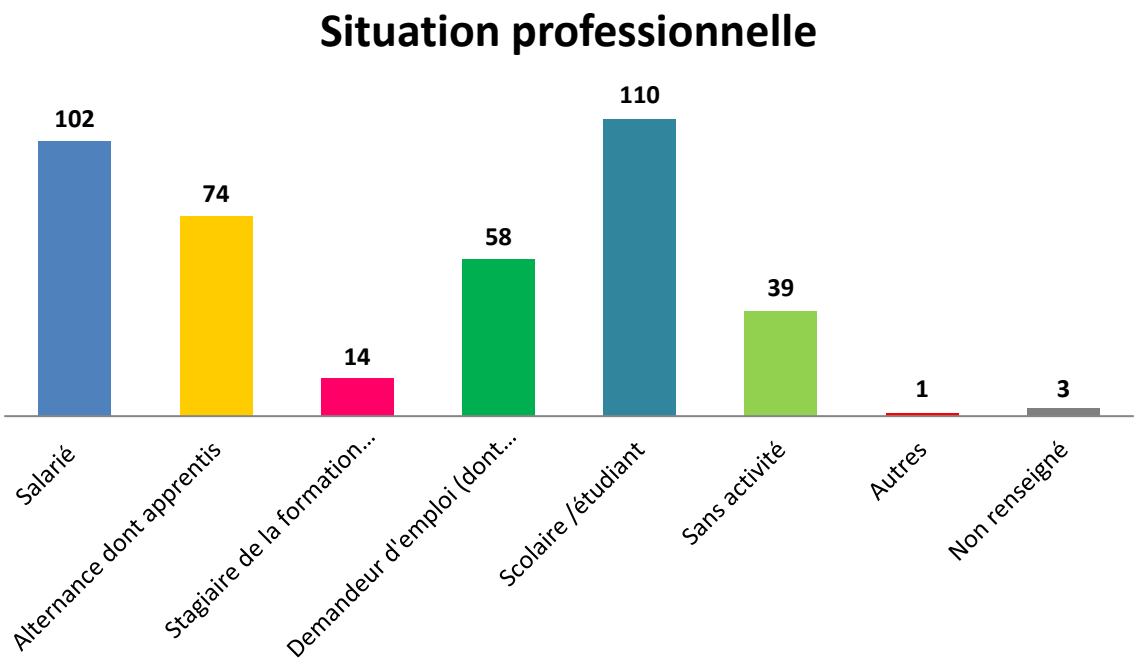

Sur les raisons de la recherche de logement, les données 2021 confortent celles des années précédentes et prouvent que notre mission première, à savoir accueillir tous les publics jeunes (16-30 ans) et faciliter la mobilité professionnelle, est remplie. La priorité étant donnée à ceux qui nous sollicitent avec un projet, et qui recherchent un logement accessible et répondant à leurs besoins. 54% des demandes sont liées à un besoin de se rapprocher du lieu d'activités.

Les motifs « sans logement » et « sortie prévue du logement actuel » (24% au total) correspondent majoritairement au public mineur non accompagné (MNA) accueilli à Château-Gontier et Senonnes. 6% des demandeurs font une demande, suite à une rupture ou un conflit familial.

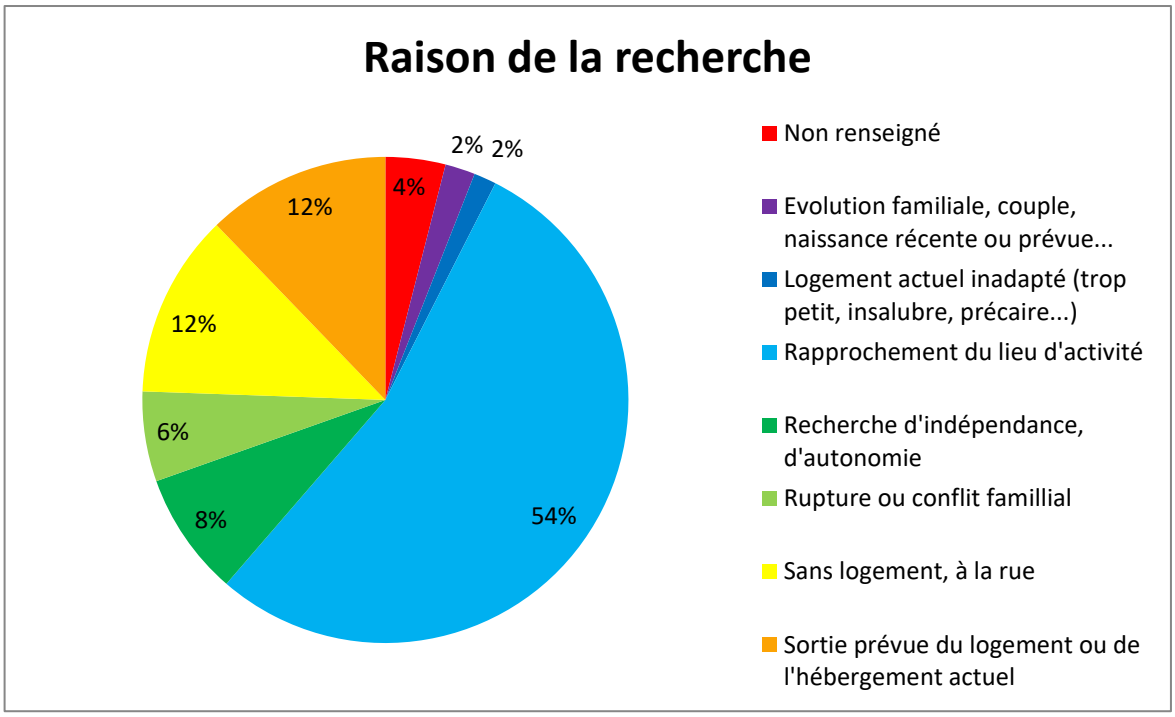

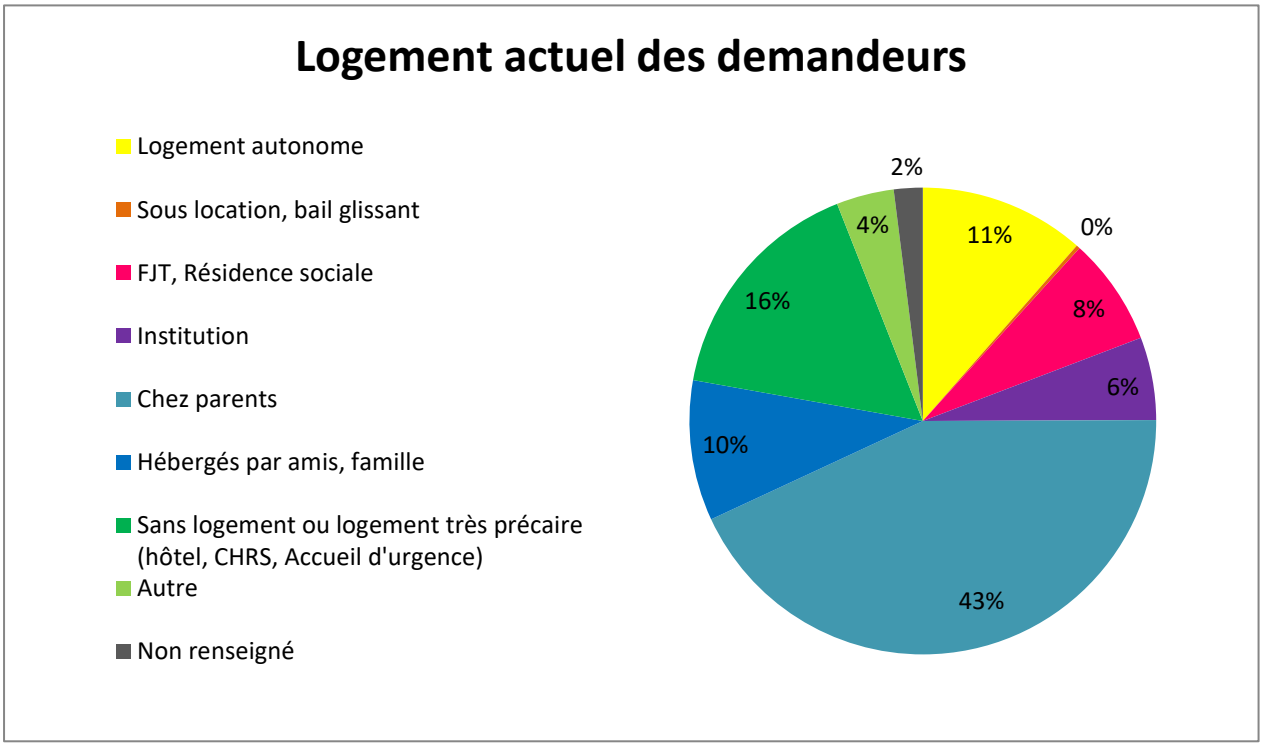

Plus de la moitié des demandes de logement concernent des jeunes qui habite chez leurs parents, ou chez un proche. Nous sommes souvent une première expérience de logement autonome. Nos conditions d'accueil facilitent la démarche de beaucoup de jeunes.

FOCUS sur les secteurs d'activités de nos territoires en lien avec nos jeunes

Cette année, nous avons souhaité aller plus loin dans notre analyse des publics accueillis au sein de nos résidences. Nous avons voulu regarder dans le détail les secteurs d'activités qui attirent nos jeunes sur nos différents territoires. Ci-dessous, les données que nous avons extraites de notre outil SIHAJ, et qui donnent une vision globale et concrète pour chacun de nos territoires.

Pour chaque territoire, nous avons mis en avant les données globales (tous secteurs d'activités confondus) mais propres aux secteurs d'activités dits « salariés ». Pour cela, nous avons retiré les jeunes scolaires ou étudiants, les jeunes sans activités ou demandeurs d'emploi, …. Quels types d'entreprises attirent nos résidents ? Voilà la question à laquelle nous voulions répondre.

Territoire de Château-Gontier sur Mayenne

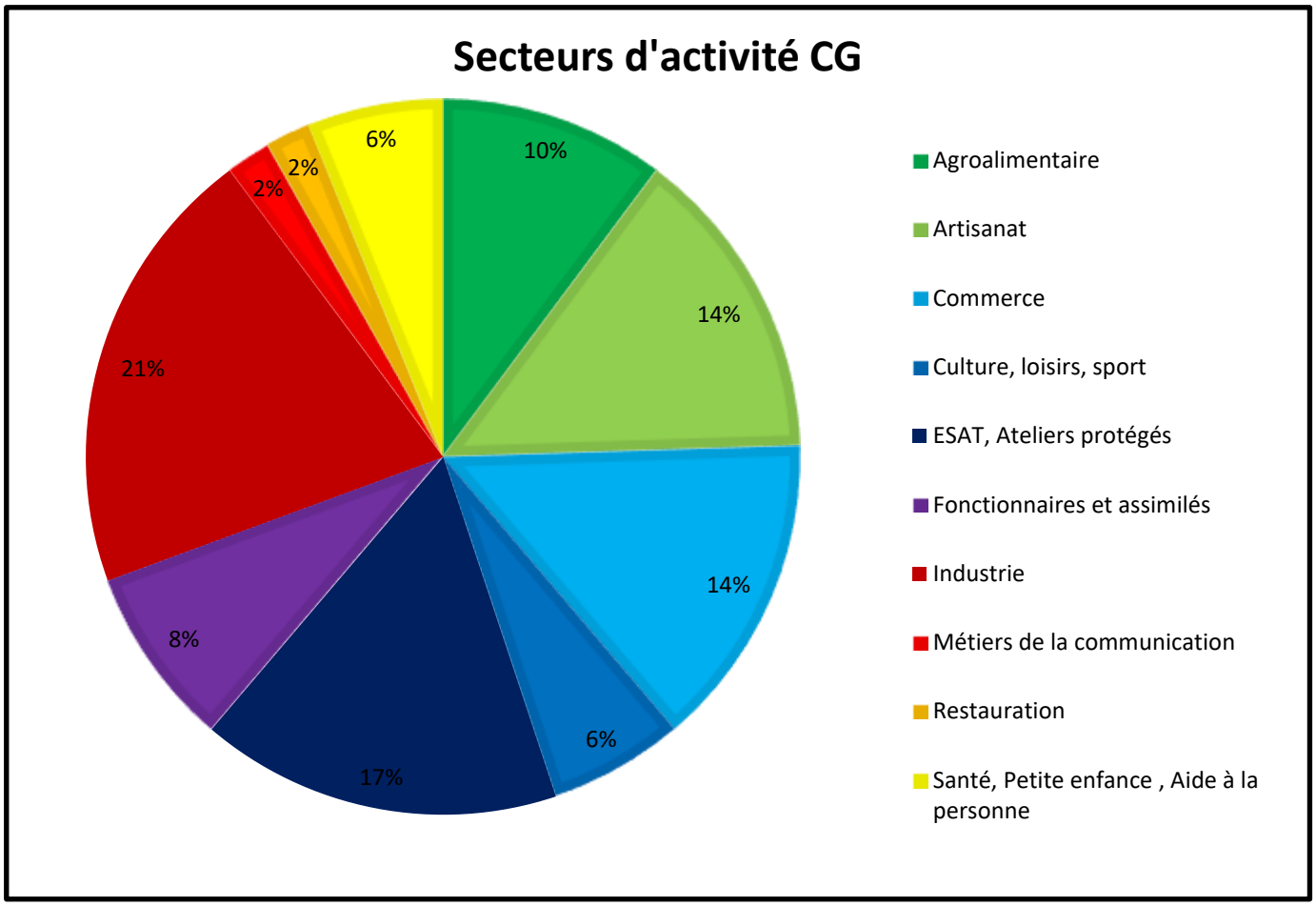

Sur Château-Gontier, nous pouvons constater qu'aucun secteur ne tire véritablement son épingle du jeu, même si l'Industrie se place au-dessus des autres, avec 21% de nos résidents actifs. Ici, nous pouvons nommer les entreprises HUTCHINSON ou STRUDAl par exemple, avec lesquelles nous travaillons régulièrement pour accueillir de jeunes apprentis et salariés.

A noter également que nous accueillons régulièrement des jeunes salariés en ESAT. Leur séjour au sein de nos résidences fait souvent partie des longs séjours. Ces résidents viennent travailler leur autonomie, et pour certains, le passage à un logement complètement autonome, peut prendre du temps. De notre côté, tout ce qui favorise l'inclusion de personnes en situation de handicap en milieu ordinaire, nous le défendons et l'avons inscrit dans notre démarche RSO.

Nous pouvons enfin souligner les 14% respectifs du Commerce et de l'Artisanat.

Territoire de Senonnes

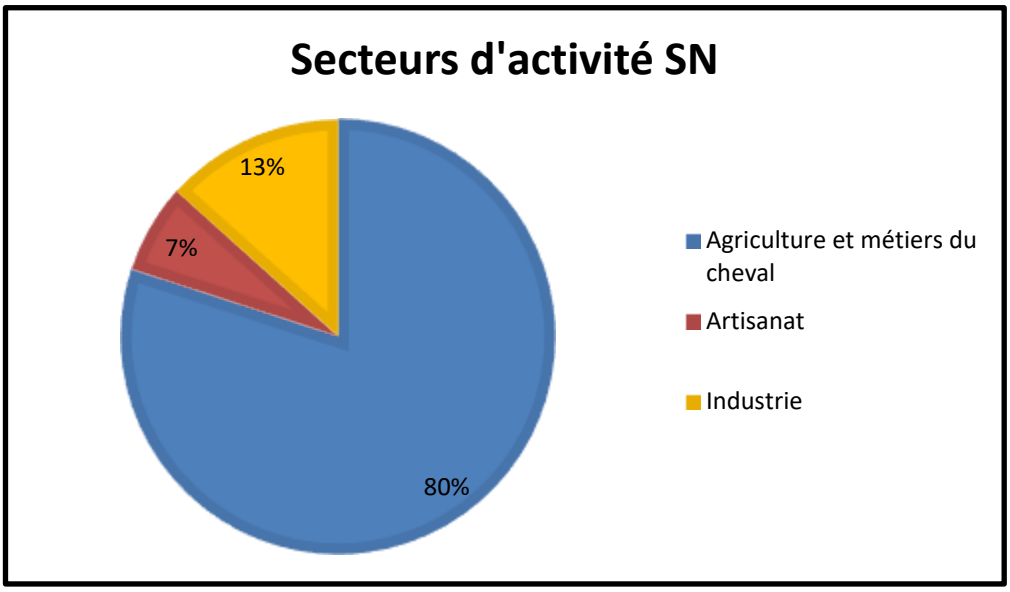

Territoire de Segré

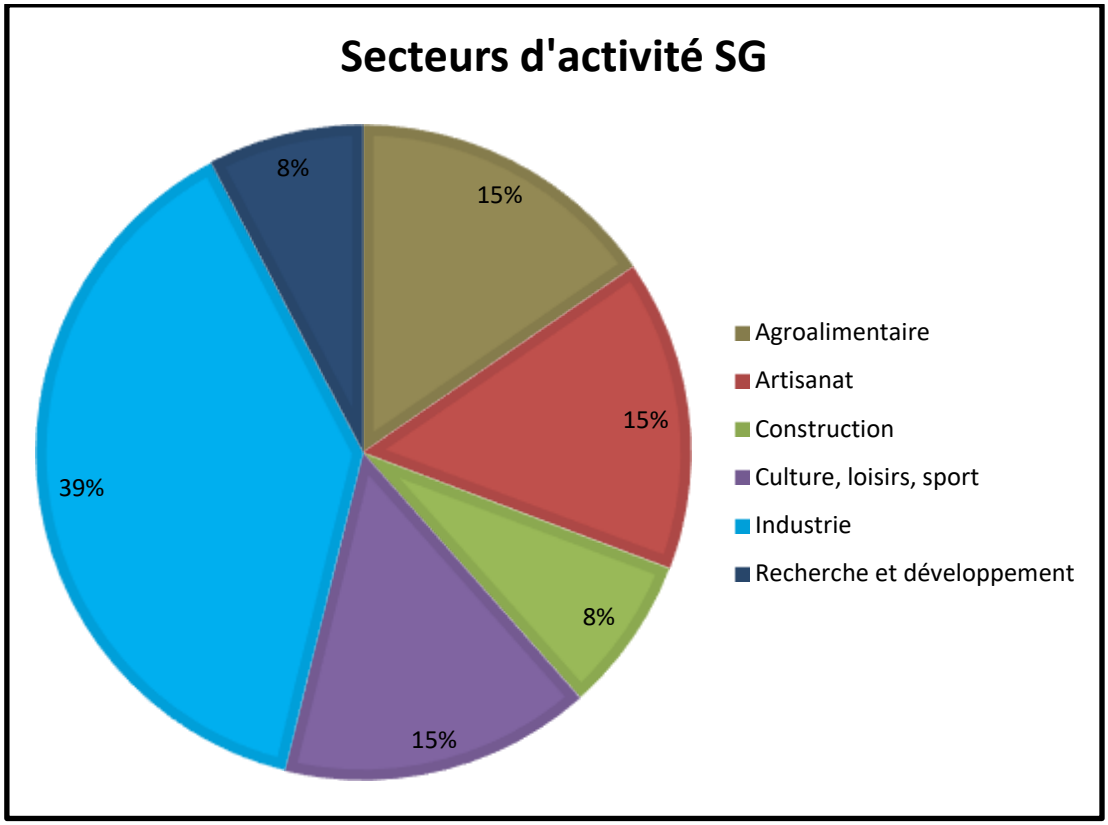

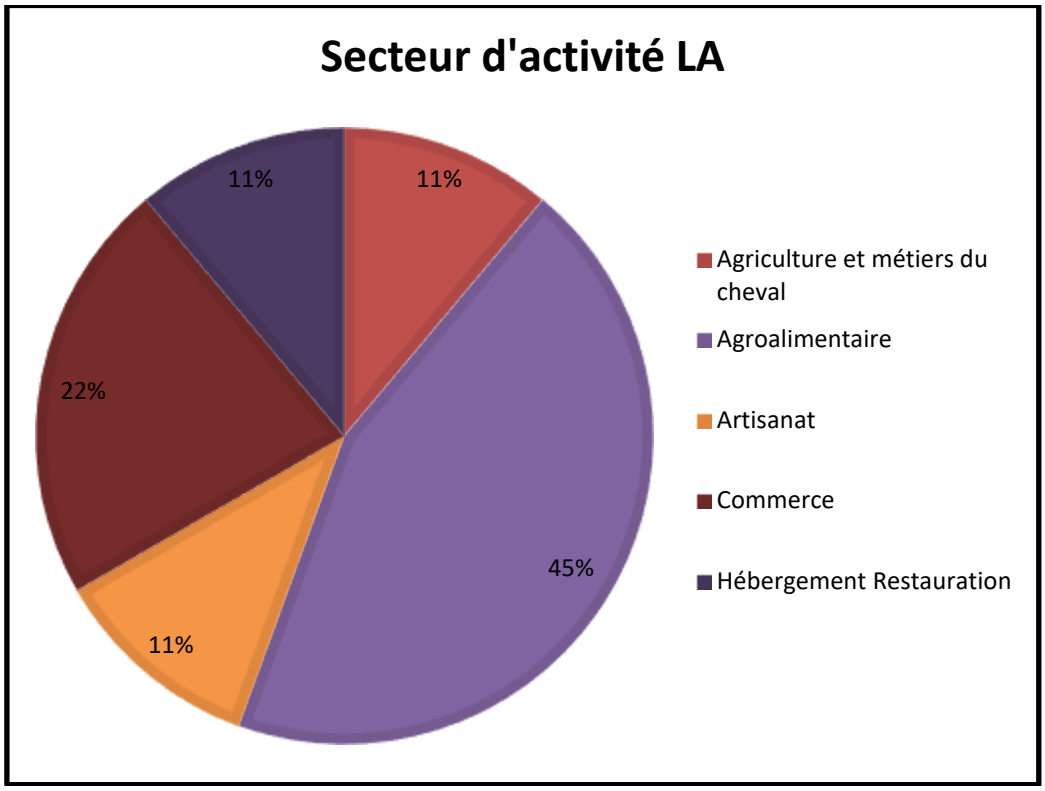

Contrairement à nos résidences de Château-Gontier, nous pouvons constater que sur nos résidences satellites, les secteurs d'activités sont nettement identifiables.

Sur Senonnes, 80% de nos résidents en situation d'emploi viennent travailler dans le domaine de l'agriculture, principalement dans l'univers des courses hippiques. Cette résidence est née en 2013, dans le but de fournir des logements aux apprentis et salariés lads jockeys. Les écuries du territoire sont les principaux employeurs de ce territoire de quelques 250 habitants.

Pour nos résidences du Maine et Loire, deux secteurs d'activités ressortent nettement, avec respectivement l'Industrie à Segré et l'Agroalimentaire au Lion d'Angers. Nous pouvons citer ici les entreprises Longchamp (Segré) et Elivia (Lion d'Angers), pour illustrer cette tendance. Nous travaillons directement avec ces dernières, qui nous ont clairement identifié.

LA SITUATION DES JEUNES A L'ENTREE

En 2021, 228 jeunes sont entrés dans nos résidences soit une augmentation de près de 20% par rapport à 2020. Cela s'explique par le fait qu'il y a eu moins de sorties en 2020, notamment à cause du COVID et des confinements.

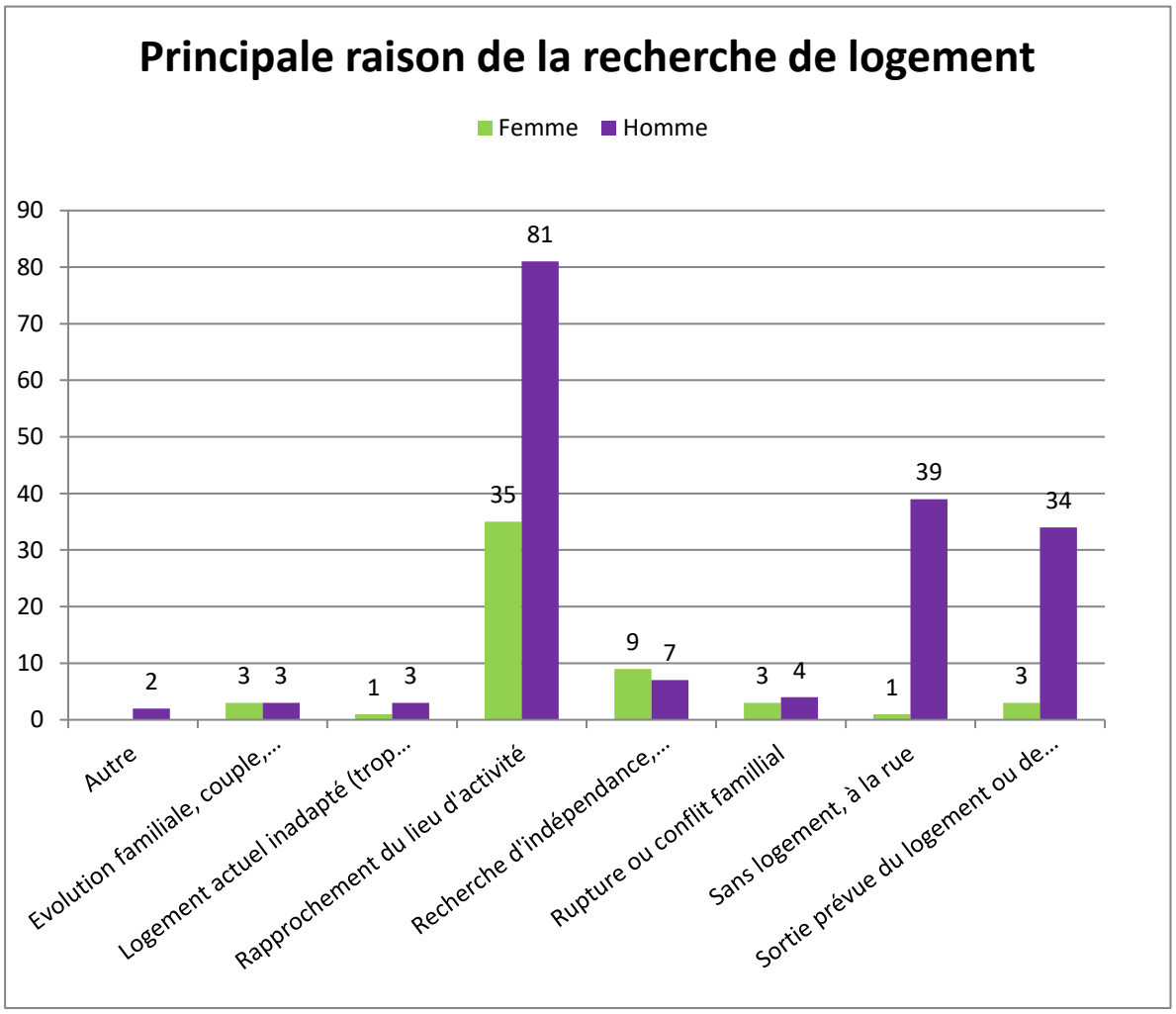

La principale raison de la recherche de logement est le rapprochement du lieu d'activité qui représente 50% des jeunes entrés dans l'année. 7% sont accueillis pour une recherche d'autonomie. 3% sont accueillis à la suite d'un conflit familial alors que cette raison représente 6% des demandes de logement. Cela s'explique en partie du fait que les jeunes dans cette situation n'ont pas forcément les ressources nécessaires pour vivre en habitat jeunes ou relève de l'hébergement d'urgence. En revanche, les jeunes sans logement ou dont la sortie du logement actuel est prévue représente 33% des jeunes accueillis alors qu'ils ne représentent que 24% des demandes. Les conventions avec le Conseil départemental de la Mayenne, notamment pour l'accueil de Mineurs Non Accompagnés explique cette différence car toutes ces demandes sont satisfaites. Ces jeunes MNA, quand ils sont pris en charge par les services du département, sont logés temporairement dans des hôtels, le temps de leur trouver une solution plus pérenne. D'autres sont à la rue et sont parfois directement orientés vers des structures comme la nôtre, pour une mise à l'abri.

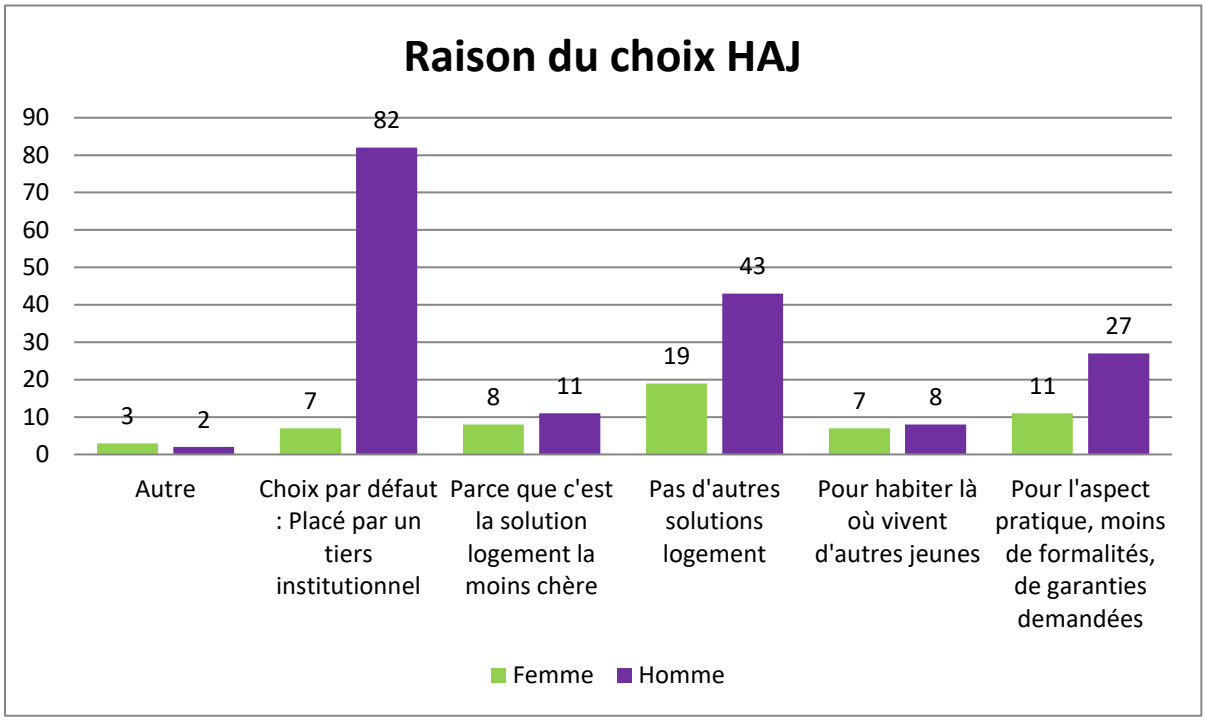

39% des jeunes entrés en 2021 ont été placés par un tiers institutionnel, soit une augmentation de 5% par rapport à 2020. 25% viennent pour l'aspect pratique et parce qu'il y a moins de formalités et de garanties demandées ; 27% n'ont pas d'autres solutions de logement. Nous sommes souvent la seule solution de logement, notamment sur les petits territoires isolés comme Senonnes.

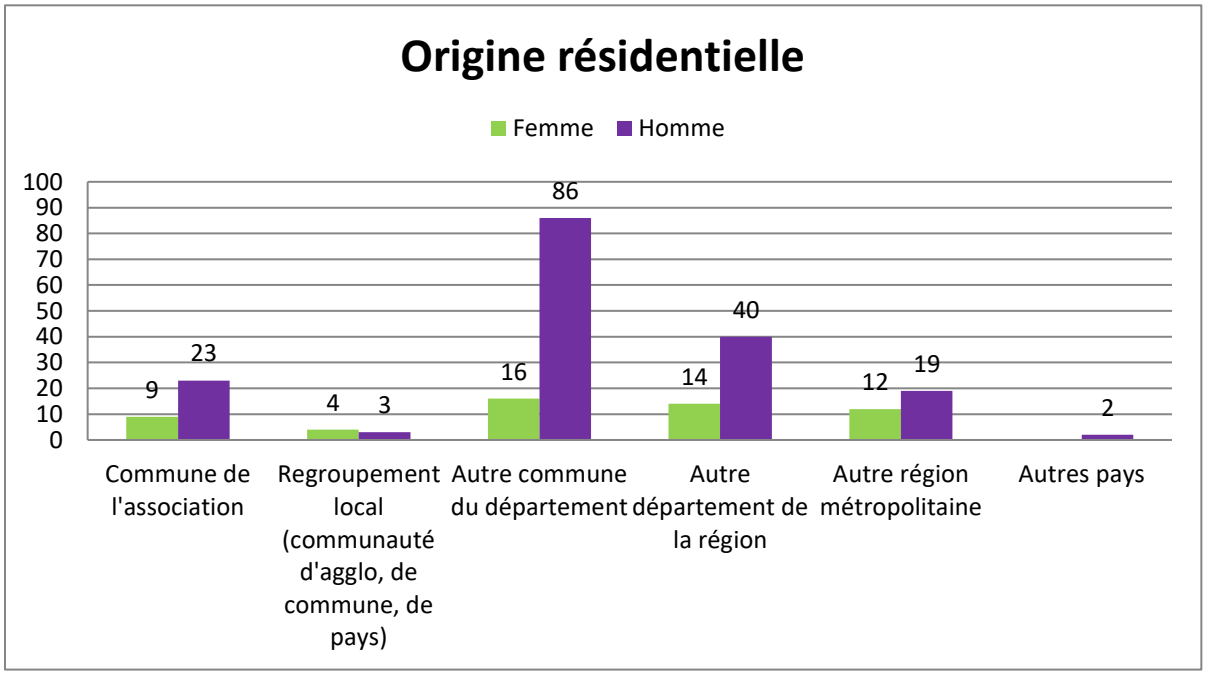

44% des jeunes entrés sont issus du département, 23% d'un autre département de la région, 13% d'une autre région métropolitaine. Nous accueillons chaque année des jeunes qui viennent d'un peu partout en France. A noter néanmoins que sur 2021, les jeunes habitant sur la commune, ou sur la communauté de communes, ont été plus nombreux à intégrer nos résidences, 17% en 2021, contre 11% en 2020. Cette augmentation est probablement due à une meilleure identification de notre structure par les jeunes « locaux », en recherche d'indépendance ou d'autonomie.

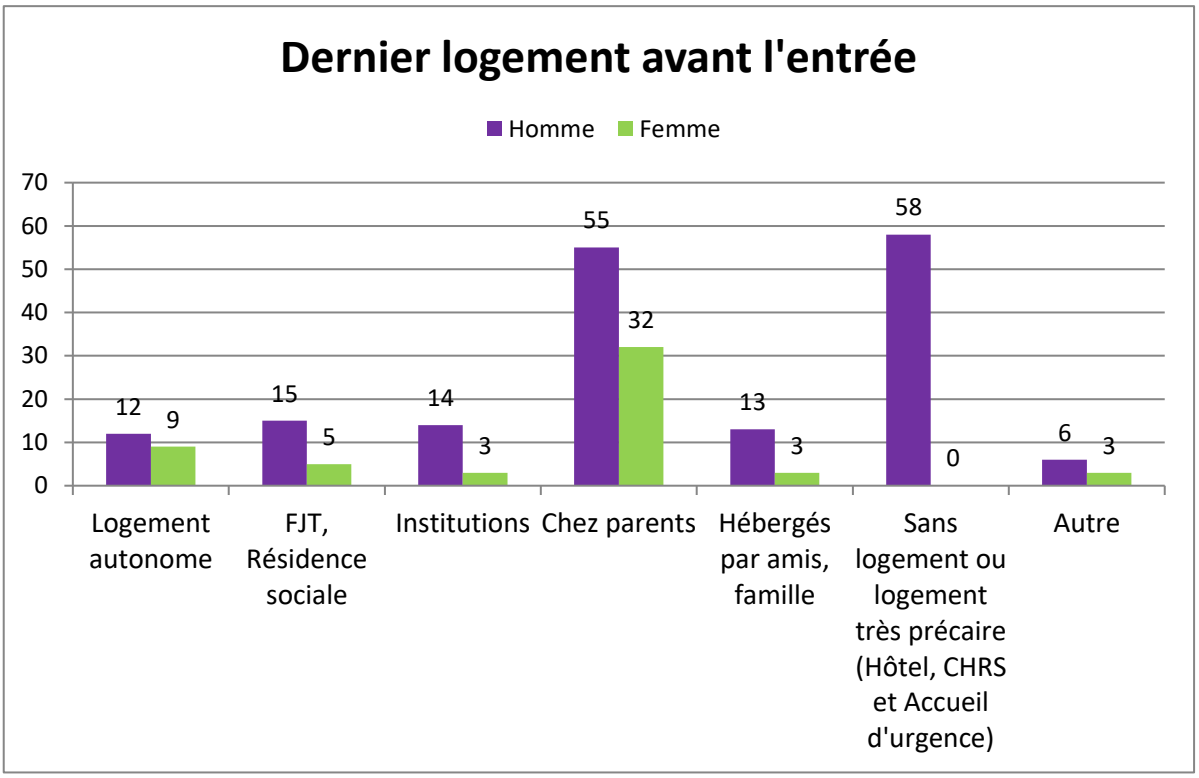

Comme en 2020, en 2021, 38% des jeunes entrés habitaient chez leurs parents avant de venir chez nous. Si l'on ajoute les jeunes hébergés chez un membre de la famille ou un ami, on monte à 45%. Nous pouvons ici, mettre en lien cette donnée avec celle des jeunes « locaux » entrés dans l'année.

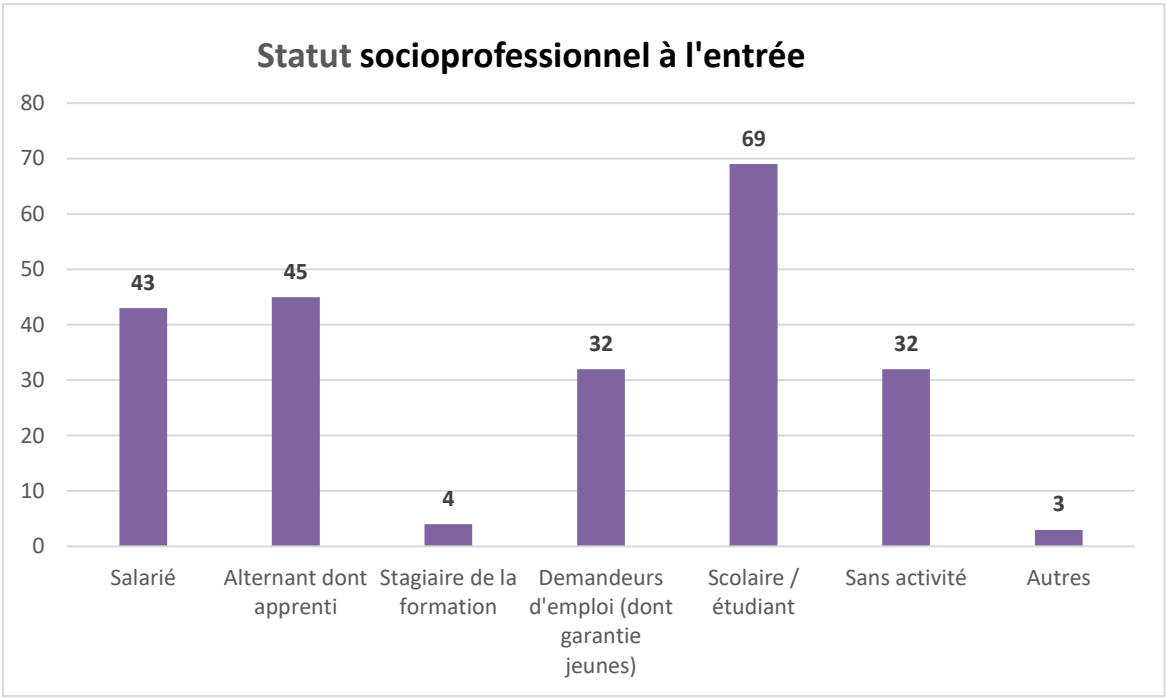

Logiquement, nous avons fait entrer plus de salariés et apprentis en 2021, en lien avec l'augmentation de ce type de profils parmi les demandeurs.

LA TYPOLOGIE DES JEUNES HÉBERGÉS EN 2021

En 2021, l'Association des Amitiés Sociales - Iliade Habitat Jeunes a hébergé un total de 372 jeunes au sein de ses différentes résidences. Comme nous l'avons déjà évoqué, nous sommes revenus à des données semblables à 2018-2019. En 2020, le turnover de nos résidents a été moindre. ***(cf. Annexe 3 – Plans du rapport d'activité).***

	CHÂTEAU GONTIER	LION D'ANGERS	SEGRÉ	SENONNES	TOTAL
Nombre de jeunes hébergés	184	37	37	114	372

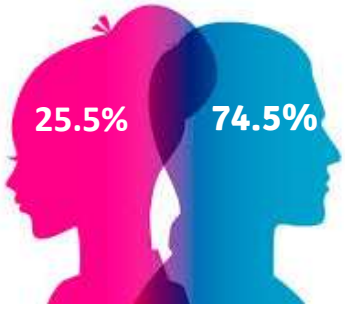

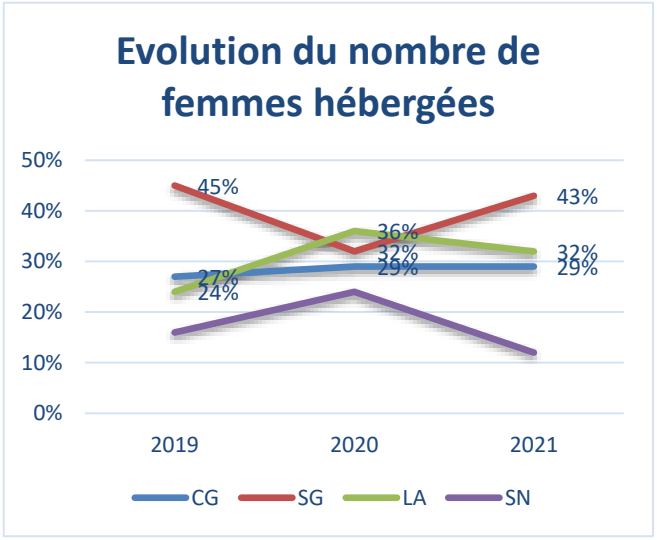

Les demandes provenant majoritairement de jeunes hommes, les jeunes hébergés sont inévitablement en grande partie des jeunes hommes. A noter que la parité est néanmoins, plus ou moins respectée sur notre résidence de Segré.

Mise à part l'année 2020, cette résidence a toujours accueillie beaucoup de jeunes femmes. Une entreprise comme Longchamp attire plus jeunes femmes que de jeunes hommes.

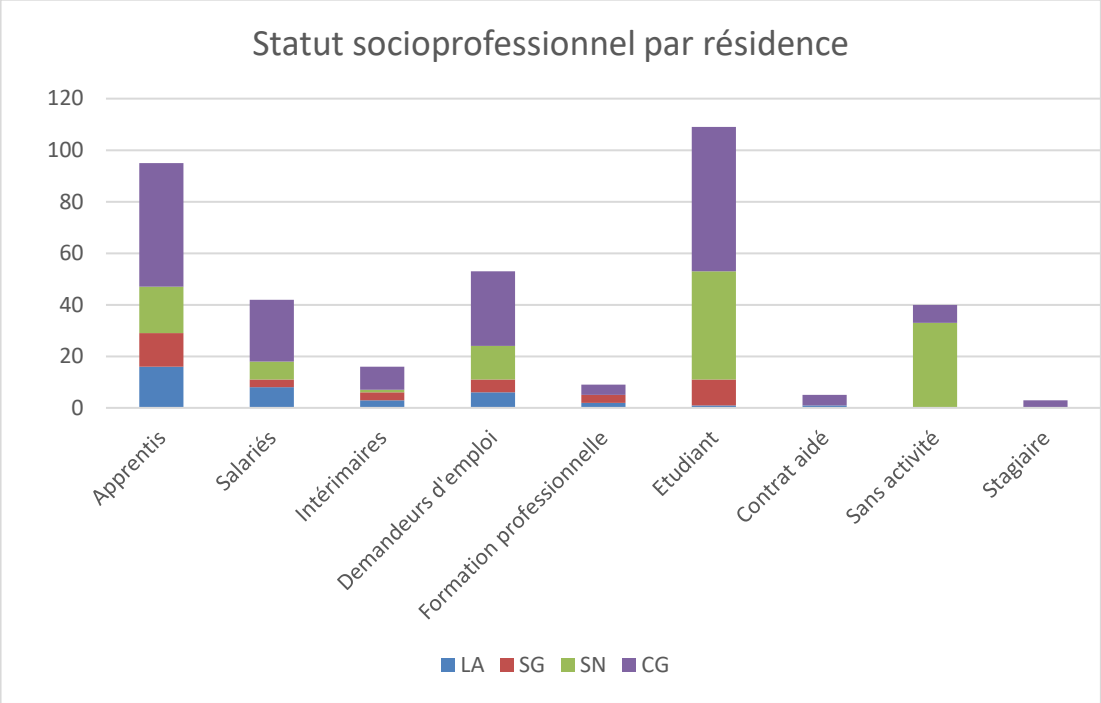

Nous avons déjà évoqué le profil des demandeurs plus haut, et il est logique ici, de retrouver, plus ou moins les mêmes données, parmi les jeunes hébergés en 2021.

La plupart des jeunes hébergés en 2021 sont dans une démarche de projet professionnel (salariés, apprentis, en formation). Ils représentent plus de la moitié des jeunes hébergés en 2021. Près d'un tiers des jeunes sont scolarisés ou étudiants. Nous retrouvons ensuite les demandeurs d'emploi, en majorité des jeunes étant en contrat « Garantie Jeunes » suivi par les Missions Locales de Segré et de Château-Gontier, ce dispositif s'inscrit dans une démarche d'accompagnement professionnel.

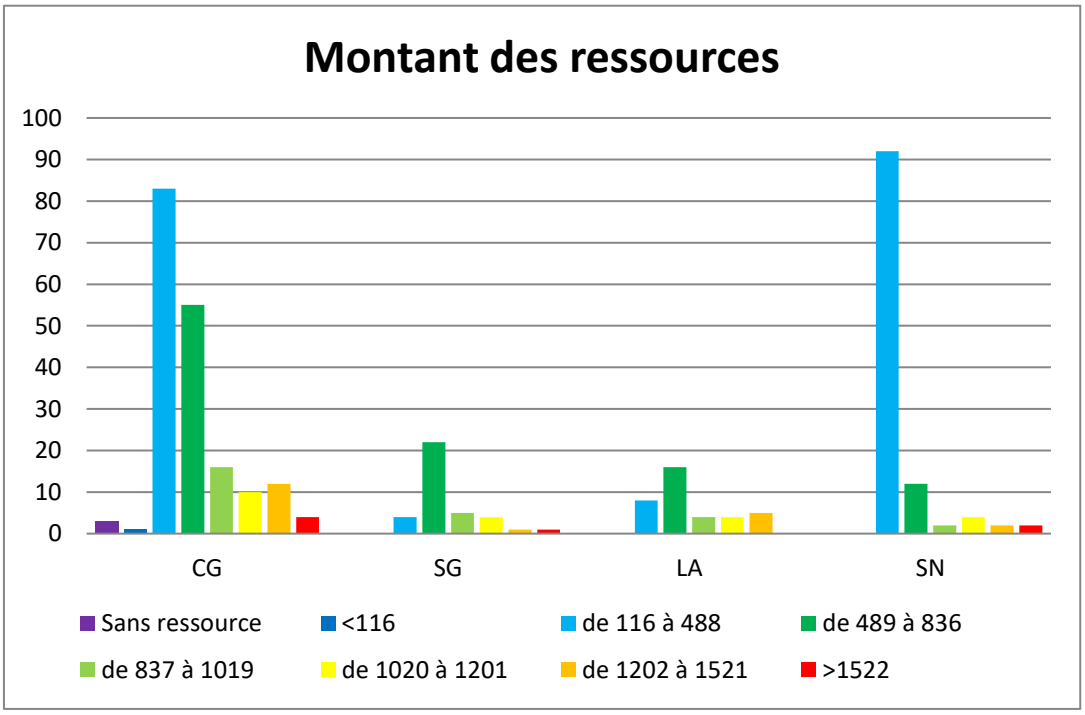

Même si les ressources des jeunes hébergés en 2021 sont majoritairement liées à leur activité professionnelle, on constate qu'une grande majorité d'entre eux vivent sous le seuil du niveau de vie médian (867€). La forte proportion de jeunes bénéficiant de l'aide à la personne s'explique, une nouvelle fois, par l'accueil de jeunes majeurs non accompagnés dans les résidences de Senonnes et de Château-Gontier.

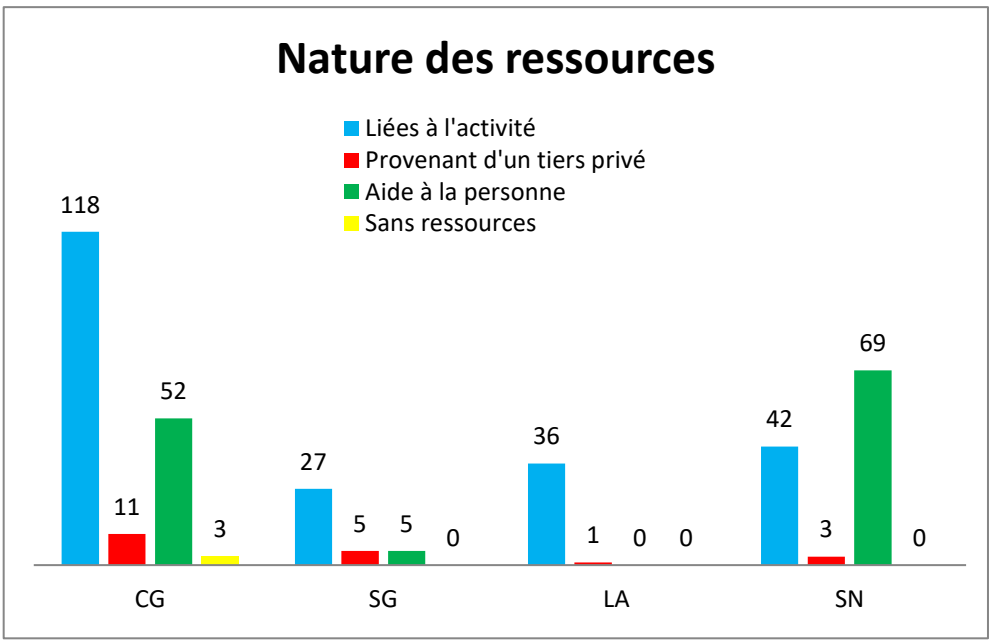

52% des jeunes hébergés en 2021 ont un niveau « primaire ou collège » correspondant pour la plupart aux mineurs non accompagnés ayant été scolarisés dans leur pays d'origine, et accueillis sur nos résidences mayennaises. Nous pouvons remarquer que sur cette donnée de niveau de diplôme, nos résidences du Maine et Loire sont nettement plus mixtes.

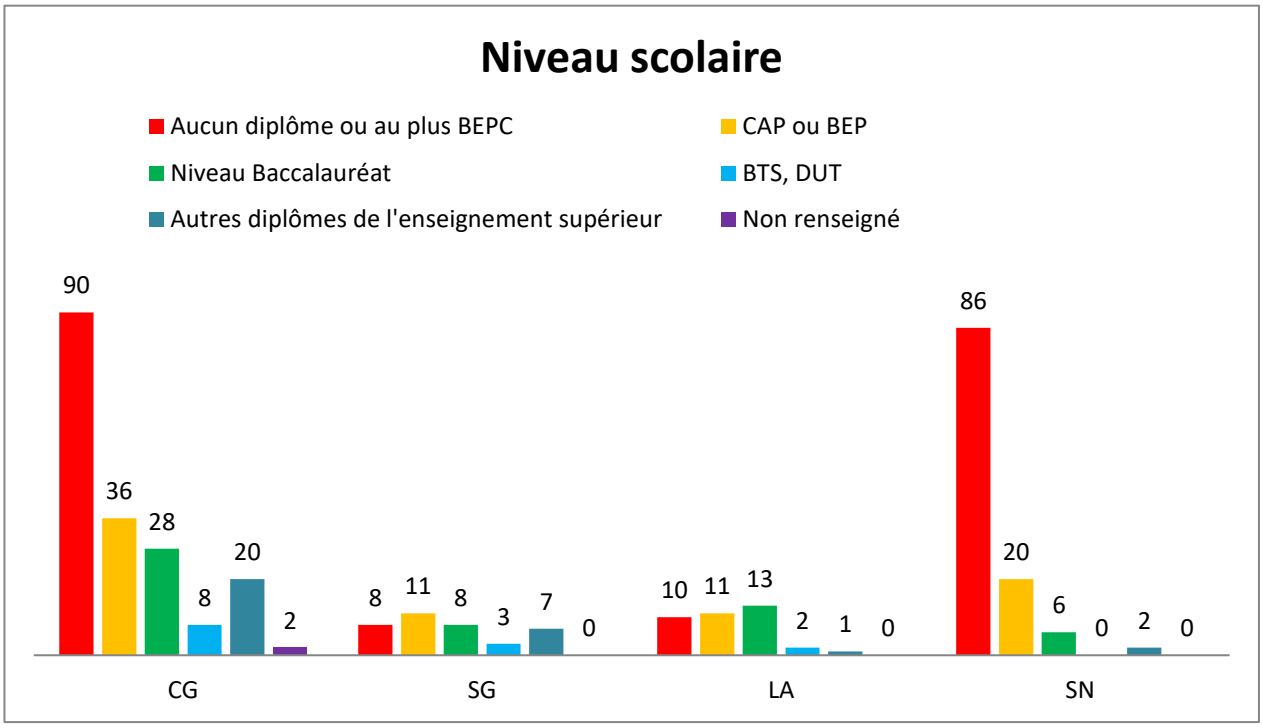

LA SITUATION DES JEUNES A LA SORTIE

En 2021, nous dénombrons 221 sorties de jeunes dans l'année. La tendance est clairement depuis plusieurs années à une hausse de la moyenne de la durée de séjour. A noter que parmi les séjours des jeunes femmes sont plus long, avec une durée moyenne d'environ un an e 2021.

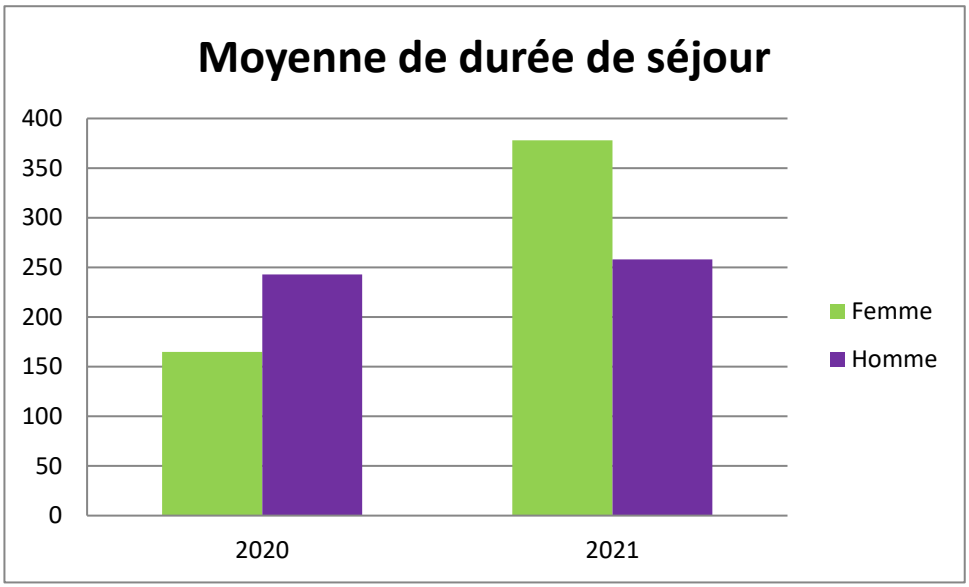

En 2021, la durée moyenne de séjour au sein de l'association est de 9.6 mois contre 7.9 mois en 2020. Nous observons une augmentation de la durée de séjour du en parti au confinement et au fait que les jeunes sont restés chez nous. Il y a eu moins de mouvement en 2020 et les jeunes sortis en 2021 sont donc restés plus longtemps en 2020.

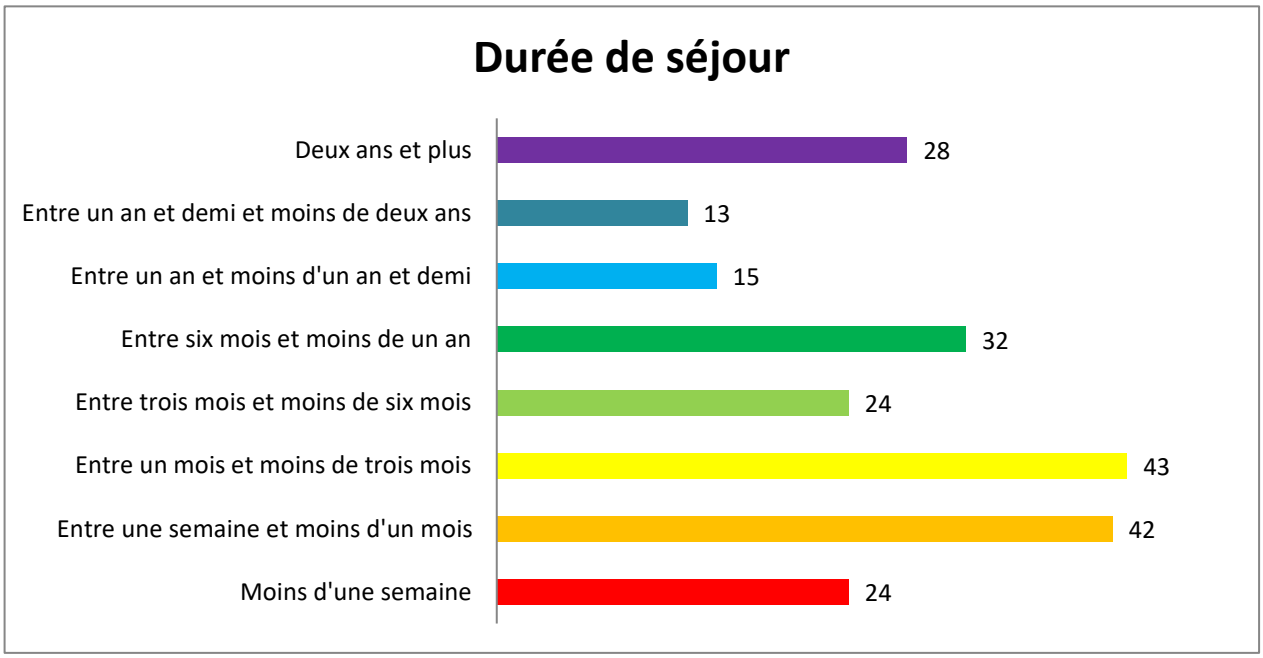

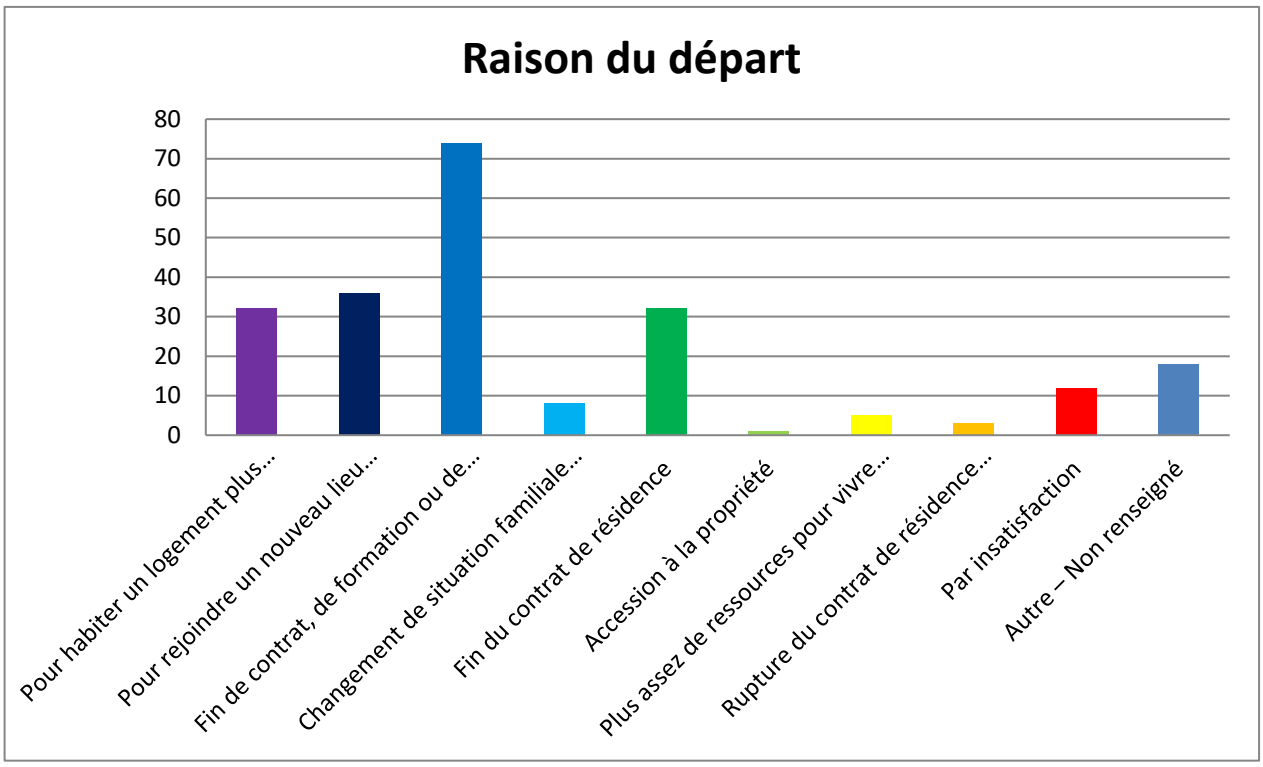

Plus de 60% des départs sont liés à des sorties positives. Une formation, une scolarité, ou un contrat qui s'arrête, mais souvent prévu, dès l'accueil du jeune. Une accession à un logement autonome, ou un déménagement pour rejoindre un nouveau lieu d'activités.

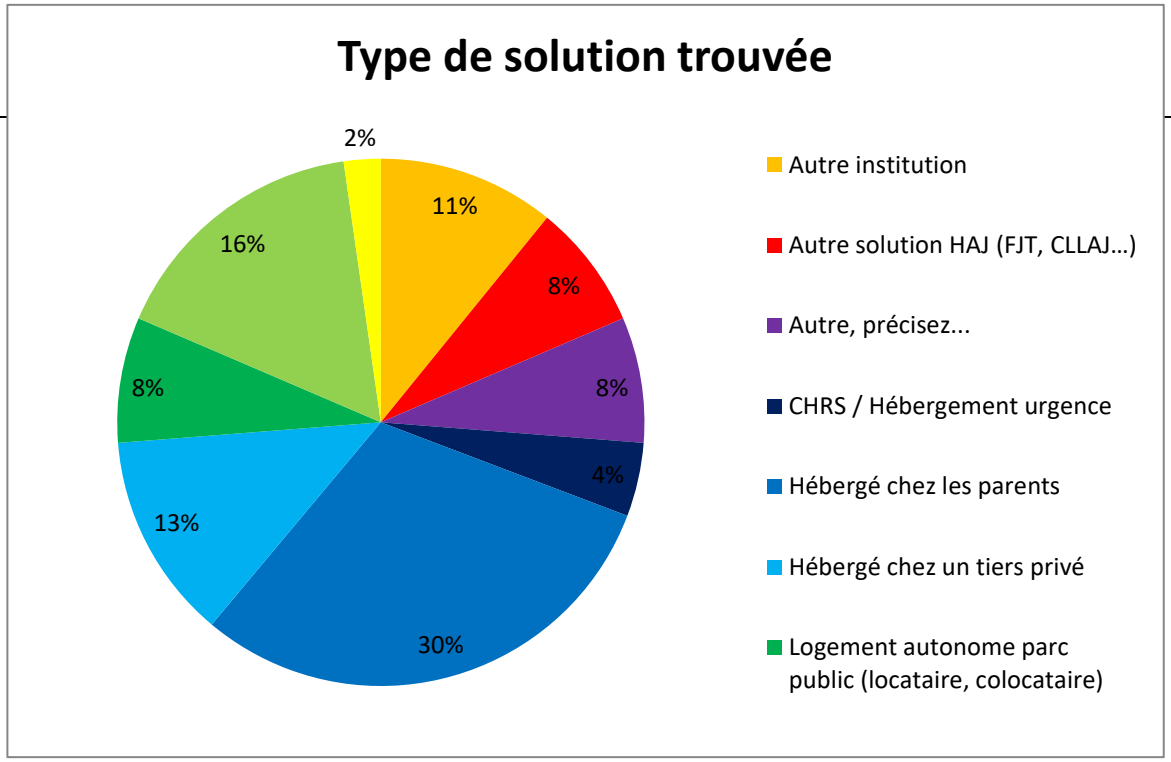

Plus de la moitié des jeunes qui quittent nos résidences s'installent sur une commune du département, ou sur la commune même de la résidence dans laquelle ils étaient hébergés. Même si une partie d'entre eux retournent chez leurs parents, une part non négligeable s'installe définitivement sur le territoire de la résidence et accède à un logement autonome.

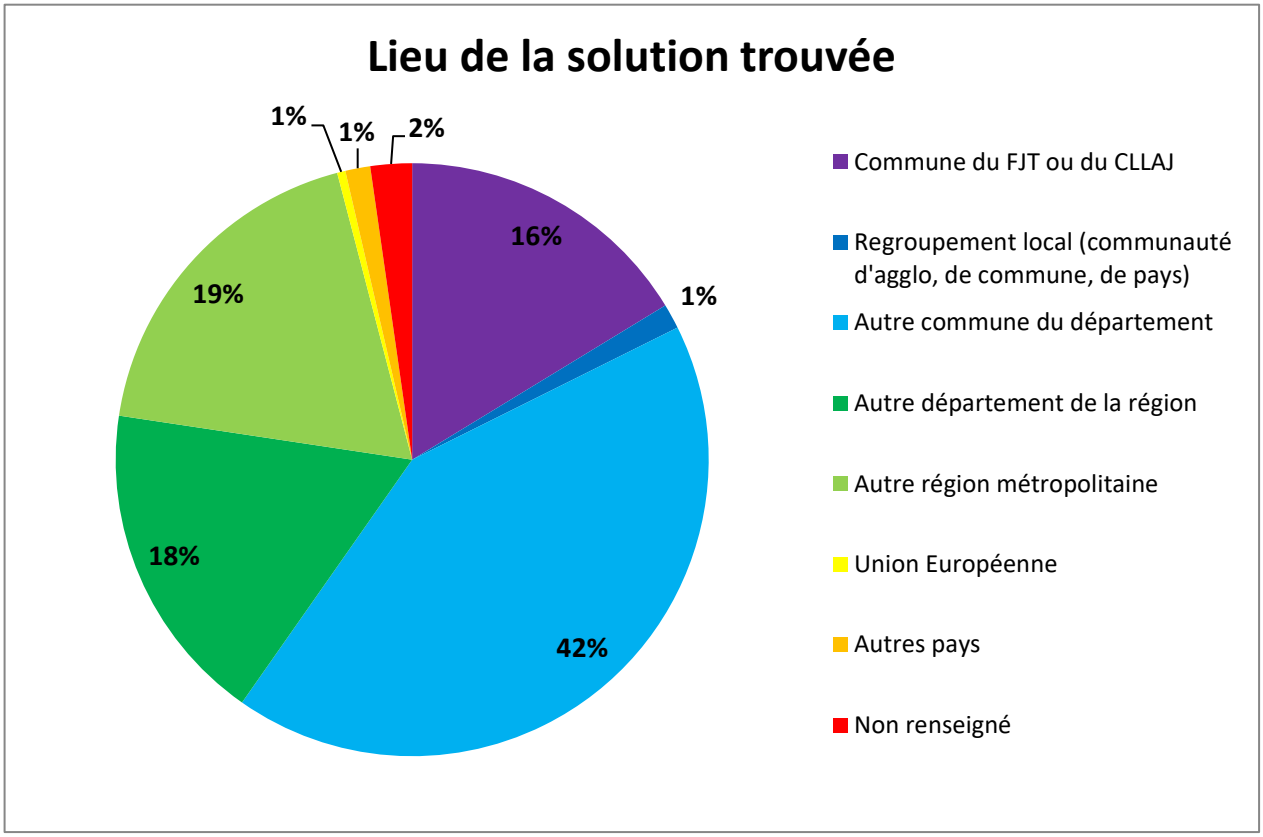

Les outils d'accueil

Les livrets d'accueil

Depuis 2019, l'équipe socio-éducative distribue un nouveau livret d'accueil à l'entrée du résident. Les brochures sont adaptées en fonction du lieu d'implantation des résidences de l'association.

La fiche inscription

La fiche d'inscription permet de recenser les informations nécessaires à l'admission d'un jeune.

Dorénavant, le résident, en signant ce document, est informé que certaines données personnelles le concernant peuvent être enregistrées sur notre nouveau logiciel informatique : le SIHAJ. Une note d'information liée aux questionnaires de satisfaction a également été ajoutée.

Dans la cadre de notre démarche RSO, et pour éviter de devoir les réimprimer, nous les communiquons de plus en plus sous format numérique.

Les questionnaires de satisfaction

A leur arrivée et à leur départ, la satisfaction de nos résidents est mesurée. Pour cela, nous utilisons les questionnaires de satisfaction élaborés à l'échelle régionale. Chaque année, nous réalisons une analyse de ces questionnaires, qui nous permet de définir des pistes d'amélioration pour l'ensemble de nos services.

Le SIHAJ (Système d'Information Habitat Jeunes)

En 2020, L'Iliade Habitat Jeunes a recruté un assistant comptable, Stéphane COUVE en renfort de Christèle AVIT notre comptable. Ce recrutement a permis de faire un vrai bond en avant concernant le SIHAJ. En effet, Stéphane COUVE s'est très rapidement adapté à cet outil. Toute la facturation concernant l'hébergement sur toutes les résidences est désormais faite exclusivement sur le SIHAJ ainsi que les encaissements correspondants.

En 2020, nous avons supprimé plusieurs fichiers Excel. Le SIHAJ nous permet d'obtenir les données nécessaires pour le dossier vert, l'observatoire de la demande ainsi que pour la synthèse de l'accompagnement personnalisé. Tout est saisi uniquement dans le SIHAJ. Nous pouvons ensuite exploiter les données sous forme de tableur EXCEL.

Lors du 1er confinement, tous les résidents ont été contacté afin d'obtenir l'accès au site MYSIHAJ et ainsi d'avoir accès à leur avis d'échéance. Il faut leur donner la possibilité d'accéder à cet outil dès leur accueil. C'est pourquoi nous avons ajouté de point sur la liste des choses à faire à l'entrée du jeune.

Plusieurs formations ont eu lieu sous la forme de webinaire en 2020 et 2021. Celle sur le TPV nous a permis de voir que nous n'avions pas l'utilité de celui-ci étant donné que nous ne faisons pas de vente au comptoir. Celles sur la gestion locative et sur les données statistiques étaient plus des rappels. Néanmoins, les demandes de logement internet se font désormais directement sur le SIHAJ par les jeunes et sont ainsi directement intégrées au SIHAJ. C'est une réelle avancée, comme nous l'avons déjà évoqué, car parfois les demandes de logement internet arrivaient dans les SPAM et certaines pouvaient ne pas être traitées. Maintenant elles apparaissent sur notre écran d'accueil dans demande de logement non traitée.

Une autre avancée importante est la dématérialisation des bordereaux APL. Pour nos deux résidences du Maine et Loire, les bordereaux sont directement envoyés sur une messagerie sécurisée dans le SIHAJ. Il suffit alors d'importer le bordereau et de faire une simple vérification. Il n'y a plus à saisir les lignes une par une.

Le prélèvement automatique avait été mis en place mais des problèmes de dates ne nous permettaient pas d'exploiter cette possibilité. Désormais c'est chose faite, grâce à une évolution importante du système. Ceci est encore un gain de temps de saisie car avant il fallait saisir les encaissements de manière individuelle. Maintenant le montant du prélèvement est calculé automatiquement et il n'y a plus qu'à le vérifier.

Suite à ces formations, de nouvelles procédures ont été créées et d'autres ont été actualisées. Afin de s'assurer que toutes les informations soient saisies lors des accueils et des départs, un listing a été créé et est joint à chaque dossier de jeune.

Accueil d'un résident

- ☐ Dossier d'inscription complet
- ☐ EDL entrant
- ☐ Demande de logement complète
- ☐ Création du séjour
- ☐ Infos sociales et diverses
- ☐ Situation en cours à l'entrée
- ☐ Adhésion + RIB
- ☐ Affecter famille tarifaire
- ☐ Prélèvement SEPA
- ☐ APL estimé
- ☐ prestations
- ☐ Affectation 1/3 payeur
- ☐ Affecter les prestations
- ☐ Facturation Excell
- ☐ Facturation sihaj
- ☐ Enquête de satisfaction
- ☐ Codes mysihaj
- ☐ Création dossier d'accompagnement
- ☐ Compléter ses dispositifs
- ☐ Encaissement caution
- ☐ Dossier APL (CAF/MSA)

Perspectives 2022

La priorité 2022 est de mettre en place les exports comptabilité pour arrêter la double saisie de la facturation et des encaissements. Cela devrait considérablement alléger le temps passé à faire de la saisie.

Le suivi du bâti doit être géré via le SIHAJ pour l'ensemble des résidences. Il faut tenir à jour les interventions dans les logements afin d'avoir un regard précis de la disponibilité des logements. A ce jour, les interventions sont enregistrées une fois qu'elles sont réalisées. L'idéal serait que la saisie soit anticipée afin de prévoir au moins les interventions bloquant un logement comme cela s'est passé en 2020.

Nous souhaitons mettre en place l'application « My SIHAJ » pour permettre aux résidents d'avoir accès à leurs RDV d'accompagnement, aux plannings d'animations ainsi qu'à leur avis d'échéance.

Des espaces d'accueil réaménagés

Les espaces collectifs et d'accueil sont très importants dans nos résidences, ils sont la première chose que les jeunes et leurs proches voient en arrivant. Nous avons, en 2019, repenser l'espace d'accueil de notre résidence Paul Armand Lepage, en y installant des petits salons, plus conviviaux. Nous sommes également en réflexion sur l'aménagement de l'espace d'accueil de notre résidence Nelson Mandela.

Celui du Lion d'Angers a également été réaménagé, avec l'installation d'un point informatique.

En 2020 et 2021, de petits agencements ont été réalisés (petite déco, …). En 2022, une partie de notre espace « bureaux » au siège de l'association va être restructurée, en lien avec le projet « cuisine collective ». L'intégralité de notre espace d'accueil, au siège, sera repensé à moyen terme.

Nous avons également le projet d'aménager toujours plus nos espaces collectifs, notamment la terrasse de notre résidence Nelson Mandela de Segré.

Nos procédures

✓ **Procédure d'entrée**

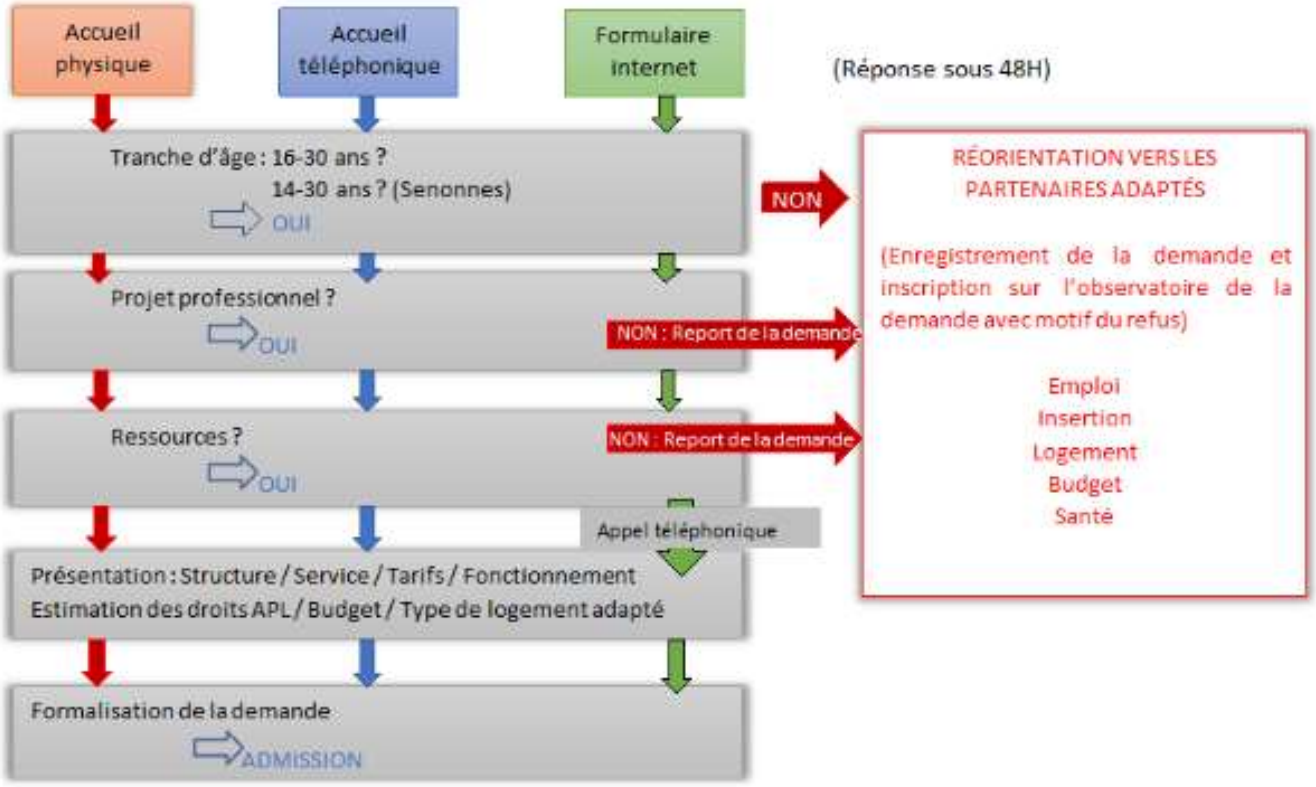

✓ **Procédure d'admission**

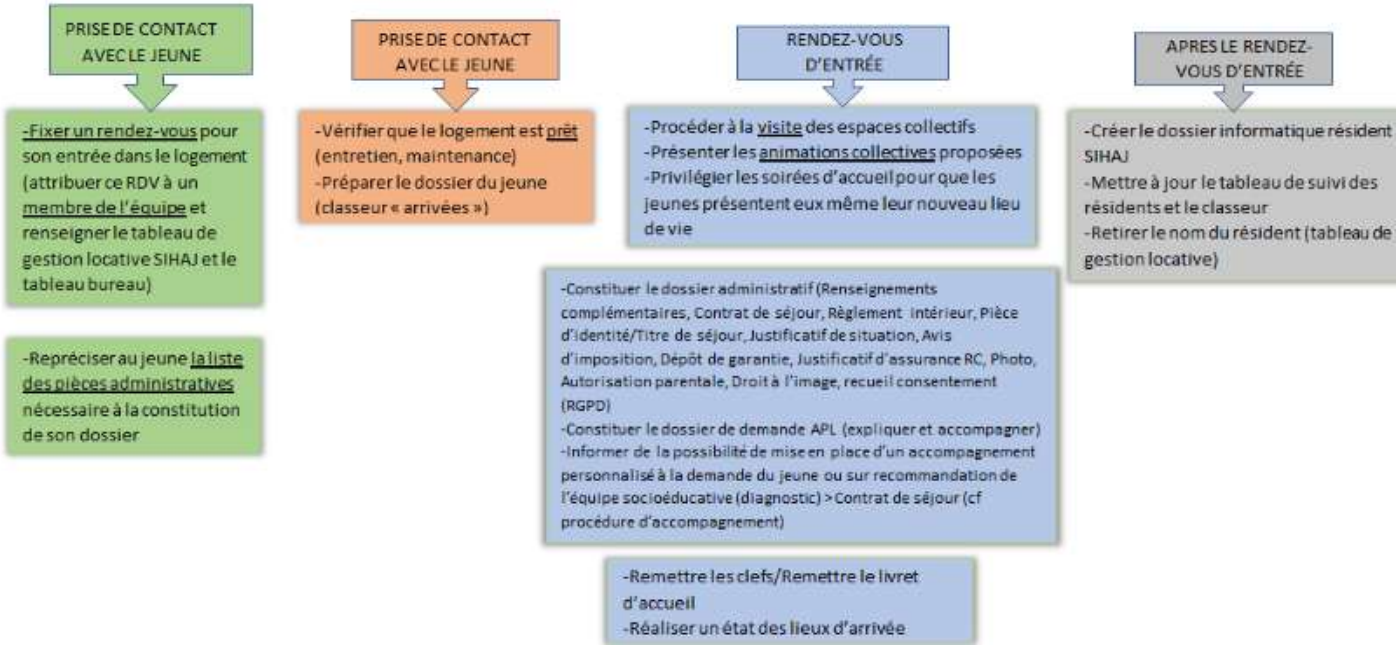

✓ **Procédure d'accompagnement personnalisé**

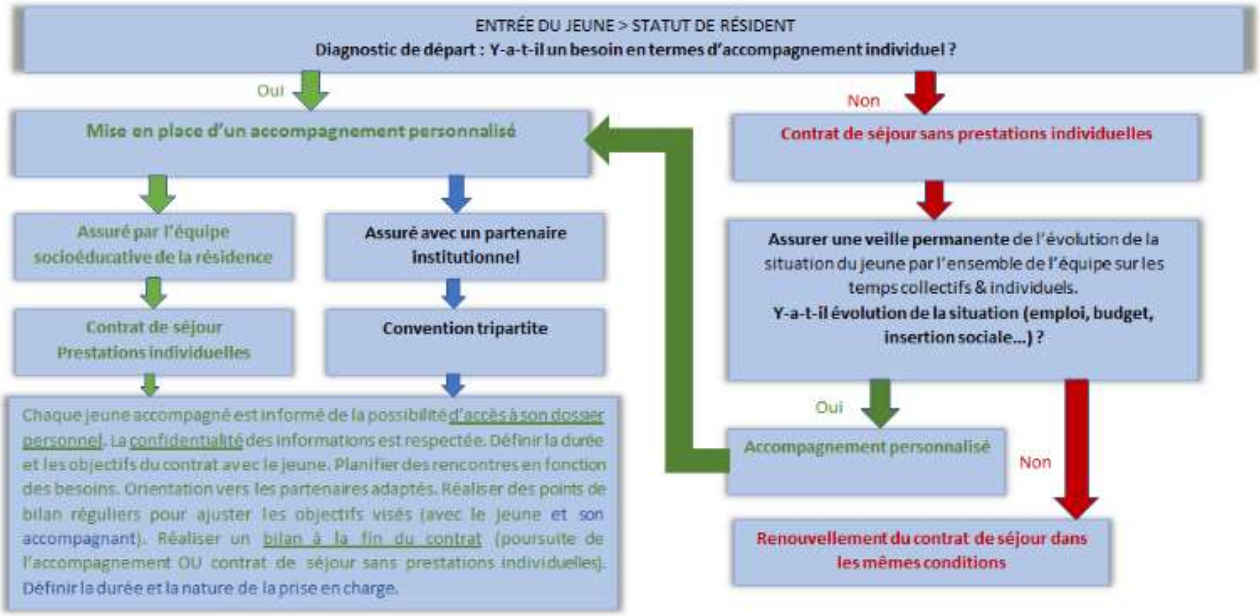

✓ **Procédure d'accompagnement collectif**

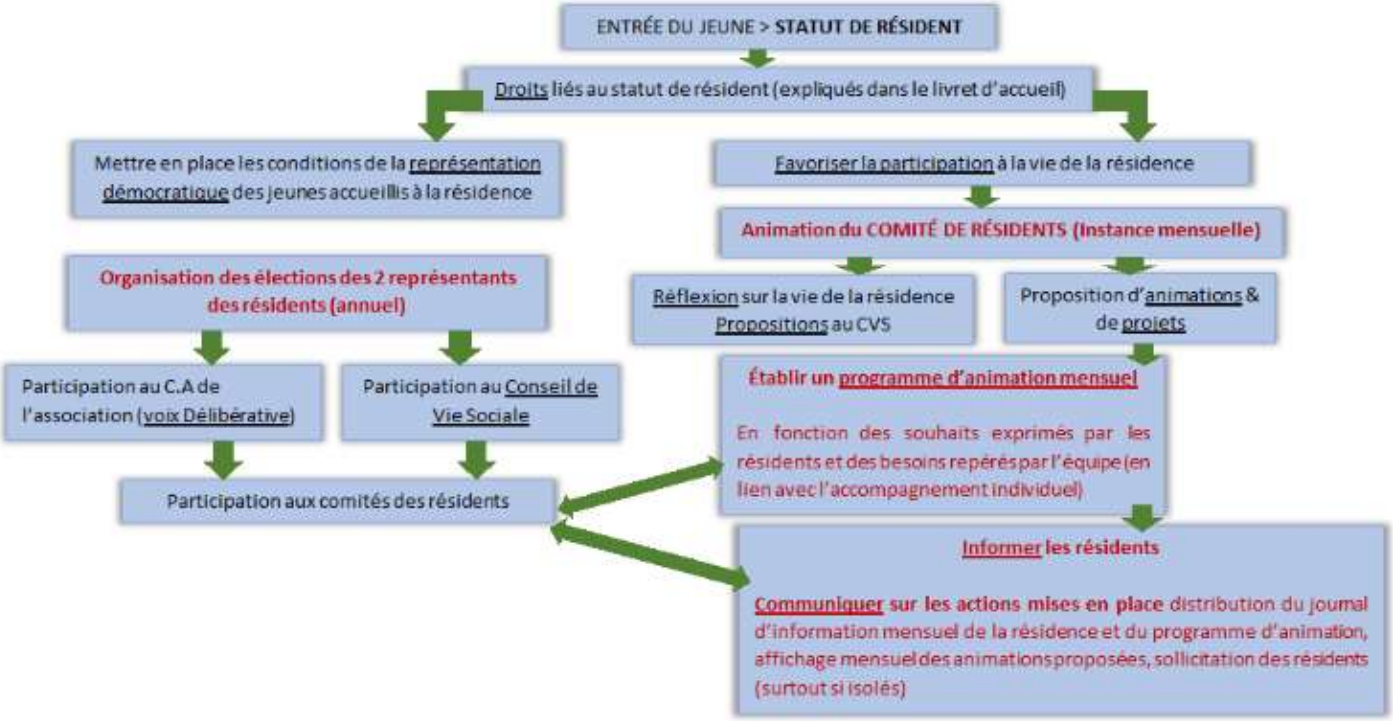

LES PROJETS ENVISAGÉS EN 2022

Forte du bilan de notre projet socio-éducatif 2017-2020 et de l'écriture du projet socio-éducatif 2021-2024, l'équipe salariée, en lien avec la direction, prévoit plusieurs chantiers visant à améliorer l'accueil des jeunes (chantiers entamés pour certains, mais non finalisés) :

- **Réécriture du règlement intérieur et du contrat de résidence, en lien avec le Conseil de Vie Sociale**.
- **Mise à jour des fiches « urgence » placardées dans les logements**.
- **Harmonisation des méthodes de saisies sur le SIHAJ.**
- **Valorisation de l'accueil des nouveaux arrivants par les résidents eux-mêmes (présentation des lieux, du fonctionnement, des animations, etc.)**.
- **Réfection du hall d'accueil et de la cuisine collective de notre résidence Paul Armand Lepage (siège de l'association**).

L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Proposer, si besoin, aux jeunes accueillis un accompagnement personnalisé vers l'autonomie dans tous les domaines de la vie sociale et professionnelle. Nos services d'accompagnement sont assurés par des professionnels et s'inscrivent dans un projet transversal aux différents acteurs de l'association et du territoire.

L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ PROPOSÉ EN 2021, EN QUELQUES CHIFFRES

« Habiter un territoire, ce n'est pas simplement y loger, c'est aussi avoir les moyens d'y construire sa vie, de s'y sentir bien et de s'ouvrir aux autres.»

Chaque jeune accueilli au sein des résidences de l'Association des Amitiés Sociales – Iliade Habitat Jeunes est informé, à son arrivée, de la possibilité de bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

Cet accompagnement, défini avec le jeune, peut être un soutien ponctuel ou un suivi régulier. Il peut aborder différents domaines de la vie quotidienne :

- **L'insertion sociale : budget, santé, alimentation, mobilité, accès et maintien aux droits, pratiques numériques, socialisation, citoyenneté ;**
- **L'insertion professionnelle : aide à la définition d'un projet professionnel, soutien dans les démarches administratives liées à l'emploi ;**
- **Le parcours logement : comportement, capacité à habiter, suivi des risques locatifs ;**
- **La préparation à la sortie : aide à la recherche et à l'accès au logement.**

Ce travail est également réalisé en partenariat avec les travailleurs sociaux des différents territoires (Mission Locale, Associations tutélaires, établissements éducatifs, ASE, Maisons Départementales des Solidarités, SESSAD, SAVS, etc.), et prend la forme de rencontres tripartites, de synthèses, …

A l'échelle de l'association, cet accompagnement représente pour l'année 2021 :

295 jeunes accompagnés sur l'ensemble des résidences

Dont 167 bénéficiant d'un accompagnement par un partenaire

1458 rendez-vous d'accompagnement réalisés

LES DONNÉES GÉNÉRALES PAR RÉSIDENCE

D'une manière générale, le nombre de RDV a nettement diminué en 2020 à la suite du confinement et aux mesures de chômage partiel. En 2021, les choses ont repris leur cours habituel, malgré le contexte sanitaire.

L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE SUR NOS RESIDENCES DE CHATEAU-GONTIER

En 2021, 146 résidents hébergés dans nos résidences de Château-Gontier ont pu bénéficier d'un accompagnement personnalisé, soit 80% des jeunes hébergés sur l'année. On comptabilise ainsi 810 rendez-vous réalisés.

Les 5 thématiques qui ressortent de ces accompagnements en 2021 sont les suivantes :

- **La capacité à habiter**
- **Le comportement et la citoyenneté**
- **L'accès et le maintien aux droits**
- **La santé et l'alimentation**
- **Les démarches d'insertion professionnelle**

Parmi ces 5 thématiques, celle sur la capacité à habiter celle qui aura été le plus abordée en 2021. Nous avons fait le choix de programmer plus de visites de logements depuis plusieurs années. Nous sommes toujours dans l'expérimentation pour trouver les solutions aux problèmes récurrents liés à l'entretien du logement. Nous avons mis en place, fin 2021, un nouveau système de visites, que nous allons développer en 2022. ***(Cf : page 95)***

Autre point remarquable pour nos résidences de Château-Gontier, le nombre de RDV durant lesquels est abordée la thématique du comportement. Cela est probablement dû à la moyenne d'âge des jeunes hébergés sur ces résidences, et notamment sur Paul Armand Lepage. Située au siège de l'association, nous y installons la grande majorité des jeunes mineurs. Dans leur première autonomie, manquant parfois de maturité, un rappel au règlement intérieur est souvent nécessaire.

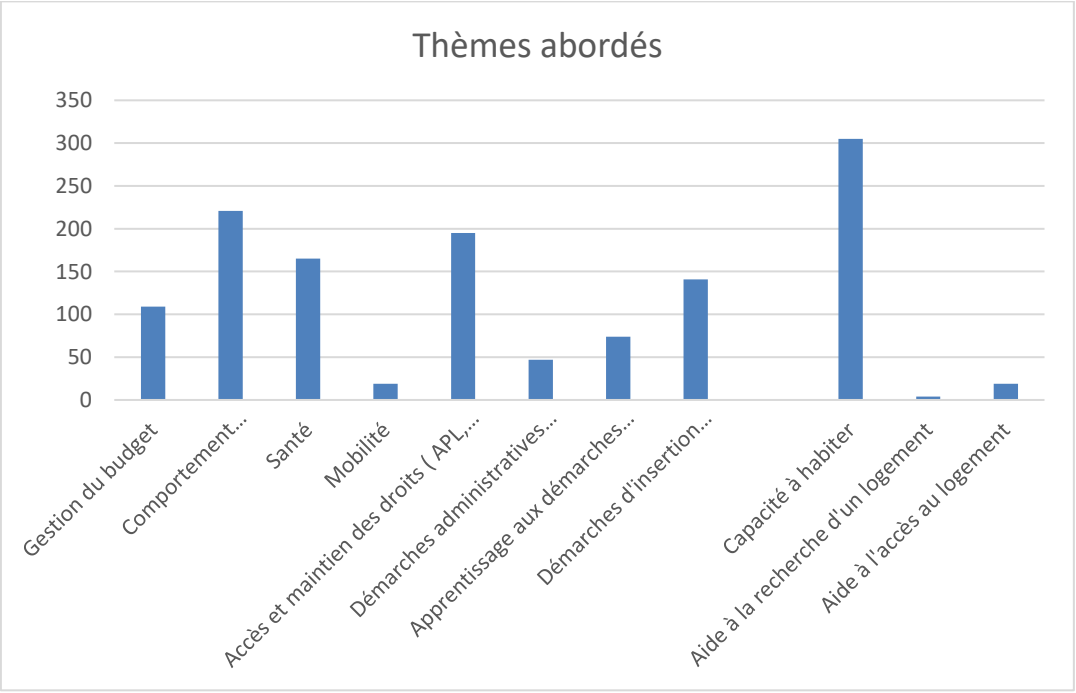

Parmi l'ensemble de ces jeunes ayant nécessité un accompagnement personnalisé par l'équipe socio-éducative, 64 étaient également suivis par un partenaire : principalement par l'ASE (40%) mais aussi la Mission Locale (22%).

Certains jeunes peuvent être accompagnés par plusieurs partenaires. Il n'est pas toujours facile de les enregistrer dans telle ou telle case. Sur ce point, grâce à notre outil SIHAJ, nous progressons chaque année pour affiner nos données.

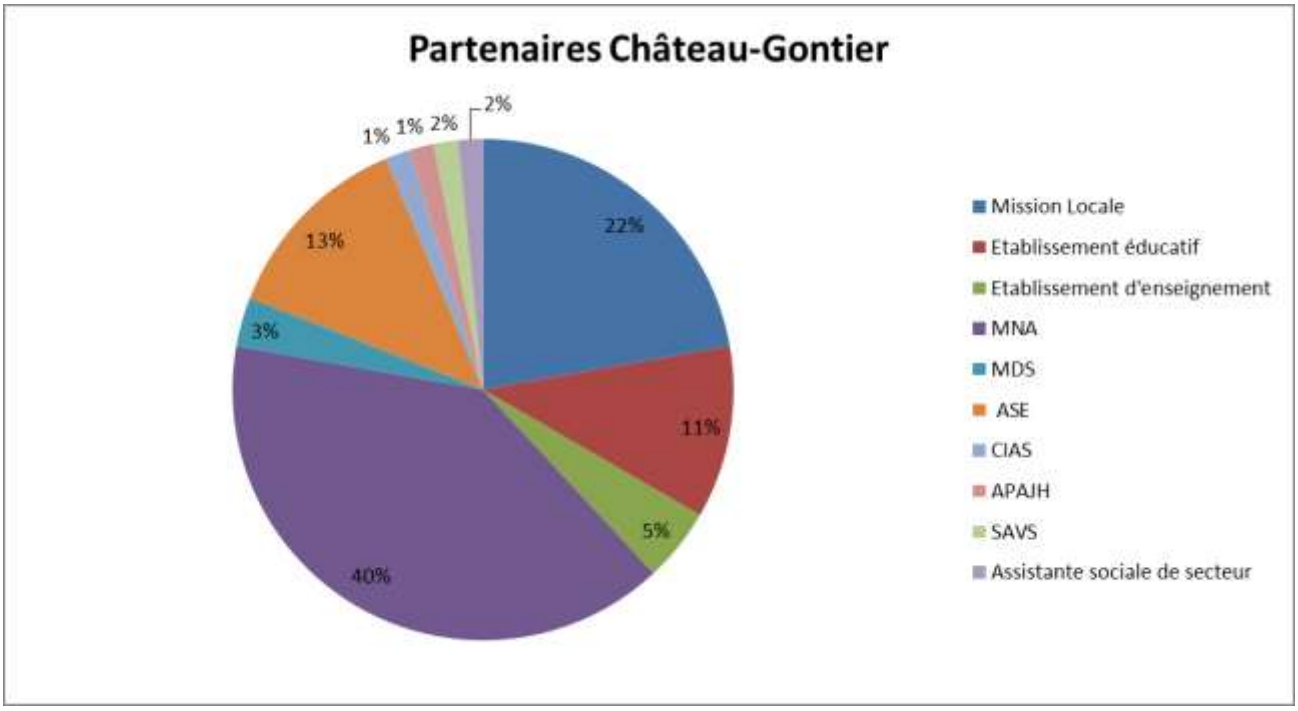

L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE SUR NOTRE RESIDENCE DE SENONNES

Concernant la résidence de Senonnes, 82 jeunes ont bénéficié au cours de l'année d'un accompagnement individualisé, soit 72% des résidents hébergés dans l'année. 340 rendez-vous ont été comptabilisés.

Plus d'un résident sur deux étant un mineur non accompagné (60% des jeunes hébergés en 2021 à Senonnes), il est logique de constater que les principaux thèmes abordés durant ces entretiens soient la santé/l'alimentation et le champ professionnel. En effet, dans le cadre de la convention signée avec le Conseil Départemental de la Mayenne, il est notamment stipulé qu'un accompagnement à la santé et à la recherche de stages sera proposé aux jeunes mineurs migrants par l'équipe socio-éducative. Nous retrouvons ce constat pour nos résidences de Château-Gontier, pour les mêmes raisons, bien que dans une moindre mesure.

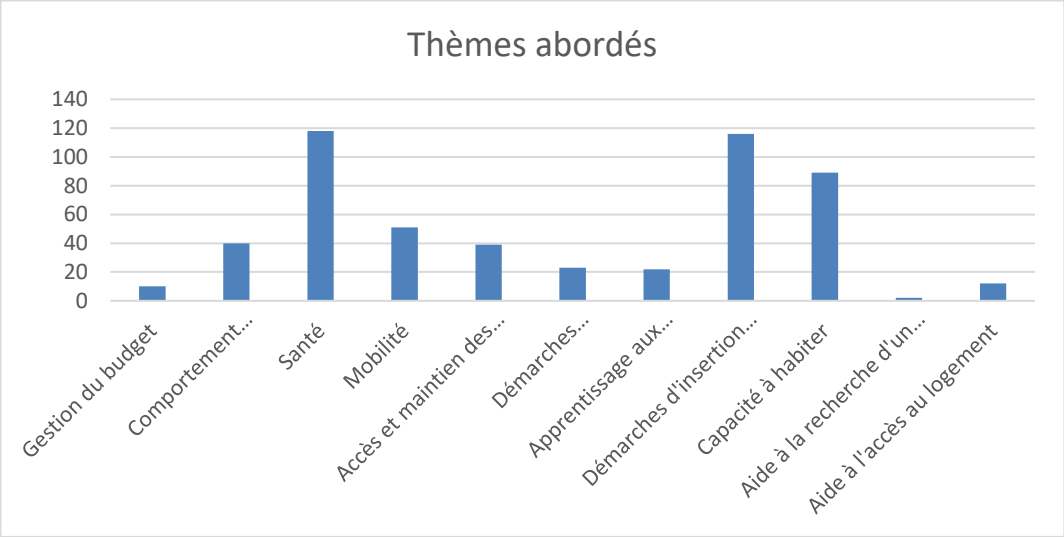

En 2021, sur Senonnes, les 82 résidents accompagnés par nos équipes l'étaient également par un partenaire (Aide Sociale à l'Enfance, Centre EPIDE de Combrée). A noter que l'accompagnement des jeunes de l'EPIDE se fait en partie en lien direct avec le partenaire, sans présence systématique du jeune. Ce qui peut parfois être problématique pour le suivi des dossiers.

Comme énoncé ci-dessus, les jeunes mineurs non accompagnés représentent une part importante des résidents de Senonnes. Il en découle donc logiquement que 83% des accompagnements réalisés en lien avec un partenaire le soient avec les services de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE 53).

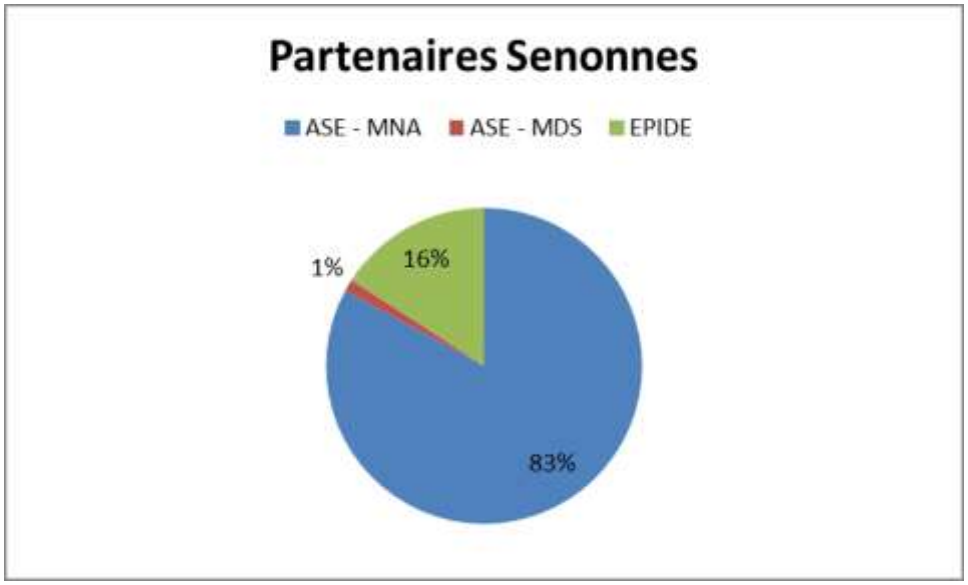

L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE SUR NOTRE RESIDENCE DU LION D'ANGERS

Sur notre résidence du Lion d'Angers, 31 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement individualisé. Ce qui représente 81% des 37 résidents hébergés dans l'année. Ces accompagnements représentent 144 rendez-vous.

L'accompagnement effectué auprès des jeunes est global, comme pour l'ensemble de nos résidences, ainsi tous les sujets peuvent être abordés. Néanmoins, certains thèmes sont plus récurrents, sur le Lion d'Angers, comme ceux concernant la capacité à habiter, l'accès et ou le maintien aux droits, le budget et les démarches d'insertion professionnelle. A la différence des deux précédentes résidences évoquées, plus haut, l'accompagnement sur la thématique de la santé est moins nécessaire sur notre résidence du Lion d'Angers. On retrouve d'ailleurs le même constat sur notre autre site angevin (Segré). Les jeunes accompagnés sur nos résidences du 49 sont, en moyenne, plus âgés, et souvent plus autonomes sur certains aspects.

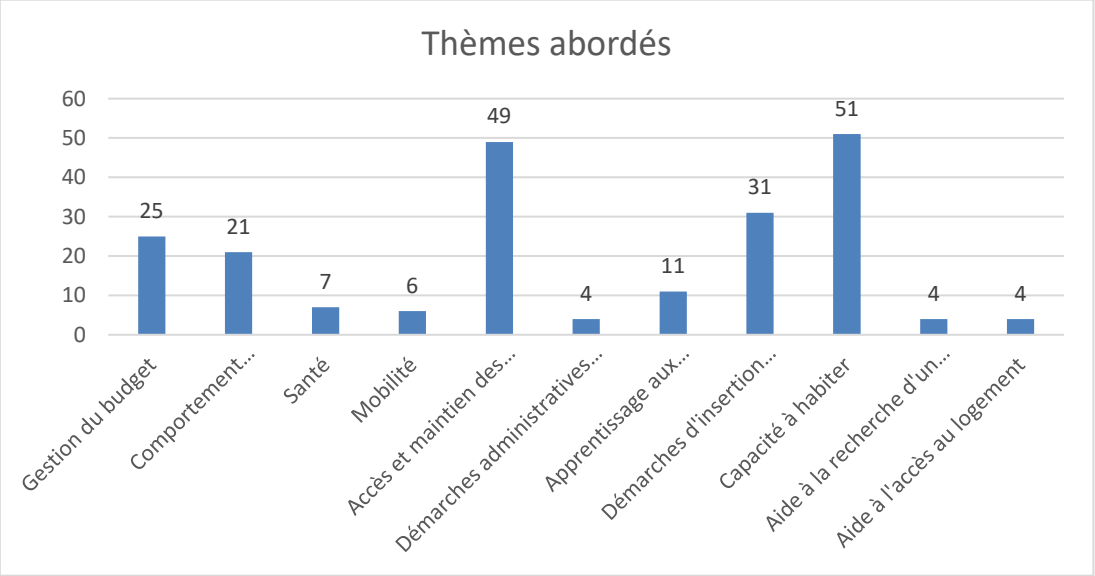

Parmi ces jeunes accompagnés, 6 l'ont été en lien avec un partenaire : 3 résidents étaient accompagnés par l'ASE et orientés par l'Abri de la Providence, 2 autres par le Centre EPIDE de Combrée et le dernier par la Mission Locale.

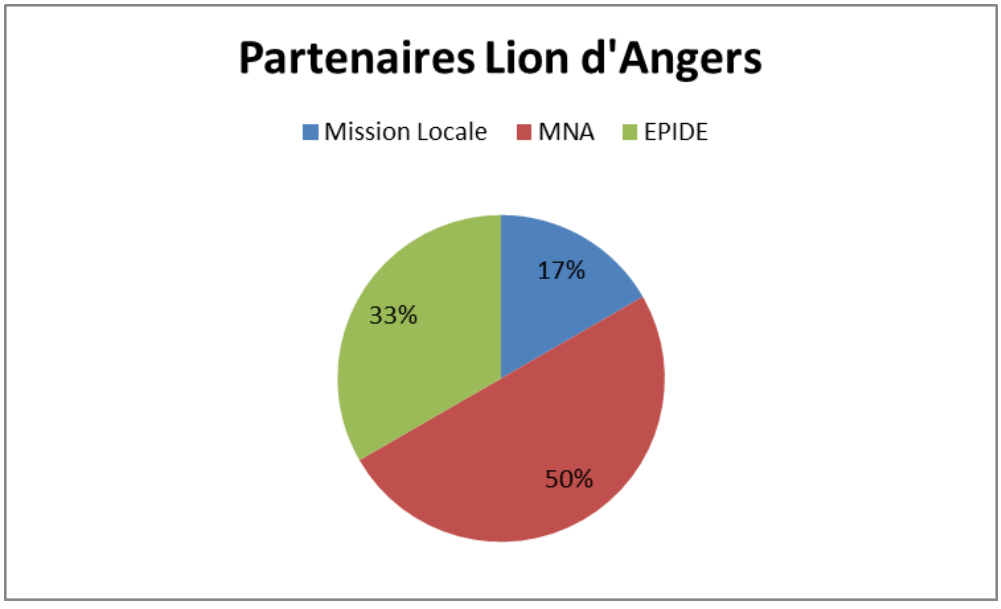

L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE SUR NOTRE RESIDENCE DE SEGRE

En 2021, pour la résidence Nelson Mandela de Segré, 36 jeunes sur les 37 hébergés dans l'année, soit 97% des résidents, ont bénéficié d'un accompagnement individualisé, avec un total de 164 rendez-vous.

Une nouvelle fois, on constate que la thématique la plus abordée en entretien est celle de l'accès et/ou le maintien des droits. La thématique du logement est également récurrente (capacité à habiter). Le budget, la santé/alimentation et le projet professionnel, restent également des thèmes souvent abordés avec les résidents.

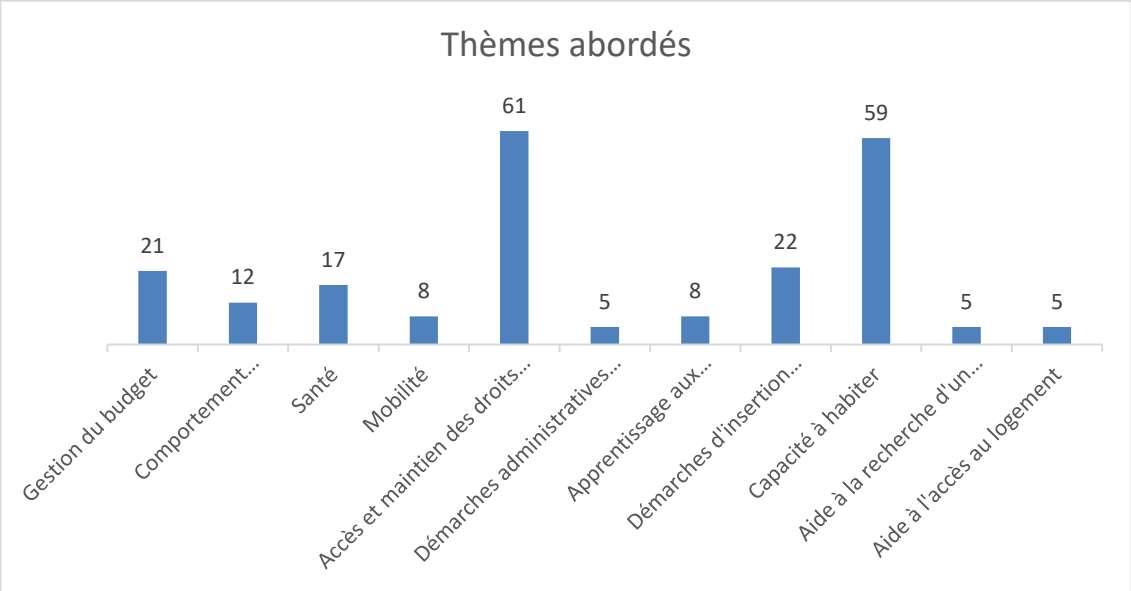

Parmi ces jeunes ayant eu recours à l'accompagnement individualisé proposé par l'équipe socio-éducative, 15 étaient également suivis par un partenaire ; principalement par la Mission Locale (64% d'entre eux). De nombreux jeunes bénéficiant du dispositif « garantie jeunes » sont accueillis au sein de la résidence de Segré.

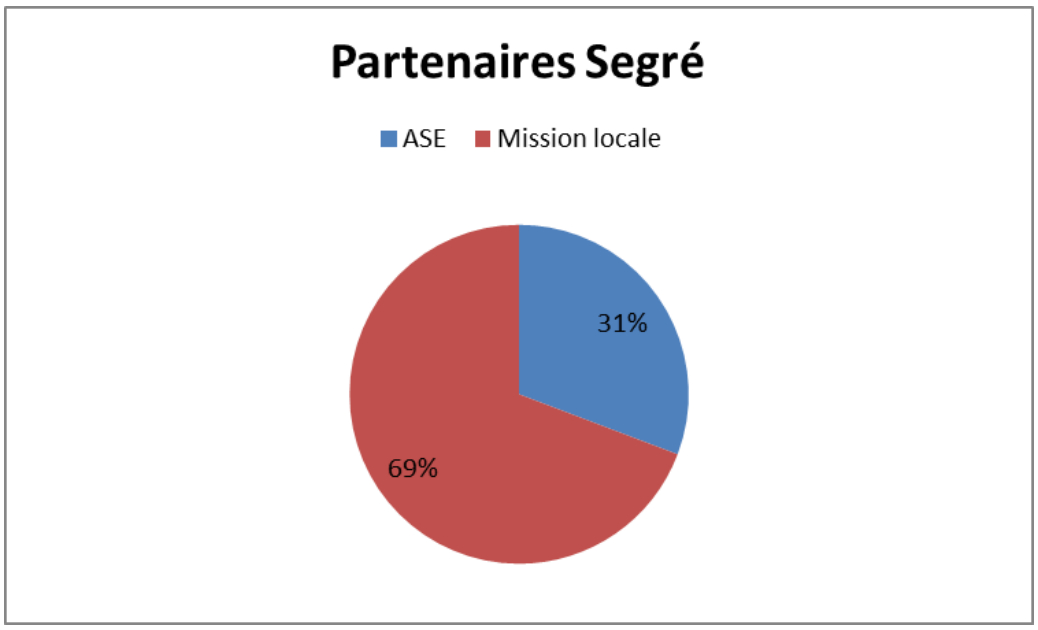

LA REFORME DES APL ET L'IMPACT SUR NOS RESIDENTS

Nos résidents sont chaque année, nombreux à pouvoir bénéficier de l'APL. La réforme entrée en vigueur au 1er janvier 2021 a vu certaines situations évoluer en très peu de temps. Nous avons souhaité ici mettre en lumière le ou les impacts de cette réforme, en prenant pour exemple des portraits de jeunes que nous avons hébergés en 2021.

Solène, une jeune en CDI dans la vente, à temps complet :

En décembre 2020 elle percevait 196€ d'APL, en janvier et février seulement 12€, pour ensuite avoir une régulation et bénéficier de 53€. A son départ en juillet 2021, elle bénéficiait de 49€, soit une diminution totale de 151€ en 8 mois.

Jean-Baptiste, jeune alternant période d'intérim et de chômage :

En décembre 2020, il percevait 255€ d'APL. Sur le premier trimestre, il a perçu 62€, puis d'avril à juin 63€ pour finir à 57€, en juillet, mois de son départ. Ces diminutions équivalent à une perte totale de 198€ d'APL.

Delphine, jeune en CDI à temps partiel de le 28/01/2021 :

En décembre 2020, elle percevait 351€ d'APL. Sur le premier trimestre 2021, elle a perçu 179€ en janvier, puis 139€ en février, pour finir à 97€ au dernier trimestre de l'année. Soit une baisse de 254€ en un an.

Thibault, jeune salarié en situation de handicap, travaillant en ESAT :

Bénéficiait de 323€ en décembre 2020, puis de 302€ sur la période de janvier à mars, puis de 245€ d'avril à juin, pour finir à 180€ sur le dernier trimestre de l'année. Ce jeune a subi une diminution de 143€. Il est à noter que ce jeune perçoit un salaire, de l'AAH en complément et est éligible à la prime d'activité.

Depuis janvier 2021 donc et la réforme des APL, la gestion de la facturation est devenue un peu plus compliquée. En effet, dorénavant, le calcul des APL est basé sur les revenus du jeune au cours des 12 derniers mois, ainsi en janvier 2021, la base de référence était décembre 2019 à décembre 2020.

Ce nouveau mode de calcul peut s'avérer être avantageux pour un jeune intérimaire qui vit ses premières expériences professionnelles, et qui se voyait, auparavant, appliquer un calcul forfaitaire sur la base du montant de son bulletin de salaire M-1 l'entrée dans les lieux. Sans n'avoir jamais eu de revenus, il ne pouvait pas prétendre à l'APL, aujourd'hui ce n'est plus le cas.

En revanche, un jeune apprenti, qui aurait travaillé avant son apprentissage, ne va plus bénéficier du maximum de l'APL mais cela sera dégressif selon les revenus perçus.

Il est également important de souligner que nombreux sont les jeunes, ayant perdu de l'APL, pouvant bénéficier de la prime d'activité, avec des montants qui peuvent compenser la perte/ diminution d'APL.

Pour notre équipe socio-éducative, ce qui a été compliqué à gérer en termes d'accompagnement, ce sont les fluctuations qui pouvaient avoir lieu d'un mois à un autre. En effet, lorsque nous établissons la facturation, nous faisons l'avance de l'APL et nous partons sur le même montant que le mois précédent, or tout au long de l'année, les jeunes ont vu leur montant d'APL fluctuer d'un mois sur l'autre puis bénéficier d'une régulation éventuelle, le mois suivant.

Nous ne pouvons pas dire ici, que cette réforme de l'APL ait eu un impact négatif pour l'ensemble de nos résidents. En revanche, nous pouvons affirmer qu'il nous a fallu redoubler de vigilance dans notre suivi individuel, pour accompagner au mieux nos résidents. Il est donc tout à fait logique de retrouver la thématique de l''accès et du maintien aux droits, dans une grande partie des thèmes abordés lors des entretiens avec les jeunes suivis. En effet, selon sa situation, un résident peut très bien gérer ces fluctuations dans son budget mensuel, comme le contraire. Notre objectif est toujours, sur cet aspect, de prévenir les problèmes d'impayés de loyer.

LES SPÉCIFICITÉS DES PUBLICS ACCUEILLIS A L'ILIADE

Les jeunes de la filière équine…

Rappel des enjeux liés à ce public

- **Adapter le projet aux besoins des jeunes, des acteurs de la filière équine et des territoires ;**
- **Proposer un accompagnement global et adapté à ce public très jeune dans les domaines de la vie quotidienne ;**
- **Proposer une offre adaptée au public dans un environnement contraint ;**
- **Impliquer davantage les parties prenantes dans la construction de l'action associative ;**
- **Valoriser les complémentarités, faire se révéler les singularités, libérer les énergies dans les gouvernances des acteurs de Senonnes** ;
- **Co-construire avec les acteurs de la filière, être un lien entre tous ;**
- **Redéfinir et s'entendre sur les principes éthiques qui guident les actions et encadrent les acteurs ;**
- **Être un acteur incontournable de la filière équine et facilitateur de la découverte de ses métiers.**

Contexte

Cette année encore, l'Association des Amitiés Sociales - Iliade Habitat Jeunes a poursuivi sa volonté de co-construire avec les acteurs de la filière. Les conseils territoriaux se sont multipliés ainsi que les rencontres avec le CERGO et la société des courses Senonnes-Pouancé.

Le pacte territorial de la filière hippique a été signé en 2019 avec plusieurs objectifs.

- **Soutenir durablement et efficacement le développement de la filière hippique en proposant des équipements de qualité et en garantissant la sécurité de tous notamment en assurant un bon accueil sur le territoire**
- **Responsabiliser tous les acteurs et les associer pour suspendre ces dérives en développant des actions de prévention**
- **Contribuer au développement social du territoire en dynamisant l'accueil des jeunes en facilitant les stages et les choix d'orientation**
- **Être un territoire d'initiative et de réussite pour les jeunes de la filière hippique**

Une équipe socio-éducative, composée de deux animateurs et d'un travailleur social, a pour mission d'écouter, d'informer, d'accompagner et d'orienter les jeunes de la filière hippique dans leur quotidien et leur vie professionnelle.

A noter ici, que sur le nombre de jeunes apprentis travaillant dans les écuries du territoire de Senonnes, la grande majorité est hébergée au sein de notre résidence.

La filière peine néanmoins à recruter, c'est pourquoi en 2021, de nouvelles rencontres ont eu lieu entre les différents acteurs qui gravitent autour de ces jeunes. De nouvelles initiatives sont à l'étude et seront expérimentées à court terme. Comme l'organisation de stages en immersion, en partenariat avec les centres de formation, afin que les jeunes puissent découvrir cet univers.

…En quelques chiffres

Les jeunes hippiques hébergés en 2021 …

En 2021, nous avons accueilli 26 jeunes issus de la filière équine. Ils représentent 23% des résidents accueillis sur notre résidence de Senonnes.

46%

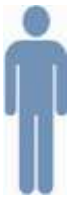

54%

12 jeunes femmes et 14 jeunes hommes hébergés.

La durée moyenne de séjour, pour ce public, est de 9.2 mois en 2021.

En 2021, 14 apprentis, 7 salariés, 5 jeunes scolaires.

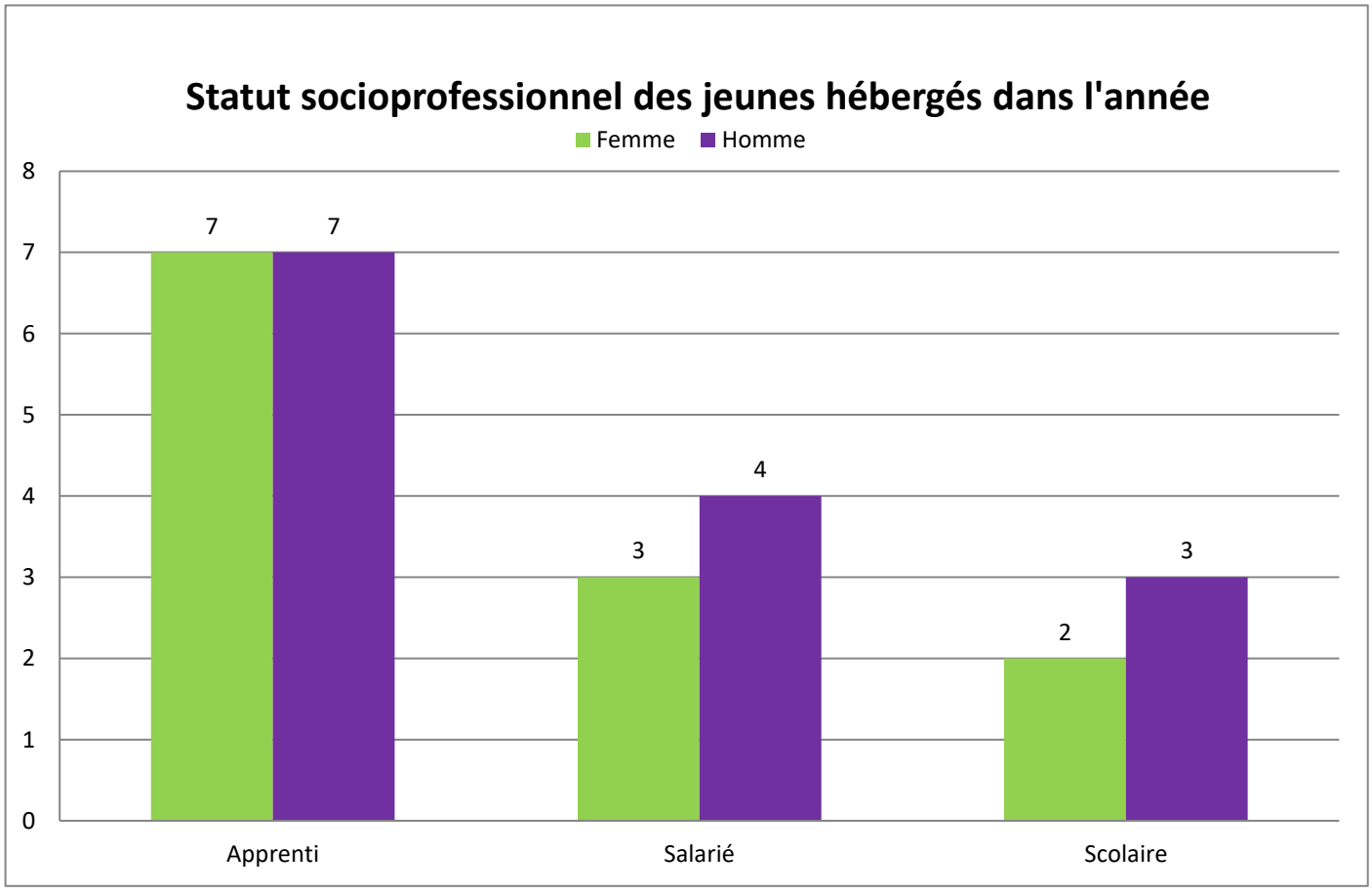

18 jeunes entrés dans l'année …

La majorité ont moins de 18 ans et viennent dans le cadre de leurs études ou d'un apprentissage. La plupart d'entre eux arrivent d'autres départements ou régions et étaient logés chez leurs parents. Beaucoup de mineurs donc, qui viennent s'essayer au métier. Senonnes étant un petit territoire, les jeunes nous sollicitant étant contraints dans leur mobilité, nous sommes souvent leur seule solution de logement.

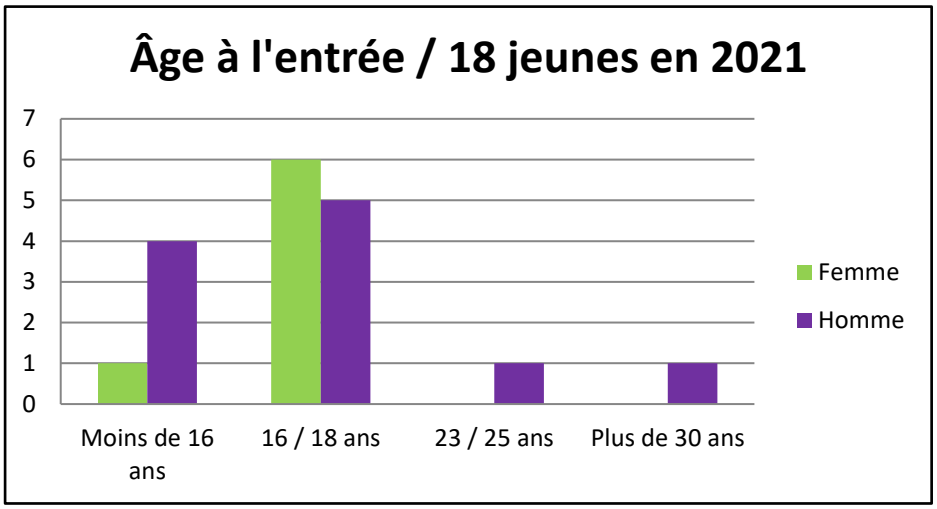

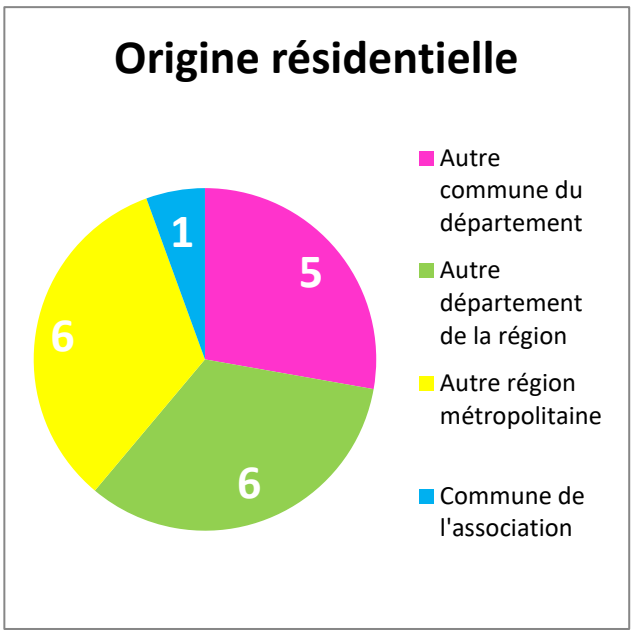

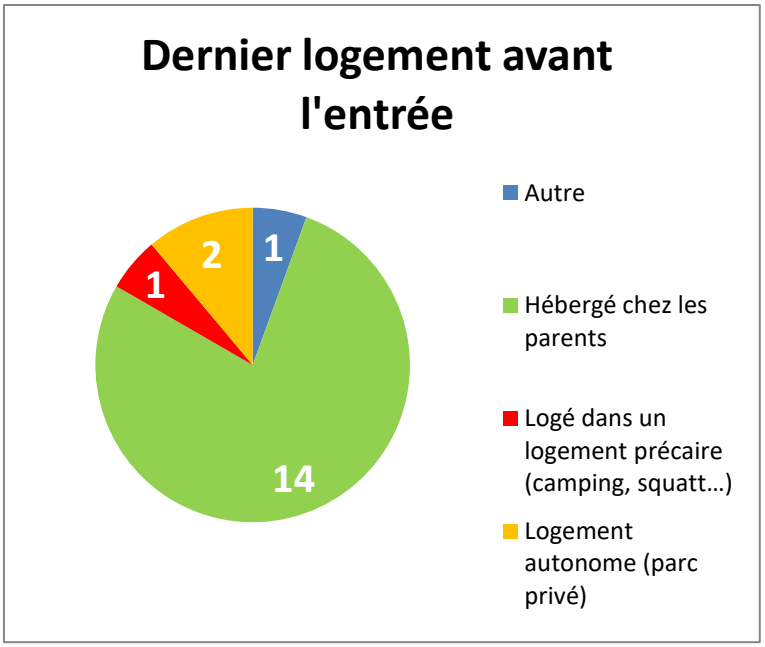

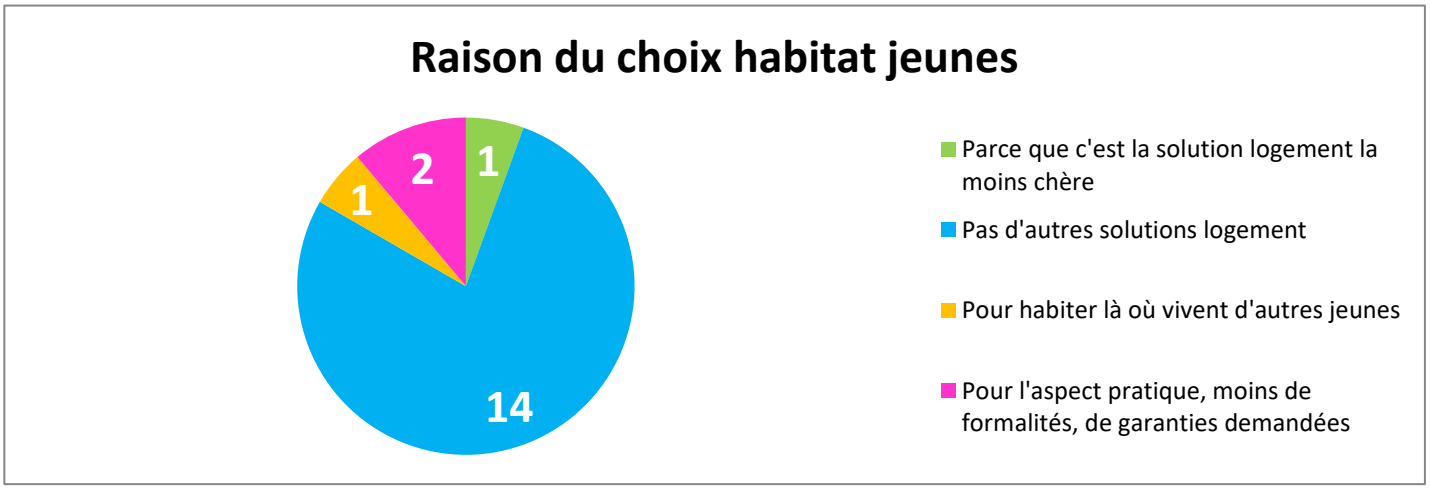

18 jeunes sortis dans l'année …

Parmi les jeunes sortants en 2021, beaucoup effectuaient un stage dans le but découvrir le milieu. Le constat est que ces périodes de stage ou contrats d'apprentissage n'aboutissent pas souvent sur un souhait de prolonger l'expérience dans le métier. Les entraineurs peinent toujours à recrute, de manière pérenne. Même si certains s'installent sur le territoire et poursuivent dans cette voie, la majorité d'entre eux retournent chez leurs parents et s'orientent vers d'autres secteurs d'activités, ou s'installent ailleurs.

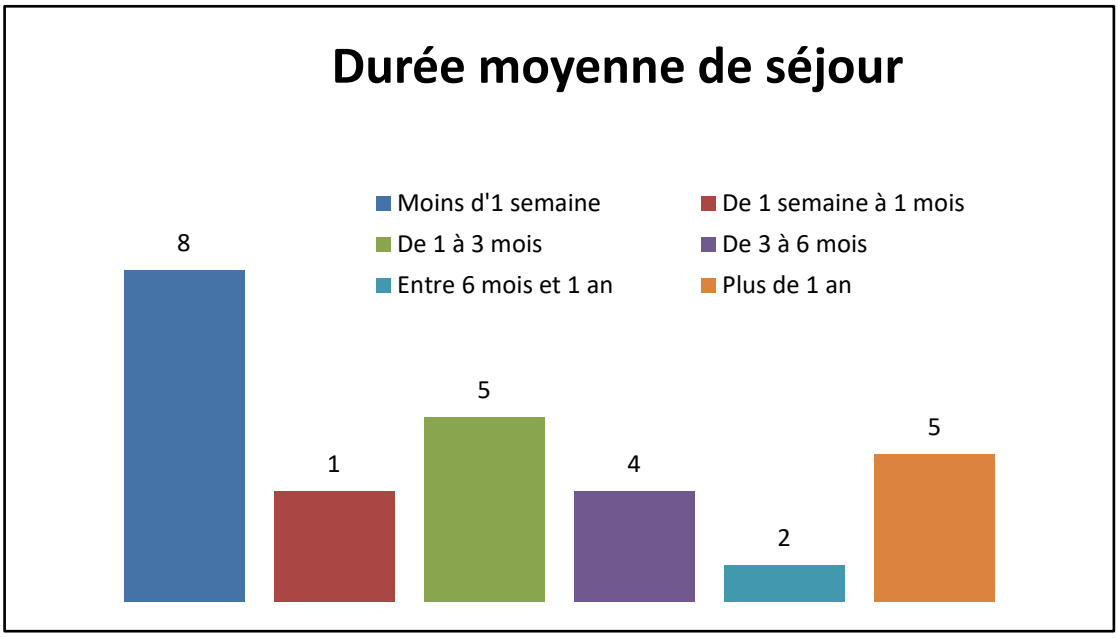

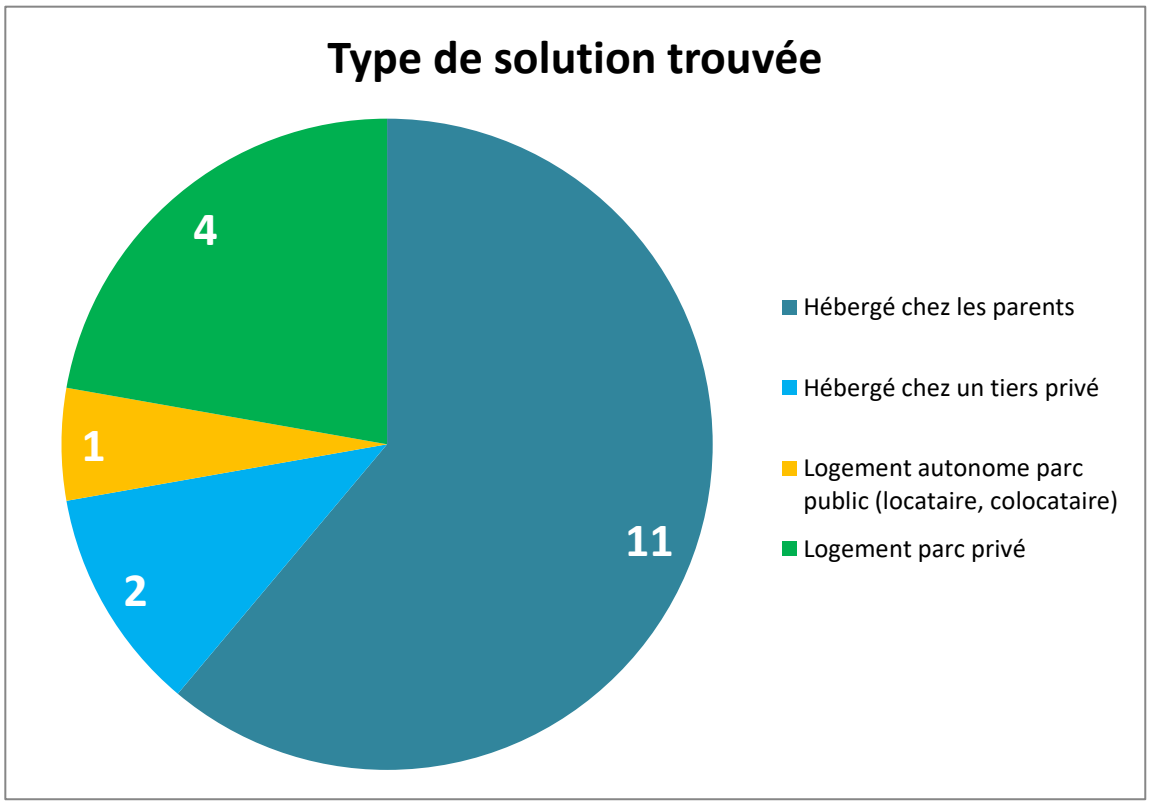

L'accompagnement des jeunes de la filière hippique …

24 rendez-vous d'accompagnement, principalement dans les domaines de la capacité à habiter et accès et maintien aux droits (demandes APL), ont été comptabilisés en 2021. Ce chiffre peut paraître peu élevé, mais comme nous l'avons vu, les jeunes de la filière hippique représente moins d'un tiers des jeunes accueillis dans l'année. De plus, leur rythme de travail nous amène régulièrement à rencontrer des difficultés à caler des RDV avec ces jeunes. Nous devons souvent les relancer pour le suivi et l'accompagnement dans certaines démarches, même pour une simple signature ou une photocopie de document, nécessaire à la constitution d'une demande APL par exemple.

Sur les thèmes abordés, lors des RDV, au-delà de l'accès et maintien aux droits, que nous venons d'évoquer, un autre ressort très nettement ; la capacité à habiter. Derrière ce thème, il est question de l'entretien de leur logement, du respect des autres, …. Si ce thème revient si souvent en RDV, nous pouvons y voir plusieurs raisons :

- **La fatigue due à leur rythme de travail peut parfois les décourager quand il s'agit d'entretenir leur logement.**
- **Une certaine immaturité et une première expérience d'autonomie.**
- **Un milieu festif ou le respect des autres n'est pas la priorité.**
- **Un besoin de décompresser régulièrement.**

D'autres thématiques mériteraient d'être approfondies avec ce public, la santé entre autres. Nous travaillons chaque année à trouver des solutions en termes d'accompagnement à la santé et à la mobilité. Malheureusement, ces jeunes nous sollicitent peu et il est difficile de les accrocher sur ce sujet.

Thèmes abordés en 2021

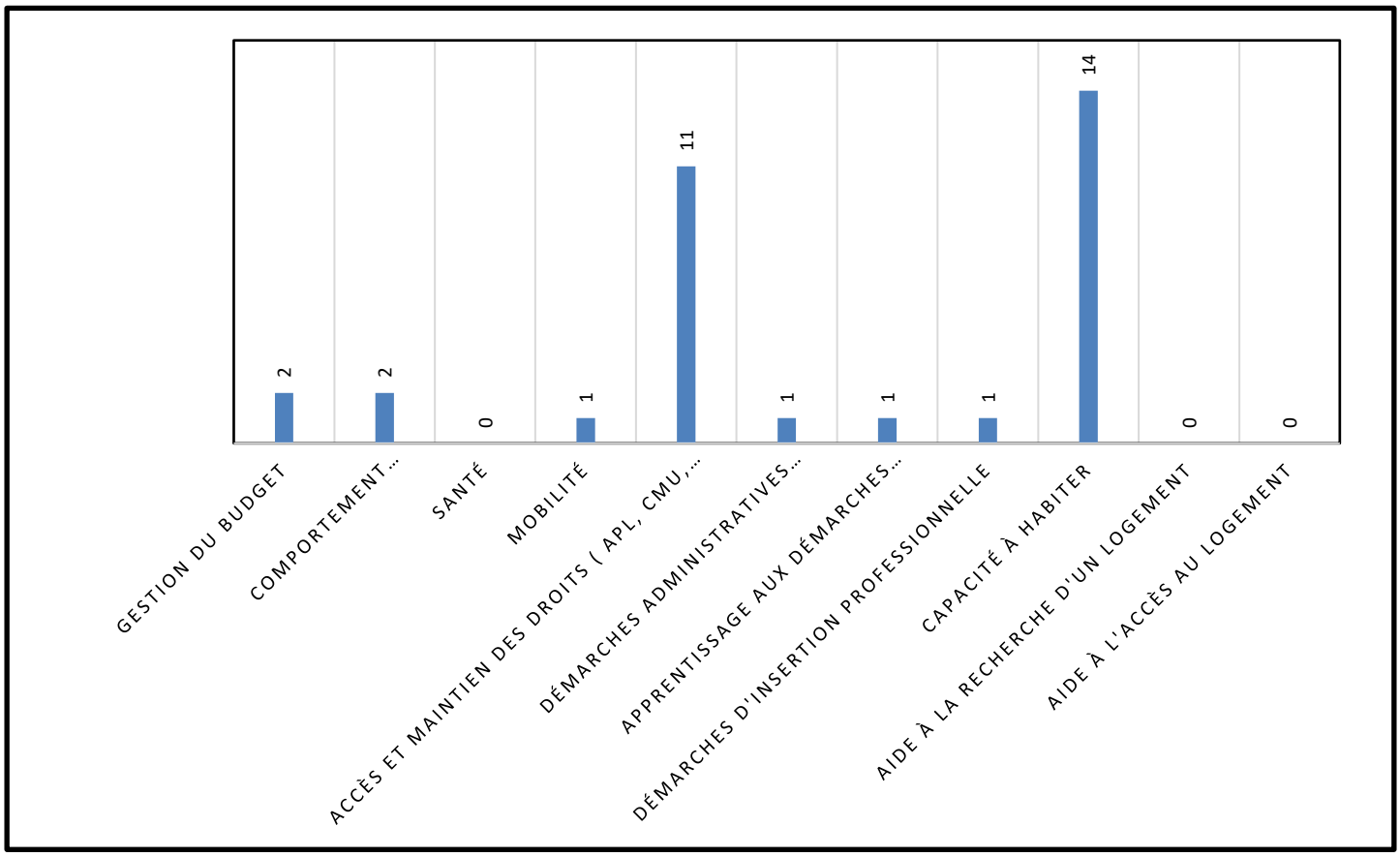

Les jeunes mineurs non accompagnés (MNA) accueillis à Senonnes et à Château-Gontier

Contexte

Depuis 2015 (date de la signature de la première convention entre le conseil départemental de la Mayenne et l'Association), les résidences André BASLÉ et Paul Armand LEPAGE accueillent chaque année des mineurs non accompagnés confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). Un accueil et un accompagnement spécifiques sont ainsi mis en place par l'équipe socio-éducative afin de favoriser leur autonomie :

- **Accompagnement à la vie quotidienne : découverte et apprentissage de la vie en collectivité, découverte des codes et des valeurs relatives à l'accueil en France, participation à des activités culturelles/de loisirs, des actions citoyennes, etc.**
- **Accompagnement santé : explication du système de santé français, prise de rendez-vous et accompagnement médical, accompagnement à la participation à des actions de préventions, des activités sportives, etc.**
- **Accompagnement relatif à l'hygiène du logement : mise en place de plannings ménages, accompagnement sur l'utilisation des produits ménagers, sur l'hygiène du logement, du linge, etc.**
- **Accompagnement en lien avec l'alimentation : découverte des denrées et de leur utilisation, respect des produits et des dates limite de consommation, ateliers culinaires, etc.**
- **Accompagnement socio-professionnel : atelier CV et lettres de motivation et initiation à l'informatique, accompagnement à la recherche de stages, rendez-vous avec les maîtres de stage, établissement de conventions, organisation et réalisation des navettes de stages, suivi et bilan de fin de stage, etc.**
- **Gestion des transports : création et suivi du planning navettes (école, stages, rendez-vous, etc.), réservations des transports via le réseau Pégase, travail autour de la mobilité, de la découverte du territoire, etc.**
- **Accompagnement post-Habitat Jeunes : préparation à la sortie, aide à la recherche/à l'accès au logement, accompagnement budgétaire et/ou administratif, etc.**
- **-Accompagnement lié à la scolarité : rencontre et échange avec les professeurs principaux, accompagnement à la lecture des documents administratifs**
- **Lien avec les bénévoles : relais entre les jeunes et les bénévoles**
- **Lien avec les familles d'accueil : recherche de famille d'accueil, échanges**

Rappel des enjeux liés à ce public

- **« Accompagner, responsabiliser, insérer les mineurs non accompagnés en les conseillant et en les aidant dans leurs démarches » ;**
- **« Accueillir des jeunes confiés à l'aide à l'enfance afin qu'ils disposent d'un environnement propice à leur développement dans une volonté de brassage social ».**

Convention du Conseil Départemental de la Mayenne – Direction de la Solidarité Enfance Famille et Insertion, 2015

…en quelques chiffres

En 2021, au sein de la résidence André BASLÉ (de SENONNES), nous avons accueilli 68 jeunes mineurs non accompagnés (MNA). Ils représentent 60% des résidents accueillis en 2021.

Un hébergement tremplin

297 rendez-vous d'accompagnement

3.4 mois de durée moyenne de séjour

321 navettes réalisées, soit 194,5 heures de travail (environ 3h/semaine)

6 permanences avec les éducateurs du Conseil Départemental

Un accompagnement personnalisé, favorisant l'autonomie, ciblé sur l'insertion sociale et professionnelle et sur l'accès à la santé.

297 rendez-vous d'accompagnement dans le domaine professionnel :

- **37 semaines de stages**
- **33 rencontres avec des entreprises**

103 entretiens liés à la santé et/ou l'alimentation :

- **14 consultations de médecine générale**
- **16 consultations de médecine spécialisée**

Thèmes abordés pour 297 RDV en 2021

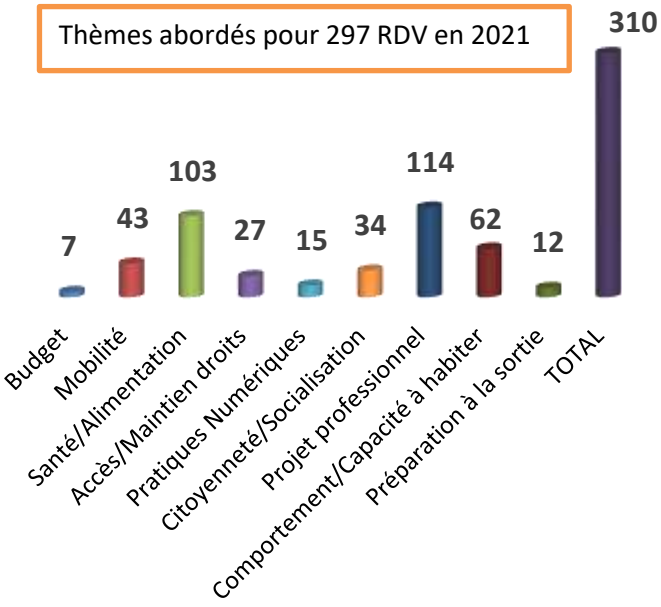

Les conditions d'accueil liées à la crise sanitaire ont fortement impacté l'accompagnement des jeunes MNA en 2021. En effet, la recherche de stage n'a été possible qu'une partie de l'année. L'accompagnement s'est fait à temps partiel par nos équipes, jusqu'en juillet. Les rendez-vous liés à la santé ont notamment été en lien avec la situation sanitaire (vaccin, sensibilisation, …).

Mais aussi…

- **Un accompagnement à la vie quotidienne (hygiène, entretien du logement, alimentation, etc.)**
- **Des initiations à l'informatique**
- **Des cours d'apprentissage de français (dispensés par un groupe de bénévoles)**
- **12 entretiens d'accompagnement « post-habitat jeunes » (préparation à la sortie, aide à la recherche et à l'accès, etc.)**
- **Coordination avec le SESAME (ASE 53): permanences mensuelles, synthèses d'accompagnement, échanges téléphoniques, etc.**

Sur l'année 2021, ce sont donc 68 jeunes Mineurs Non Accompagnés (MNA) qui ont été accueillis sur la résidence de SENONNES. Au sein de cette résidence sont accueillis :

- **Des jeunes en attente d'être reconnus mineurs pour être confiés, ils sont en phase de protocole.**
- **Des jeunes confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)**

La durée moyenne des séjours est de 3,4 mois. Cela s'explique par le fait que certains jeunes accueillis en protocole peuvent être reconnus majeurs et quittent le dispositif et donc notre résidence. Cela s'explique également par les orientations scolaires, les jeunes orientés en lycée déménagent pour une question de mobilité. Les établissements scolaires sont trop loin de notre résidence.

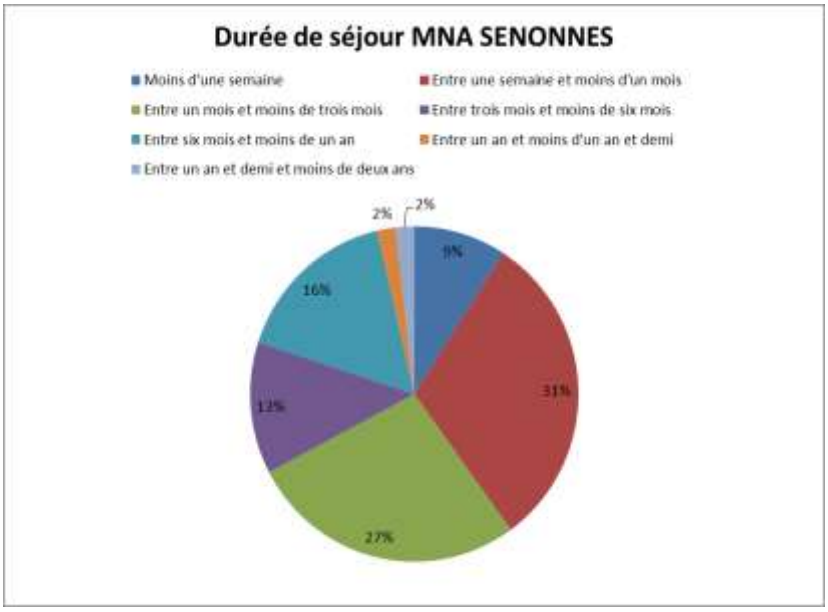

Les MNA accueillis sur du plus long terme sont des lycéens en internat la semaine, des collégiens affectés au collège Volney de CRAON ou au collège Alfred Jarry de RENAZE. Nous accompagnons également des apprentis qui, à la suite de stages de découvertes ou obligatoires dans le cadre de leur cursus scolaire, se sont vu signer des contrats d'apprentissage. Les contrats signés en 2021 sont notamment en lien avec les métiers du bâtiment : maçonnerie, électricité et carreleur.

En 2021, le nombre de RDV s'élèvent à 297 pour ce public. Une majorité d'entre eux est en lien avec le projet professionnel (114) et l'accompagnement à la santé (103).

Nous notons une légère baisse des rendez-vous liés à la santé passant de 128 en 2020 à 103 en 2021. Cela s'explique en partie, au départ à la retraite d'un médecin de POUANCE, qui se déplaçait sur SENONNES pour s'entretenir avec les jeunes même en l'absence de CMU.

Le transport de ces jeunes, notamment via les navettes du soir au retour des écoles, et assurées par nos équipes, est un élément important dans l'accompagnement que nous leur proposons. Sans compter les transports liés aux stages et aux RDV médicaux, en 2021 ce sont 321 navettes qui ont été réalisées par notre équipe, représentant un volume de 194,5 heures.

Un accompagnement à la sortie a également été réalisé avec des rendez-vous pour l'ouverture de droits (APL et FSL), des contacts réguliers avec une agence immobilière, …. Nous avons également accompagné ce jeune dans son déménagement.

Les éducateurs et éducatrices du SESAME (ASE), sont venus à plusieurs reprises pour assurer des permanences au sein même de notre résidence, et ainsi faire le lien avec notre équipe sur les situations des jeunes MNA accueillis.

Nous tenons aussi à noter que plusieurs d'entre eux se sont installés sur le territoire, dans des logements autonomes, pour poursuivre leur apprentissage, dans des entreprises locales.

En 2021, au sein des résidences de CHATEAU-GONTIER, nous avons hébergé 25 jeunes mineurs non accompagnés (MNA). Ils représentent 13,5% des résidents accueillis sur l'année.

Un hébergement tremplin

253 rendez-vous d'accompagnement

20,8 mois de durée moyenne de séjour (5.1 mois en 2019) pour seulement 6 départs

Un accompagnement personnalisé, favorisant l'autonomie, ciblé sur l'insertion sociale et professionnelle et sur l'accès à la santé.

253 rendez-vous d'accompagnement

90 entretiens liés à la capacité à habiter

56 entretiens liés au comportement et à la citoyenneté

43 entretiens liés à la santé

10 entretiens liés à la préparation à la sortie

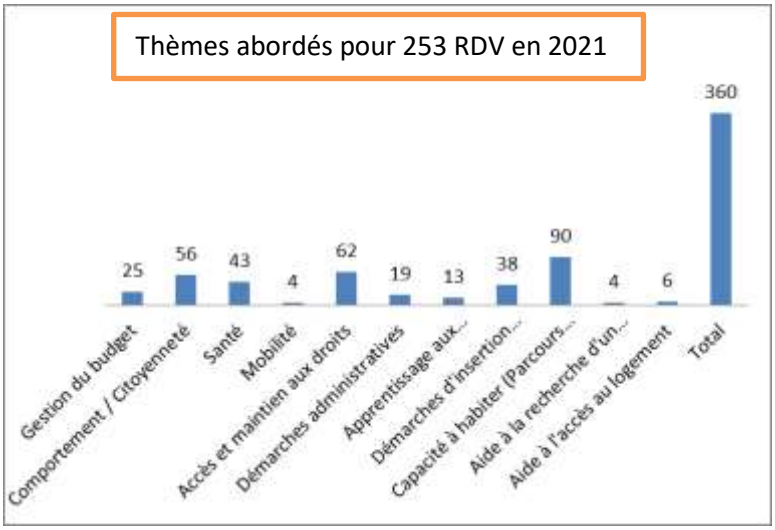

Mais aussi…

- **Un accompagnement à la vie quotidienne (hygiène, entretien du logement, alimentation, etc.)**
- **Des initiations à l'informatique**

Sur l'année 2021 c'est donc un total de 25 jeunes Mineurs Non Accompagnés qui ont été hébergés et accompagnés sur nos résidences de Château-Gontier. L'année 2021, est différente des autres années dans le sens où plusieurs jeunes déjà majeurs, qui bénéficiaient d'un Contrat Jeune Majeur (CJM), ont vu ce dernier prendre fin. En effet, lorsqu'un jeune est majeur et que sa situation professionnelle (apprentissage) lui permet d'être autonome financièrement, le CJM prend fin et le jeune voit sa prise en charge s'arrêter.

Cette année, ce sont 10 jeunes qui sont sortis des effectifs de l'ASE. Sur ces 10 jeunes, 6 sont restés vivre au sein de nos différentes résidences de Château-Gontier. Les 2 jeunes qui ont quitté nos résidences se sont installés à Cossé le Vivien et à Sablé Sur Sarthe, afin de poursuivre leur apprentissage. 2 autres se sont installés ensemble en colocation à Martigné-Ferchaud, pour poursuivre également leur projet professionnel.

Cette année 2021 a également été riche professionnellement pour certains d'entre eux, 6 ont obtenu un CAP, 1 en restauration, 2 dans le bâtiment / métier plâtre et isolation, 2 en logistique, 1 dans le domaine agricole. Sur ces 6 diplômés, 1 a signé un CDI, 1 continue en BP métier plâtre et isolation, 1 a trouvé un apprentissage pour continuer ses études en BP agricole, 1 est en apprentissage pour poursuivre ses études en logistique, 1 a choisi de se réorienter et va débuter une formation en tant que cariste. Pour le dernier, les choses sont un peu plus compliquées, fautes de papiers. Nous souhaitions souligner ici, l'insertion positive de ces jeunes, dans la société.

Au cours de l'année, 13 d'entre eux ont obtenu le statut d'apprenti.

Sur l'année 2021, ce sont 227 RDV qui ont été réalisés avec ces jeunes. Les thématiques abordées restent les mêmes d'une année sur l'autre, mais peuvent varier en quantité. Cette année, le plus grand nombre de ces RDV avait pour objet la santé (79). Ces RDV concernent la prise de RDV auprès d'un professionnel de santé ainsi qu'un accompagnement physique, chez le médecin traitant, chez un spécialiste, pour un examen (radio, échographie…). Les intervenantes socio-éducatives ont également consacré beaucoup de temps à la recherche d'un dentiste pour les jeunes. En effet, le dentiste habituel ayant des soucis de santé, et au regard du contexte actuel, il est devenu très difficile de trouver un RDV.

56 RDV concernant le projet professionnel des jeunes, ont eu lieu. En effet, les jeunes sont accompagnés dans leur recherche de stages mais aussi d'apprentissage. Ce sont des recherches qui peuvent être difficiles pour des jeunes maîtrisant plus ou moins bien la langue française. Le contexte sanitaire a également rendu les choses compliquées avec les mesures à respecter. Nombreuses ont été les entreprises à ne pas vouloir accepter de stagiaires au sein de leur structure.

29 entretiens ont eu lieu impliquant l'accès et le maintien des droits, concernant la prise de RDV à la préfecture, un appel/ mail à la préfecture, un renouvellement ACS, une demande d'APL pour les jeunes titulaires d'un titre de séjour.

Au quotidien, ce sont aussi des accompagnements liés au budget (11) à la mobilité (8), aux démarches administratives (19), comme une aide pour s'inscrire dans une auto-école, remplir un dossier d'inscription au CFA, un dossier de demande de Fond de Solidarité, ou encore pour envoyer des documents à la complémentaire santé, ….

Les personnes victimes de violences conjugales…

Un premier logement ouvert en 2005 …

Depuis 2005, nous accompagnons des victimes de violences conjugales dans le cadre du dispositif dit de « logement temporaire ». Ce logement, situé sur la commune de Château-Gontier sur Mayenne n'est pas un hébergement d'urgence mais bien un logement temporaire mobilisable dans la journée si besoin ; c'est un « outil » supplémentaire pour notre territoire.

La gestion et l'accompagnement de ces victimes de violences conjugales ont été confiés à notre association par le collectif, à l'initiative de ce projet, pour différentes raisons :

- **Nos compétences concernant différents champs : l'accompagnement, la gestion locative, l'amplitude horaires d'intervention : nous nous sommes appuyés sur l'expérience des professionnels de l'Habitat Jeunes Copainville à Mayenne (3 appartements réservés aux femmes victimes de violences conjugales).**

Un deuxième logement ouvert en 2021 …

En quelques dates :

A la présentation de la situation financière du logement temporaire pour la période *du 1er novembre 2005 au 31 mai 2006* par notre direction, il s'est avéré que les résultats financiers étaient négatifs (-1400.61€).

Dans le cadre de la réflexion menée par le groupe de travail local, notre association est reconnue comme étant la seule à avoir la capacité de porter, d'un point de vue logistique, ce projet. Cette reconnaissance ne doit pas signifier que notre association doive assumer financièrement ce projet de logement temporaire. Cette mission relève bien des compétences de l'Etat. Dans ce contexte, il n'était pas convenable d'envisager l'ouverture d'un deuxième hébergement, sans soutien financier.

En juin 2007 : **Mise en place d'un groupe de travail pour la réflexion de l'ouverture d'un deuxième logement temporaire.**

En mars 2010 : **Interrogation sur la mise en place d'un hébergement à Craon.**

Iliade Habitat Jeunes est la seule structure, dans le sud Mayenne, à proposer un hébergement temporaire aux victimes de violences conjugales. La ville de Château-Gontier pourrait ne pas convenir en termes de distance géographique pour la personne hébergée. C'est pourquoi il était judicieux d'étudier avec le C.I.A.S de Craon, l'opportunité d'un autre hébergement, sur un autre territoire.

2017 - SIGNATURE DU PROTOCOLE DE PREVENTION ET DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES 2017-2019 entre les services de l'Etat, le Département de la Mayenne et l'Iliade Habitat Jeunes.

Une des actions **: Projet d'ouverture d'un deuxième logement dédié aux victimes de violences conjugales avec le collectif VIF.**

En décembre 2017 : **1ère rencontre du groupe de travail.**

En mai 2019 : **Statistiques 2018 du CDS de Château-Gontier ; sur 2376 ménages (familles ou isolés) rencontrés par les assistantes sociales, toutes problématiques confondues, 143 familles étaient concernées par les problématiques de violences intrafamiliales sur l'ensemble du territoire du Sud-Mayenne.**

En 2018 :

- **37 personnes ont nécessité un hébergement en urgence (115, famille, amis), contre 29 situations en 2017.**
- **Pour 15 personnes, les assistantes sociales des Zones d'Action Médico-Sociales Sud auraient souhaité un hébergement sur le sud du département, du type logement dédié aux victimes de violences conjugales avec un accompagnement.**
- **A différentes reprises, il a fallu faire un choix entre 2 situations pour l'orientation au logement temporaire.**

En 2020 : **Rencontres techniques et financières pour l'ouverture d'un logement temporaire à Craon avec les partenaires du territoire : CIAS de Craon/ DDCSPP/CDS de Château-Gontier/ Iliade Habitat Jeunes/ Mayenne Habitat.**

1er juillet 2021 : **ouverture du 2ème logement temporaire dédié aux victimes de violences conjugales sur le territoire de Craon. Ce nouveau logement est un appartement de type 5 loué par Iliade Habitat Jeunes par Mayenne Habitat, meublé par le CIAS de Craon. Un membre de notre équipe socio-éducative est missionné à 50% sur cet accompagnement.**

Quelques données chiffrées depuis l'ouverture du 1er logement en 2005 …

66 ménages victimes de violences conjugales ont pu bénéficier de l'accès à un logement temporaire depuis la mise en place de ce dispositif :

- **19 originaires de la Commune**
- **12 originaires de la Communauté de Communes**
- **35 originaires hors de la Communauté de Communes**

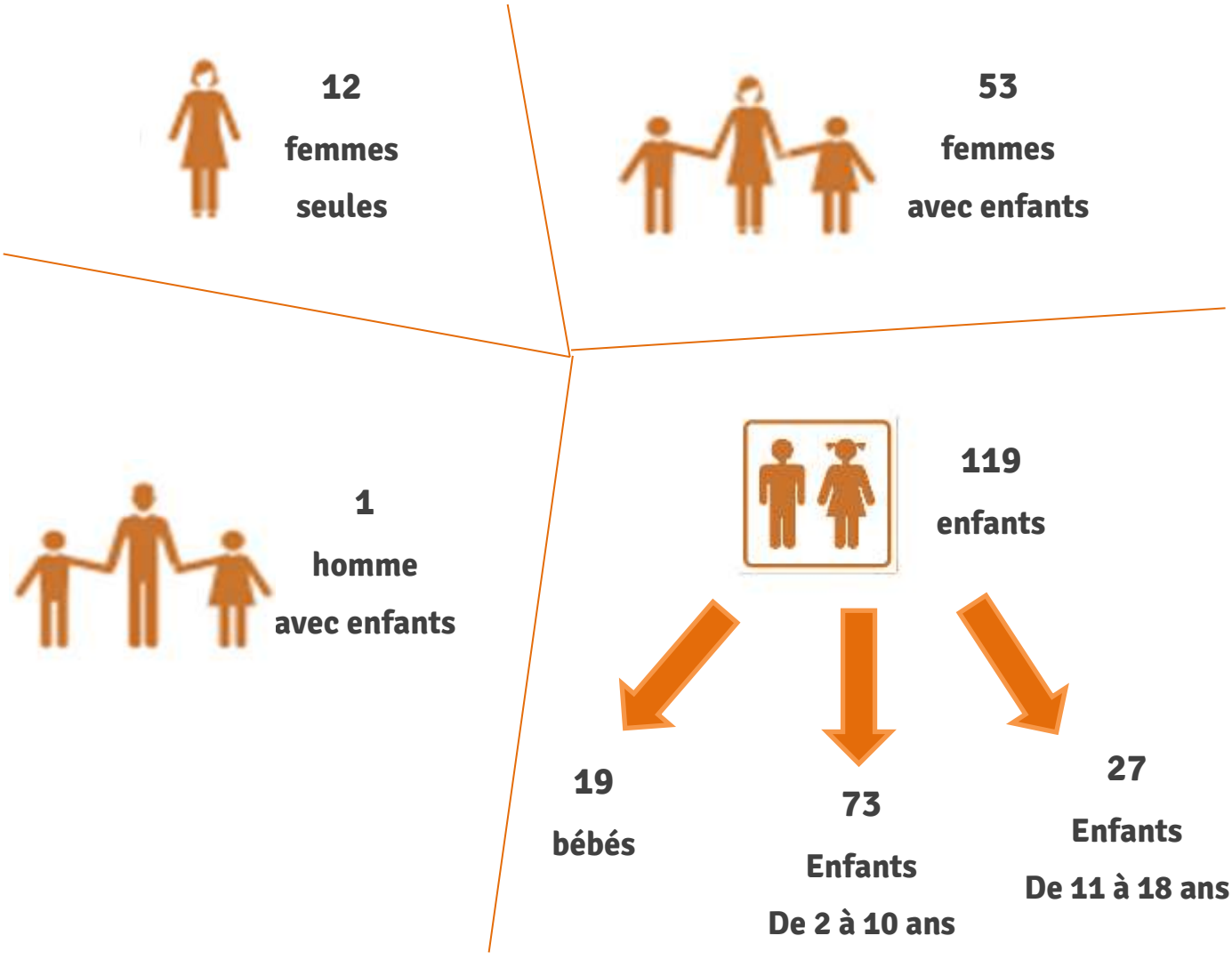

Ci-dessous, les détails de notre accompagnement pour l'année 2021 …

Date entrée	Age	Enfants	Violences	Démarches	Date sortie	Situation à la sortie
11/11/2020 (Domiciliation Rannée (35) PC Logement temporaire CG/Mayenne	62 ans		Violences psychologiques (Dépôt de plainte gendarmerie de Château-Gontier)	Référente : AS du CDS de Château-Gontier. Election de domicile Demande de bons alimentaires RDV Citad'elle RDV juriste du CIDFF RDV avocate Gestion administrative (Complémentaire solidaire/demande ASPA/Aide juridictionnelle…)	24/05/2021 (6 mois)	Logement Mayenne Habitat CG/Mayenne
22/07/2021 (Domiciliation Château-Gontier) NM Logement temporaire CG/Mayenne	19 ans ½	1 bébé de 5 mois	Violences physiques	Référente : AS du CDS de Château-Gontier. Mise à l'abri (Madame a souhaité retourner chez sa mère à Angers et être suivi au CDS 49 pour mettre de la distance)	26/07/2021 (4 nuits)	Hébergée chez sa mère provisoirement à Angers
19/08/2021 DA (Domiciliation La Rouaudière-53) Logement temporaire CRAON	44 ans		Violences verbales et physiques	Référente : AS du CDS de Château-Gontier. Election de domicile Demande de bons alimentaires RDV ADAVIP Gestion administrative (Demande de RSA)	10/09/2021 (1 mois)	Retour au domicile conjugal
10/09/2021 (Domiciliation - Marigné-Peuton 53) Logement temporaire CG/Mayenne	39 ans	1 fille de 4 ans 1 fille de 2 ans	Violences verbales et psychologiques	Référente : AS du CDS de Château-Gontier. Mise à l'abri de Madame et ses deux filles	13/09/2021 (3 nuits)	Retour au domicile conjugal (Monsieur a quitté le domicile)
21/09/2021 MA (Domiciliation Château-Gontier) Logement temporaire CG/Mayenne	35 ans	1 bébé de 3 mois	Violences verbales et physiques (Dépôt de plainte à la gendarmerie de Château-Gontier)	Référente : AS du CDS de Château-Gontier. -Election de domicile -Demande de bons alimentaires -Demande AMASE -Orientation Resto du cœur -RDV avocat -RDV ADAVIP -RDV psychologue ADAVIP -RDV CIDFF		
28/09/2021 RL (Domiciliation Grez en Bouère)) Logement temporaire CRAON	29 ans	1 bébé de 8 mois 1 fille de 5 ans (hébergée provisoirement en république dominicaine)	Violences psychologiques et verbales (Dépôt de plainte à la gendarmerie de Château-Gontier)	Référente : Citad'elle. -Election de domicile -Demande de bons alimentaires -Orientation épicerie sociale -PAJE EMPLOI -RDV ADAVIP -JAF -EDL logement Mayenne Habitat -Déménagement	29/11/2021	Logement Mayenne Habitat CG/Mayenne

Au total pour l'année 2021, 6 femmes ont été hébergées, 2 enfants et 3 bébés.

Logement temporaire de Château-Gontier sur Mayenne

1 femme seule

3 femmes avec enfants

Logement temporaire de Craon

1 femme seule

1 femme avec enfants

Les jeunes accompagnés par l'ADAPEI…

Contexte
Comme convenu en 2018 et en 2019, l'Iliade a mis à disposition un deuxième logement équipé d'une kitchenette. **Pour la troisième année de partenariat entre l'IME et l'Iliade, l'équipe de professionnels a reçu 4 jeunes.** **Les jeunes sont présents du lundi au vendredi et prennent beaucoup de plaisir à participer aux animations proposées en soirée avec les autres résidents, même si cette année, ce volet a été limité.** **Afin de travailler l'autonomie et les apprentissages liés à la gestion d'un logement, les résidents alternent entre confection de repas à l'appartement et partage du dîner au restaurant avec les autres jeunes.**

Rappel des enjeux liés à ce public
- **Proposer un logement à des jeunes en situation de handicap, en partenariat avec l'IME de Château-Gontier ;** - **Préparer le jeune à l'autonomie en travaillant sur différents volets de la vie quotidienne : alimentation/ santé, hygiène/ entretien du logement ;** - **Aider le jeune à acquérir de l'indépendance par rapport à sa famille en vue d'une installation dans un logement autonome ;** - **Valoriser les complémentarités, les différences des uns et des autres jeunes : apprendre à vivre ensemble malgré la différence ;**

Comme depuis plusieurs années maintenant, l'IME de l'ADAPEI 53, loue 2 logements à l'année au sein de notre résidence Paul Armand Lepage de Château-Gontier. En 2021, ce sont 8 jeunes stagiaires qui ont pu bénéficier de ces logements. Ces logements sont entièrement équipés et comportent une kitchenette (plaques électriques, réfrigérateur, évier, meuble de rangement), une pièce de vie meublée ainsi qu'une salle de douche, avec WC. Les jeunes sont accompagnés en partenariat par l'équipe éducative de l'IME mais aussi par notre équipe socio-éducative.

Par alternance le jeune résident, consomme pour le diner, un repas confectionné au restaurant et un repas cuisiné par ses propres soins. Le jeune est ainsi confronté à l'autonomie et à l'apprentissage de la vie quotidienne.

…en quelques chiffres

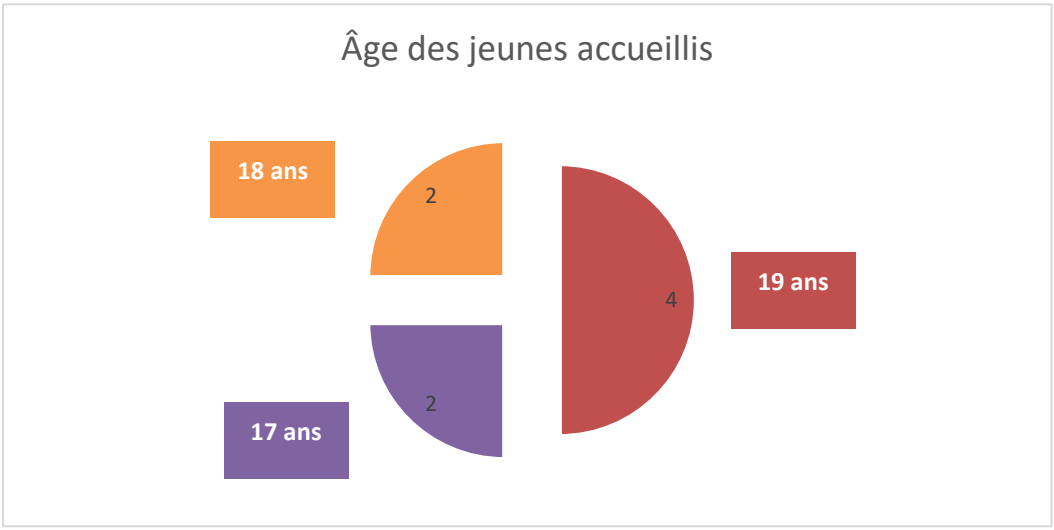

La socialisation et l'ouverture aux autres et à l'extérieur sont également travaillées par le biais des animations collectives qui sont proposées. Que ce soit d'aller au cinéma ou au karting, ou encore de participer à une soirée conviviale, les jeunes stagiaires se retrouvent mélangés aux autres résidents, c'est donc l'occasion pour eux de se créer un réseau. Pour notre structure, l'accueil de ces jeunes en situation de handicap, nous permet de sensibiliser nos autres résidents au handicap de manière générale. L'inclusion en milieu ordinaire est inscrite dans notre démarche RSO. Elle est l'une des valeurs que nous portons fièrement.

Ces séjours dits de « découverte » permettent aux jeunes de gagner en autonomie et en confiance. Certains peuvent s'installer en tant que résidents lambdas, quand leur projet professionnel le permet.

Suite à ces différentes périodes, une jeune a pour projet de s'installer durablement en habitat jeunes, au sein de notre résidence.

LES ACTIONS MISES EN PLACE DANS LE CADRE DE L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Les ateliers CV et LM

Dans le cadre de l'accompagnement personnalisé, il est proposé aux résidents de Senonnes, en lien avec la Maison de Services Au Public (MSAP) de Pouancé (49), des ateliers Curriculum Vitae (CV) et lettre de motivation.

Cette action se divise en deux temps :

- **Méthodologie, proposée par la MSAP ;**
- **Rédaction informatique, mise en place par l'intervenante socio-éducative de l'association.**

Cet atelier, instauré le samedi, est principalement investi par les jeunes mineurs non accompagnés dans le cadre de leur recherche de stages, mais aussi pour leur futur projet professionnel.

En 2021, comme en 2020, au regard de la situation sanitaire, aucun atelier de ce type n'a pu être proposé. Cette action sera reconduite en 2022.

L'accompagnement dans le logement (entretien & hygiène)

Nombre de jeunes accueillis au sein de nos résidences Habitat Jeunes vivent leur première expérience face au logement, ils sortent pour la plupart, pour la première fois du cocon familial. Il est donc nécessaire d'accompagner ces jeunes dans l'entretien et la bonne hygiène de leur logement (référence au règlement intérieur de l'association signé à l'arrivée). Une explication peut leur être donnée quant à l'utilisation des produits d'entretien.

Pour veiller à la tenue de leur logement, les équipes des différents sites ont mis en place un planning de visite des logements. Ces dernières suivent un rythme mensuel, quand cela est nécessaire. Le jeune est averti préalablement de la visite des professionnels dans son logement, nous privilégions les passages en présence du jeune.

En cas d'absence du jeune, un « ticket état du logement » est laissé dans son logement pour lui préciser les points d'amélioration à effectuer, si besoin est.

Les visites des logements ont donc été mises en place afin d'accompagner le jeune dans son autonomie pour une bonne hygiène de vie mais aussi pour prévenir d'éventuels mauvais traitements des logements. Pour ce faire de nouveaux outils seront expérimentés en 2022, dans le but d'améliorer notre accompagnement en la matière, comme le tableau ci-dessous :

déc-21				Janvier 2022			
Très bien	Moyen	A revoir	Commentaires	Très bien	Moyen	A revoir	Commentaires
	X		Conseils donnés pour SDB				
			RDV à caler avec le jeune	X			
		x	**RDV à caler avec le jeune**		X		Le 26/01: Logement propre. Manque mobilier pour rangement. Quelques conseils (WC, frigo).
	X		Programmer 1 temps avec le jeune				
X			RAS				
			RDV à caler avec le jeune	X			Encombré car manque de rangement le 1
			RDV à caler avec le jeune				Jeune isolé pour COVID
			RDV à caler avec le jeune	X			Propre revoir les robinetteries le 10/01
X			RAS				Jeune parti le 17/01
X			RAS				
X	x		Très propre mais beau bazar				
		X	URGENT à revoir au plus vite			X	Le 26/01 : reste en rouge même si le jeune a fait des efforts. Conseils donnés sur Frigo, robinetteries, éviers, plus attention au sol.
	X	x	Plus bazar que sale mais à revoir				
X			RAS				
		X	Pas très sale + odeurs + WC				
X			RAS				
X			RAS				
X			RAS				
X			RAS				
	X		Conseils donnés (prises, volets, murs)				

Afin que le jeune comprenne la démarche des professionnels et ne prenne pas cette visite pour une intrusion, cela lui est expliqué lors de l'entretien d'accueil, l'objectif étant que le jeune soit acteur de cet accompagnement. Le contrat de résidence mentionne à ce titre ces visites.

Nous avons réaffirmé notre souhait de nous servir de ces visites, en affichant cet objectif qui nous permet de rester en veille sur les situations de nos jeunes, dans notre projet socio-éducatif 2021-2024, en les systématisant et en les adaptant au profil des jeunes. Un code couleur simple a été établi pour hiérarchiser les situations :

- **ROUGE : visite hebdomadaire ou plus**
- **ORANGE : visite mensuelle**
- **VERT : visite trimestrielle**

Le suivi des impayés

Comme dit précédemment pour l'entretien des logements, les jeunes au sein de nos résidences vivent très majoritairement leur première expérience autonome, il n'est donc pas évident pour certains de gérer leur budget. N'étant pas habitués à avoir des factures régulières, ils ont parfois besoin d'être accompagnés. En effet, l'équipe socio-éducative va expliquer au jeune l'importance et son devoir de s'acquitter chaque mois de son loyer. Il peut être proposé au résident la mise en place d'une AEB (Action Educative Budgétaire) qui va permettre de faire le point sur ses revenus et ses dépenses.

Le prélèvement automatique est systématiquement proposé au résident à son arrivée, avec 3 dates au choix. Des points mensuels sont effectués entre la comptable et les intervenantes socio-éducatives afin de repérer les jeunes qui pourraient être en difficulté face au paiement de leur loyer.

En cas d'impayés de loyer, les professionnels suivent une procédure qui a été mise en place par la direction :

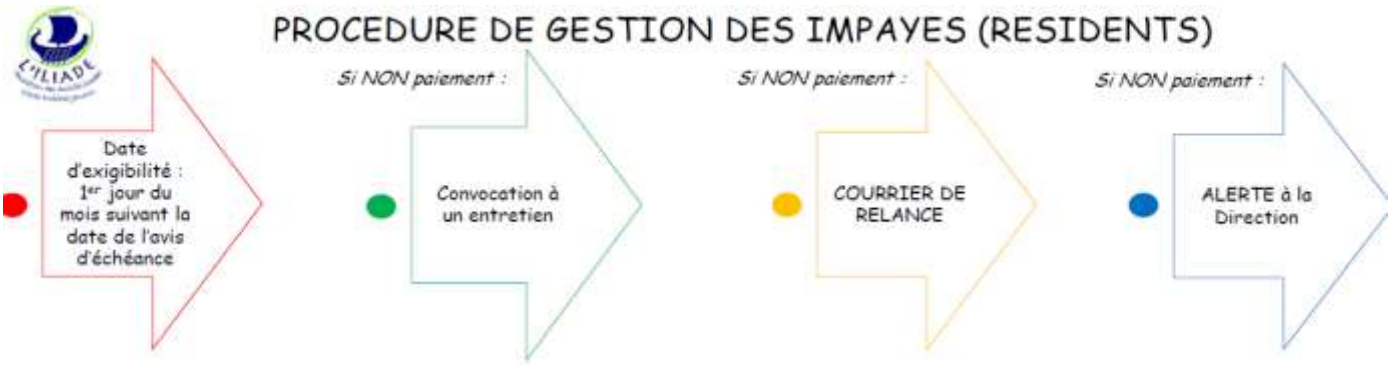

	QUAND	QUOI	QUI
● →	J	Date d'exigibilité de paiement (Par exemple : 1er Février pour l'avis d'échéance du mois Janvier)	
● →	J + 8 jours	Le résident est convoqué à un entretien	Animateur
● →	J + 15 jours	Si la facture n'est pas réglée le 15 du mois suivant la date De l'avis d'échéance : COURRIER DE RELANCE SIMPLE avec menace d'huissier	Animateur
		Ce courrier est remis en main propre contre signature	Animateur
● →	J + 1 mois	ALERTE DIRECTION par email pour informer de la situation Des actions d'accompagnement spécifique qui ont été proposées (demande d'aide financière, accompagnement à la recherche d'emploi, orientation partenaire...)	Animateur
		Décision sur la conduite à tenir	Direction + Animateur + Responsable comptable

L'accompagnement vers l'accès aux droits

Sur l'ensemble des résidences Iliade Habitat Jeunes, mise à part la résidence de Senonnes, « l'accès aux droits » est le thème le plus abordé lors des entretiens individuels. En effet, en 2020, ce sont au total 237 rendez-vous qui ont été consacrés à ce sujet.

L'accès au droit c'est quoi :

- ✓ ***Accès à la santé***

Accès à la Couverture Maladie Universelle (CMU), à la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C)
Aide à la souscription d'une mutuelle

- ✓ ***Accès et maintien dans le logement***

Accès et suivi de l'Aide Personnalisée au Logement (APL)
Accès à l'Aide au Logement Temporaire (ALT)
Accès aux aides Loca Pass (Avance Loca Pass, Garantie Loca Pass, Visale)

- ✓ ***Accès à un revenu/ à des ressources***

Accès à la Prime d'activité
Accès à l'Allocation Aide au Retour à l'Emploi (ARE)
Accès au Revenu de Solidarité Active (RSA)
Accès à l'aide Mobili-Jeune (pour les alternants)

Chaque jeune, à son entrée dans l'une des résidences, est reçu par un intervenant socio-éducatif. Les échanges avec le jeune permettent d'établir un diagnostic et d'évaluer si oui ou non le jeune a besoin d'un accompagnement individuel.

Dans le cas où le résident nécessite d'être accompagné, des rendez-vous réguliers sont fixés, la fréquence varie selon chaque jeune, selon ses projets et ses besoins. Si le jeune est accompagné par une structure partenaire, une convention tripartite est signée entre l'association Iliade Habitat Jeunes, le jeune et la structure accompagnante (Mission Locale, ASE, ADAPEI 53, CIAS, EPIDE, ATMP, etc.).

La préparation à la sortie

Au sein des 6 résidences, 24% des jeunes quittent leur logement pour un logement autonome en 2021 (Parc privé ou public). Les démarches effectuées à l'accompagnement à la sortie sont :

- ✓ **Demande de logement H.L.M**
- ✓ **Accompagner pour faire une demande d'Aide financière à l'accès (F.S.L accès/demande en ligne Action logement en fonction des besoins du jeune)**
- ✓ **Orientation auprès de l'ADLJ (permanence au sein de la résidence Paul Armand Lepage)**
- ✓ **Sur les territoires du Lion d'Angers et de Segré, nous effectuons un travail de collaboration avec une élue, les orientations sont à double sens.**
- ✓ **Sur le territoire de Château-Gontier, nous avons un partenariat avec le service logement de la ville.**

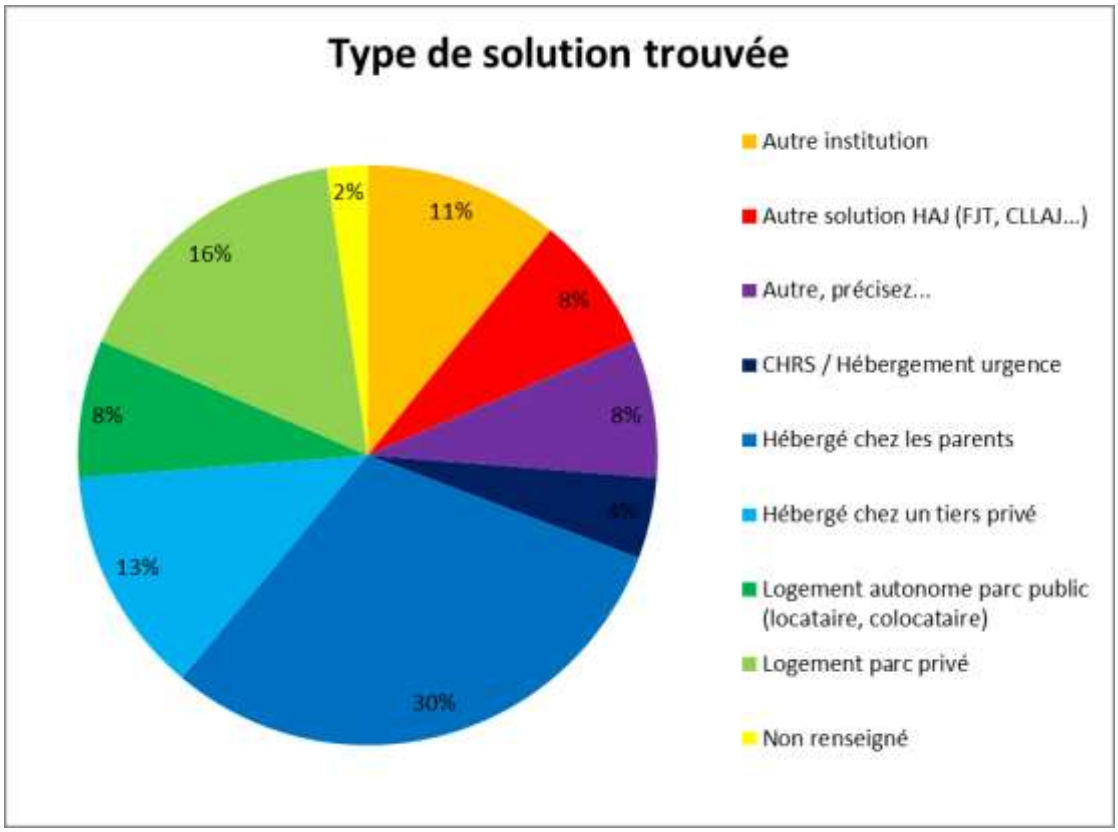

Les rencontres partenaires

Dans le cadre des accompagnements individuels, et comme énoncé auparavant, l'équipe socio-éducative rencontre régulièrement les acteurs des différents territoires. La liste ci-dessous n'est pas exhaustive puisque l'Iliade a un réseau de partenaires pour les jeunes et leur suivi très large :

- **SESAME (Service Educatif Spécialisé dans l'Accompagnement des Mineurs Etrangers)**
- **ASE (Aide Sociale à L'Enfance)**
- **IME (Institut Médico Educatif)**
- **Missions Locales**
- **AFASEC (Association Formation Action Sociale Ecurie Courses)**
- **EPIDE (Etablissement Pour l'Insertion Dans l'Emploi)**
- **Action Logement**
- **CIAS/CCAS (Centre Inter/Communal d'Action Sociale)**
- **CPS (Comité Pilotage Santé)**
- **CSAPA 53 (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie)**
- **SESSAD 49 et 53 (Service d'éducation spéciale et de soins à domicile)**
- **ATMP/UDAF (Association Tutélaire des majeurs Protégés) /Union Départementale aux Affaires Familiales**
- **Comité Santé à Senonnes**
- **Comité et actions FVVC (Femmes Victimes de Violences Conjugales)**
- **Etablissements scolaires (Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire, Lycée Blaise Pascal)**
- **Association d'insertion (A2I)**
- **MSAP (Maison de Services Au Public)**
- **Formation radicalisation (service renseignements de la Mayenne)**
- **CDS (Conseil Départemental de la Solidarité)**

LES PROJETS ENVISAGÉS EN 2022

Synthèses d'accompagnement pour les mineurs non accompagnés (MNA)

En 2020, à l'initiative du Conseil Départemental, et plus précisément du SESAME (Service Educatif Spécialisé dans l'Accompagnement des Mineurs Etrangers), des synthèses d'accompagnement devaient être mises en, place, pour suivre les jeunes dans leur parcours d'intégration, scolaire et social. Certaines ont pu avoir lieu, mais pas toutes. Ces rencontres ont été reconduites en 2021, avec les mêmes difficultés. En 2022, les équipes de l'ASE se sont réorganisées, une première rencontre est déjà programmée entre notre équipe et l'équipe du SESAME (ASE), pour faire le point sur ces synthèses.

Maintenir la dynamique des rencontres partenariales et des actions mises en place

Afin de proposer un accompagnement adapté et personnalisé à chacun des résidents, les rencontres partenariales seront maintenues en 2022, principalement sous forme de rendez-vous tripartites. Nous souhaitons également multiplier les contrats d'engagement entre le jeune, notre structure et le partenaire qui le suit. Nous voulons que les résidents prennent la pleine mesure que leur accès au logement habitat Jeunes que nous leur proposons, est soumis à leur projet. Sans projet, ils ne remplissent plus les conditions d'accueil au sein de nos résidences. Nous devons malheureusement faire face à des situations complexes (abandon de projet professionnel, impayés de loyer, …). Notre objectif est donc de prévenir ces situations, et d'impliquer le jeune et le partenaire dans parcours au sein de nos résidences.

Quant aux actions mises en place, nous instaurerons, en plus des ateliers habituels, des actions en lien avec les projets d'animation de l'association.

L'ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF

Accompagner les résidents dans leur vie quotidienne, à travers l'action collective, notamment en leur facilitant l'accès aux loisirs, à la culture, à la compréhension de la langue, à inciter leur prise de responsabilités et d'initiatives dans un environnement ouvert à la diversité, à favoriser leur engagement citoyen.

L'ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF

RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE PASSÉE

Les chiffres à retenir

Comme pour l'an passé, le contexte sanitaire a rythmé notre planning d'animation. L'objectif premier était toujours d'assurer la sécurité de nos résidents et de l'ensemble du personnel. Depuis mars 2020, les jeunes n'ont pas bénéficié d'autant d'animations que les années précédentes et ils ont été affectés par les différentes périodes de confinements et le stress engendré par cette période anxiogène.

ANIMATIONS PROPOSÉES	PARTICIPATIONS	VISIBILITÉ
72 Animations	495 Résidents	706 Personnes extérieures impactées

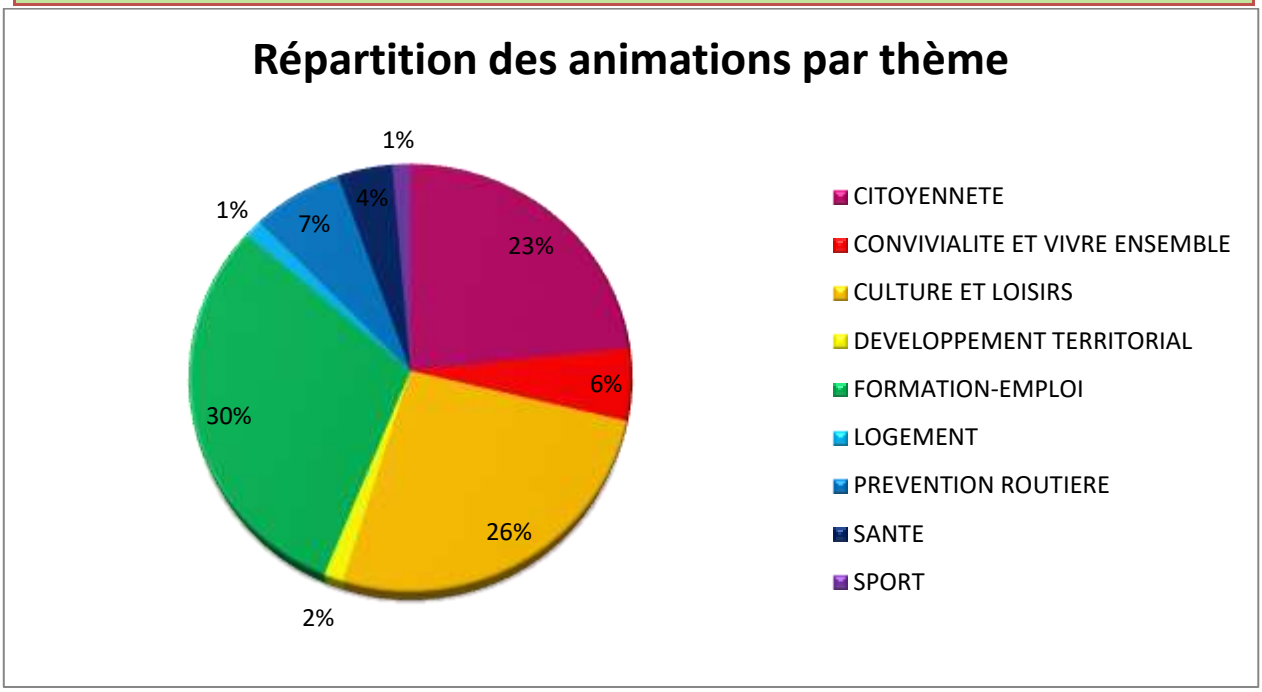

Malgré les freins dus à la situation sanitaire et aux mesures gouvernementales, nous avons réussi à mettre en place un bon nombre d'actions prévues dans notre feuille de route (voir ci-après). Notre calendrier a été remanié et nous nous sommes adaptés à la situation et aux besoins des résidents.

Comme nous pouvons le constater sur le graphique ci-dessus, certaines thématiques ont été plus développées que d'autres, en lien avec les besoins de nos jeunes. Nous pouvons prendre l'exemple de celle de la « Formation et de l'emploi », qui fait son apparition avec 30% des actions collectives mises en place. Cela s'explique par la remise en place et le renforcement de notre partenariat avec le groupe de bénévoles qui intervient sur du soutien scolaire, auprès des jeunes MNA de notre résidence de Senonnes.

Les actions liées aux thématiques de « Citoyenneté » et de « Culture et Loisirs » sont en hausse, quand celles liées à la « Convivialité » et au « Sport » sont en baisse, par rapport aux années précédentes. Une fois de plus, nous avons adapté nos pratiques aux besoins de nos jeunes, et aux possibilités que nous avions. Dès la réouverture de salles de cinéma ou de spectacle ou encore des lieux de loisirs, les résidents ont souhaité sortir et se divertir. Pour les détails, nous vous invitons à vous reporter aux projets détaillés ci-dessous.

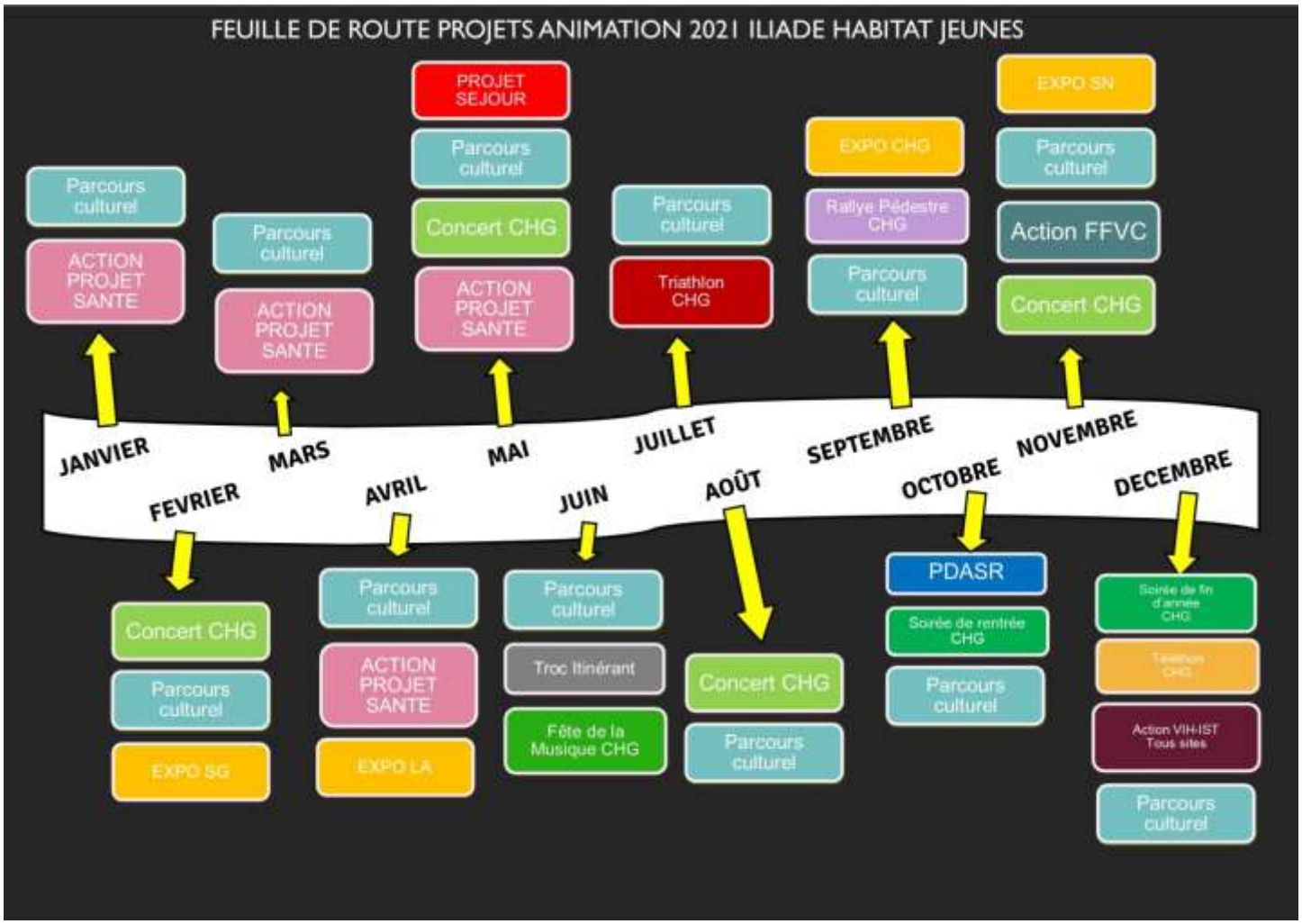
FEUILLE DE ROUTE PROJETS ANIMATION 2021 ILIADE HABITAT JEUNES
JANVIER
Parcours culturel
ACTION PROJET SANTE
FEVRIER
Concert CHG
Parcours culturel
EXPO SG
MARS
Parcours culturel
ACTION PROJET SANTE
AVRIL
Parcours culturel
ACTION PROJET SANTE
EXPO LA
MAI
PROJET SEJOUR
Parcours culturel
Concert CHG
ACTION PROJET SANTE
JUIN
Parcours culturel
Troc Itinérant
Fête de la Musique CHG
JUILLET
Parcours culturel
Triathlon CHG
AOÛT
Concert CHG
Parcours culturel
SEPTEMBRE
EXPO CHG
Rallye Pédestre CHG
Parcours culturel
OCTOBRE
PDASR
Soirée de rentrée CHG
Parcours culturel
NOVEMBRE
EXPO SN
Parcours culturel
Action FFVC
Concert CHG
DECEMBRE
Soirée de fin d'année CHG
Triathlon CHG
Action VIH-IST Tous sites
Parcours culturel

NOTRE PROJET LISBONNE

Après un fil rouge développé de 2017 à 2020, sur le thème du « voyage à la rencontre de l'autre », nous avons souhaité en 2021, mettre en place un grand temps fort, afin d'aborder plusieurs thématiques en lien avec les publics que nous accueillons dans nos résidences. Ce projet LISBONNE a pris la forme d'un séjour de 4 jours dans la capitale portugaise et nous a permis de travailler avec nos jeunes les thèmes suivants :

- **La convivialité et le vivre ensemble**
- **La citoyenneté**
- **La mobilité**
- **L'ouverture culturelle**
- **L'autonomie**
- **La vie associative**

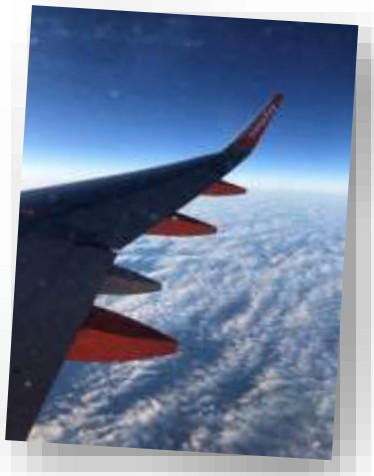

Ce projet de séjour dans une capitale avait pour objectif d'offrir une parenthèse à nos résidents, une bulle d'oxygène, en cette période anxiogène.

Au-delà des thèmes abordés et évoqués plus haut, ce séjour était l'occasion de partager une expérience inédite entre résidents, salariés et administrateurs.

Sur 35 personnes prévues pour ce voyage, 32 ont pu partir du 3 au 6 décembre. 2 résidents et 1 administrateur ont dû annuler au dernier moment, pour des raisons personnelles.

Au total, ce sont donc 21 résidents, 8 salariés et 3 administrateurs qui ont participé à ce projet fou.

Les retours en direct et à chaud de nos résidents sont très positifs. Une grande majorité d'entre eux a pu expérimenter beaucoup de premières fois :

- **Première fois dans l'avion**
- **Première fois dans un pays étranger**
- **Première fois dans une chambre d'hôtel**
- **Première fois dans un métro**
- **Première fois dans un musée**
- **…**

Nous n'avions pas souhaité avoir un programme trop chargé, afin de laisser nos résidents profiter à leur guise de ce séjour.

Nous avions juste programmé deux temps en commun, en plus des diners que nous prenions tous dans le même restaurant et qui étaient compris dans la proposition de

l'agence de voyage. Les résidents ont ainsi pu se retrouver en petits groupes, qui se sont constitués de manière naturelle. Ce fut d'ailleurs une des belles réussites de voyage, des jeunes de différentes résidences se sont rencontrés, ont créé des liens, et ont partagé ensemble des moments « inoubliables », comme certains ont pu nous le dire.

Arrivés le vendredi soir, nous avons fait une visite de la ville le samedi matin, pour repérer les lieux immanquables. Le dimanche, nous sommes allés au Musée Gulbenkian, l'un des plus grands musées de la ville. Nous avons terminé en passant notre dernière soirée autour du « Fado » traditionnel portugais.

Le reste du temps, chacun a pu déambuler dans les rues des vieux quartiers historiques ou encore déguster des spécialités locales. Et il arrivait souvent qu'un groupe en croise un autre, et partage un verre ensemble, sur une terrasse du centre-ville.

Sur l'aspect financier du projet, les différentes subventions que nous avons obtenues et notre caisse de solidarité nous ont permis d'offrir ce séjour à l'ensemble de nos résidents.

C'est la première fois que nous proposons un projet aussi ambitieux. Nous sommes certains, au regard des retours des participants, qu'il y en aura d'autres.

Ce projet LISBONNE aura rempli toutes ses promesses et tous ses objectifs.

NOS AUTRES PROJETS

Projet prévention routière :

« Si J'avais su … » :

Les objectifs du projet

- **Sensibiliser les jeunes aux dangers de la route sous l'emprise ou non d'alcool et/ou de substances psychoactives.**
- **Prendre conscience des conséquences irréversibles que peut entraîner un accident.**
- **Favoriser un impact durable en renouvelant les actions de manière régulière.**
- **Leur donner la parole sur le sujet.**
- **Rendre les jeunes acteurs de leur conduite.**

L'édition 2021 a été marquée par l'arrivée d'une nouvelle adjointe au lycée Blaise Pascal. L'organisation a connu quelques difficultés liées au fait qu'elle ne connaissait pas le projet. Malgré notre rencontre afin d'organiser ces deux journées, l'atelier du simulateur 2 roues motorisées qui devait être animé par deux IDSR n'a pas pu être mis en place. Cet atelier a été oublié dans le planning. Malgré la recherche d'une salle supplémentaire lors de la première journée, nous avons été dans l'impossibilité de trouver un lieu pour mettre en place cet atelier. Nous tenons à nous excuser, notamment auprès des deux IDSR et de la sécurité routière pour ce désagrément.

Atelier voiture tonneau – Fondation de la route

Atelier simulateur voiture – Fondation de la route

Les autres ateliers ont pu être réalisés avec deux difficultés. Le planning proposé comprenait des sessions de 15, 20 et 25 minutes avec des groupes qui n'étaient pas homogènes en termes de nombre d'élèves. Les horaires n'ont pas toujours été respectés du fait qu'il y ait trop de monde sur les ateliers et pas suffisamment de temps pour que chacun puisse participer. Il faudrait penser à mettre des créneaux de la même durée partout avec des groupes plus homogènes. S'il n'est pas possible de scinder un groupe en deux et qu'ils sont nombreux, la possibilité d'allonger le temps de l'atelier est à étudier afin de permettre à chacun d'avoir le temps de participer pleinement aux différents ateliers.

Concernant les simulateurs 2 roues et 4 roues motorisées, il faudra mieux anticiper les âges des publics concernés en mettant les plus jeunes sur le simulateur 2 roues et les plus âgés sur le simulateur 4 roues.

Atelier lunettes d'alcoolémie – Fondation de la route

L'adjudant Panizzoli de la brigade motorisé de Segré qui intervenait les années précédentes a été muté à Château-Gontier. Il a été remplacé par l'adjudant Julien GUILLET qui est intervenu pour la première fois avec ce type de public. Il a notamment pu se rendre compte de la difficulté d'échanger avec cette catégorie d'âge car les élèves n'osent pas toujours prendre la parole. Ils n'osent peut-être pas non plus dire réellement ce qu'ils pensent par peur de l'uniforme alors que l'adjudant a bien précisé qu'il était présent pour faire de la prévention et non de la répression.

Intervention BMO de Segré

Moins d'élèves ont participé aux ateliers cette année, notamment par le fait qu'il y avait un atelier de moins (2 roues motorisés). Environ 400 élèves ont participé aux différents ateliers proposés. Les classes concernées allaient de la Troisième à la Terminale, soit des élèves entre 15 et 20 ans.

Concernant la soirée « passe ou repasse ton code, ce sont 8 résidents de l'Iliade Habitat Jeunes des résidences de Segré et de Château-Gontier qui ont participé. Le thème était sur la vue avec une moyenne d'âge de 21 ans.

L'impact est toujours difficile à mesurer mais les réactions des élèves au cours des différents ateliers parlent. Ils mesurent ainsi la dangerosité de la route ou l'effet que peut avoir l'alcool avec les lunettes de simulation d'alcoolémie. « On a l'impression d'être dans un monde virtuelle », « Tout semble plat et on ne voit pas les obstacles ». Toutes ses réactions leur permettent d'avoir conscience de ces dangers et d'y être plus attentifs.

Le projet a lieu tous les ans au lycée. Certains élèves avaient déjà participé aux mêmes ateliers l'année dernière et avait bien retenu les informations. On peut donc se satisfaire sur ce point. Par contre, d'autres élèves n'ont certainement pas participé ni l'année dernière ni cette année à ces mêmes ateliers. La difficulté d'organiser les groupes en fonction des différentes classes n'est pas toujours facile. Certains élèves ont pu expliquer qu'ils avaient déjà connaissance de ces risques et qu'ils étaient déjà informés.

En plus de notre projet sur Segré, nous avons mis en place cette année, en partenariat avec l'ASE 53, deux actions de prévention routière en direction des jeunes MNA de Senonnes. Ces deux temps d'animation ont permis à une vingtaine de jeunes d'être sensibilisés à la pratique du vélo.

Le projet santé !

Les objectifs du projet :

- **Aborder avec nos résidents les notions de santé mentale et de bien-être**
- **Les sensibiliser sur tous les aspects liés à leur bien-être**
- **Les amener à rencontrer différents professionnels de santé**
- **Se servir de l'entrée logement pour les sensibiliser**

Les notions de bien-être et de santé mentale sont des notions très larges. En cette période de pandémie, des constats alarmants sur la santé mentale des jeunes sont faits, à l'échelle nationale. Au sein de nos résidences, et après échange avec nombre de résidents, nous n'avons pas fait les mêmes constats. Néanmoins, nous constatons régulièrement que l'entretien des logements relève certaines difficultés pour certains d'entre eux. Nous souhaitions aborder ces thèmes avec nos jeunes, et prévenir certaines situations, en partant du postulat que l'état de propreté d'un logement peut être révélateur d'autres problématiques, et notamment des problématiques de mal-être, et d'estime de soi.

Deux ateliers de fabrication de produits ménagers, à base d'ingrédients naturels, ont été programmés, pour aborder avec nos résidents l'hygiène et la propreté de leur logement, tout en y incluant les notions de développement durable. Ils ont ainsi pu découvrir de nouveaux outils et ont pu prendre conscience de certaines choses.

Une première soirée « Popotte et Papotte » placée sous le signe de la santé mentale a été organisée. Autour d'un repas, les résidents se sont amusés à deviner qui était l'invité mystère. Psychologue et psychanalyste, elle a pu échanger avec eux sur son métier. Plusieurs d'entre eux se sont dit intéressés par la démarche.

A la suite de cette soirée une jeune a fait seule, la démarche de contacter la professionnelle et prendre RDV, pour une consultation. Nous avons également orienté d'autres jeunes vers cette professionnelle. Le fait de l'avoir rencontré dans un texte ludique et détendu a permis de désacraliser et dédramatiser la démarche d'aller « voir quelqu'un ».

L'aspect financier de ce type de démarche étant important, nous avons sollicité, comme chaque année des subventions, pour nous permettre de ne pas contraindre les résidents qui souhaitaient s'inscrire dans cette démarche, et se verraient freinés par manque de ressources.

Au total, ce sont jeunes qui ont participé à ces RDV.

La culture et les loisirs, des supports multiples !

Les objectifs du projet :

- **Favoriser l'accès à la culture et aux loisirs, en multipliant les supports et en proposant des prix attractifs, pour l'ensemble de nos résidents.**
- **Développer le partenariat local en sens.**

Comme les années précédentes, nous souhaitions en 2021, mettre en place de véritables parcours culturels. Nos collaborations avec les salles de spectacles (le Carré Scène Nationale à Château-Gontier et Le Cargo de Segré) et les cinémas, est désormais actée. Au regard du contexte sanitaire, nous n'avons bien évidemment pas pu développer nos projets comme nous l'avions prévu.

Néanmoins, nous avons réussi à programmer quelques sorties culturelles en 2021, avec une mention spéciale pour l'une de nos résidentes, qui nous a fait la visite de la Mine Bleue, à côté de Segré. En CDD, elle avait évoqué lors d'un conseil de résidents son travail au sein de la Mine Bleue. Les autres résidents avaient souhaité lui rendre visite. Nous avons alors programmé cette sortie, qui nous a permis de faire découvrir le patrimoine local à nos résidents et de mettre en valeur l'un d'entre eux. Notre séjour à Lisbonne nous a également permis de proposer deux actions sur le volet culturel.

Sur le volet loisirs, comme chaque année, les jeunes nous ont sollicités pour des soirées de loisirs, type bowling, karting, escape game ou encore laser game. Ces soirées attirent naturellement beaucoup de jeunes et sont l'occasion de passer un vrai bon moment ensemble.

Au total, ce sont 136 participations qui sont à dénombrées sur ce projet « Culture et Loisirs », pour 19 animations proposées sur l'année. ***(Cf : Annexe 4 – Tableaux de bord animations 2021)***

Le sport dans tous ses états !

Les objectifs du projet :

- **Favoriser la pratique physique et sportive de nos résidents.**
- **Aborder les notions de vivre et faire ensemble, de fair play, … .**
- **Utiliser le sport comme porte d'entrées pour aborder les thématiques de santé.**

Cette année, sur ce volet sportif, les résidents ne nous ont pas sollicités. Nous avons également été contraints par les mesures en vigueur.

Une action a été proposée en partenariat avec Anjou Sport Nature, qui a réuni 8 jeunes. Sur une matinée, les jeunes ont pu défier, à la mode Koh Lanta.

Nous sommes conscients que cela n'est pas suffisant, et qu'il nous faut proposer un vraiment programme d'actions collectives sur le thème de la pratique sportive, comme nous avons pu le faire les années précédentes.

En 2022, nous reconduirons nos conventions avec les collectivités locales, pour la mise à disposition de salles de sport, pour nos jeunes. Nous avons aussi imaginé créer un parcours sportif, au même titre que notre parcours culturel, en y associant notre partenaire Anjou Sport Nature. Leur offre est très complète et nous permettra de proposer quelque chose de très intéressant à nos résidents.

Des lieux pour mieux se rencontrer !

Les objectifs du projet :

- **Accompagner nos résidents afin qu'ils s'approprient au mieux les espaces collectifs mis à leur disposition, sur chacun de nos sites.**
- **Proposer des temps d'ouverture libres, pour permettre aux jeunes d'user de ces espaces en autonomie.**
- **Favoriser la prise en compte de leurs envies.**

La convivialité est un axe majeur, que nous souhaitons développer au sein de nos résidences. C'est pourquoi, nous estimons important de proposer à nos résidents des temps informels, pour favoriser les échanges simples. En 2021, même si, comme pour nos autres projets, la situation sanitaire nous a freiné dans notre élan. 4 temps ont été proposés pour 57 participations.

Notre grand temps fort de l'année a été, comme nous l'avons déjà évoqué, l'occasion de travailler avec nos résidents, ces notions de convivialité et de vivre ensemble.

Tous ces moments conviviaux sont l'occasion, pour nos résidents de partager des moments entre eux, au sein d'une résidence, entre résidences, avec les salariés et administrateurs.

Les soirées associatives (soirée de rentrée, soirée de fin d'année) qui permettent à tous, résidents, salariés, administrateurs, de se rencontrer, et d'échanger, via des formats ludiques, n'ont malheureusement pas pu être organisées cette année.

Des repas à thème, des soirées jeux de plateaux, ou extérieurs, toutes les formes sont possibles et imaginables, si nous leur laissons la main libre.

Des espaces collectifs permettent à nos résidents de se réunir en autonomie, sans la présence de l'équipe.

Citoyenneté : une notion à appréhender

Les objectifs du projet :

- **Sensibiliser nos résidents à la notion de citoyenneté.**
- **Sensibiliser nos résidents à la notion d'éco-citoyen.**
- **Leur donner des pistes faciles à appréhender pour réduire leur impact sur l'environnement.**
- **Les rendre acteurs du développement durable au sein de nos résidences.**
- **Les inscrire dans des initiatives locales.**

La citoyenneté, qui passe par l'investissement bénévole de nos résidents sur des actions territoriales, est un axe important pour le projet Habitat Jeunes.

Chaque année, nous investissons nos résidents sur plusieurs actions citoyennes :

L'encadrement bénévole des athlètes handisport sur le Triathlon, notre participation au Téléthon, ou encore au Rallye Pédestre, à Château-Gontier. Nous les amenons aussi à s'investir en tant que bénévoles sur des festivals de musique, des journées citoyennes, etc.

Malheureusement, comme en 2020, certaines actions ont dû être annulées cette année. Néanmoins, quand cela était possible, nous avons pu inscrire nos résidents sur des actions citoyennes locales. Au sein de nos résidences, pour évoquer avec eux la notion de représentativité et leur rappeler qu'au sein de notre structure, la prise en compte de leur parole est effective, le CVS et les comités de résidences sont programmés régulièrement. A noter ici, que de nouveaux outils ont été créés avec les jeunes, pour faciliter leur prise de paroles, notamment en CA. Ces outils ont été imaginés dans le cadre de notre démarche RSO.

Le projet ECO, qui revient chaque année et amène nos résidents à prendre conscience de l'importance des thématiques liées à l'environnement est un autre moyen, pour nous, d'aborder et de sensibiliser nos résidents à cette notion générale de citoyenneté. Notre participation aux journées citoyennes organisées par les collectivités locales, nous permettent par exemple d'emmener un groupe de jeunes pour ramasser des déchets dans la nature. Notre projet ECO est transversal à nos autres projets, comme vous pourrez le constater avec notre projet Logement : le logement en question !

Rallye pédestre / Ville de Château-Gontier

Journée citoyenne / Ville de Château-Gontier

Le logement en question !

Les objectifs du projet :

- **Proposer des temps collectifs sur le thématique du logement**
- **Repérer des situations individuelles de jeunes pour adapter ces actions collectives**
- **Travailler l'autonomie de nos résidents sur la gestion de leur logement**
- **Les sensibiliser sur les thématiques de développement durable et d'environnement**

Contrairement aux années précédentes, nous avons fait le choix cette année d'inclure les actions collectives liées au logement, dans notre programme d'animations. Le logement étant la porte d'entrée de l'accueil de nos résidents, nous les accompagnons tous, de manière individuelle. Pour renforcer cet accompagnement personnalisé, nous apportons donc des réponses collectives.

En 2021, nous avons ainsi pu proposer des temps d'échange, sur les thèmes du tri sélectif, du budget ou encore de l'hygiène, avec la fabrication de produits ménagers, en lien avec notre projet santé, comme nous l'avons déjà évoqué plus haut.

Ces actions permettent à nos résidents d'échanger leurs expériences. 7 actions ont permis à une trentaine de jeunes de discuter autour de ces thématiques, cette année.

Une restauration animée

Les objectifs du projet :

- **Faire de la restauration un espace convivial, un lieu de rencontres.**
- **Sensibiliser les usagers de nos restaurants aux thématiques de développement durable, de tri sélectif, …**
- **Utiliser des formes diverses pour toucher le plus grand nombre (Petits jeux réguliers, repas à thèmes, concerts, expos, ...).**

Chaque année, nous proposons, à tous, des animations, au sein de nos restaurants. La restauration étant le secteur le plus impacté, nous avons été très restreints sur ce volet.

Nous faisons également le choix d'utiliser le temps de restauration, pour offrir à l'ensemble des résidents, salariés et usagers extérieurs, des prestations culturelles. Nous mettons en place régulièrement des concerts et des expositions.

En 2021, aucune action n'a pu être programmée, au regard du contexte sanitaire.

Néanmoins, nous avons réussi à proposer des animations aux élèves des écoles pour lesquelles nous assurons le portage de repas. Nous vous renvoyons ici plus loin, et plus précisément à la partie qui traite de la restauration et des locations de salles.

La formation et l'emploi

Les objectifs du projet :

- **Mettre en relation nos résidents avec les professionnels de l'insertion**
- **Développer les partenariats en ce sens**
- **Encourager les initiatives bénévoles**

A travers cette thématique, notre volonté est d'accompagner collectivement nos jeunes dans leur parcours scolaire et professionnel.

Pour accompagner nos jeunes vers l'emploi, et en parallèle de l'accompagnement personnalisé, nous mettons en place des actions collectives type ateliers CV et Lettre de motivation, notamment pour nos jeunes MNA de Senonnes, en partenariat avec la MSAP de Pouancé. Malheureusement, en 2021, nous n'avons pas pu proposer ce type d'actions.

En revanche, nous avons remis en place et renforcé notre partenariat avec le groupe de bénévoles qui intervient sur du soutien scolaire, auprès des jeunes MNA de notre résidence de Senonnes, comme nous l'avons indiqué en amont.

BUDGET RÉALISÉ EN 2021

Nature de l'action	Coût total de l'action	Financement partenaire : CAF 53	Financement partenaire : PDASR 49	Financement partenaire : Conseil Régional	Financement partenaire : Ville de Segré	Financement partenaire : Coco Lion d'Angers	Participation des usagers	Autofinancement
PROJET LISBONNE 2021	11 937 €	1 950 €			1 600 €	400 €	6 900 €	1 087 €
Si j'avais su…! (Prévention routière)	1 611 €		1 100 €		400 €			111 €
La culture et les loisirs: des supports multiples!	1 047 €	100 €			300 €	100 €	82 €	465 €
Projet Santé 2021	1 356 €	200 €		600 €				556 €
Des lieux pour mieux se rencontrer!	1 070 €	200 €				400 €		670 €
Projet ECO-Citoyenneté 2021	515 €					100 €		415 €
Le sport dans tous ses états!	290 €	50 €						240 €
Total	**17 826 €**	2 500 €	1 100 €	600 €	2 300 €	1 000 €	6 982 €	3 544 €

Il est à noter ici, comme chaque année, que le budget réalisé ne prend en compte que les projets collectifs, mis en place dans le cadre de l'accompagnement collectif. Le budget socio-éducatif englobe d'autres éléments. A titre d'exemple, une subvention de 2.60€ (pour un repas à 8.20€) est attribuée à chaque repas résident, pour que celui-ci ne revienne qu'à 5.60€. Cette subvention est imputable au budget socio-éducatif global. Il en est de même pour les repas qui sont pris par l'équipe socio-éducative sur des temps d'animations, par les prestataires et autres partenaires. Ces repas pris dans nos restaurants représentent cette année un coût de 1000€.

Nous pouvons remarquer qu'au regard du budget total, directement lié aux animations proposées dans le cadre de l'accompagnement collectif, une part très importante provient de subventions. Il nous semble important de le souligner et de remercier l'ensemble de nos partenaires financiers, sans lesquels, nous ne pourrions pas mettre en place des projets aussi ambitieux, sans trop faire appel aux ressources des résidents, même si nous accordons une grande importance au fait de ne pas rendre tout gratuit.

LA CAISSE DE SOLIDARITÉ ET LES COMITÉS DE RÉSIDENTS

La Caisse de solidarité

La Caisse solidarité permet d'effectuer une demande individuelle ou collective pour un projet. Le projet peut être une passion et/ou un besoin fondamental. Il peut aussi favoriser la convivialité autour d'une activité (culturelle, sportive ou de loisir).

La Caisse de solidarité est gérée par le Conseil de Vie Sociale. ***(Cf : Annexe 5 – Règlement intérieur CVS)***

La Caisse de solidarité aide financièrement, en proposant des prêts à 0% ou des dons en fonction des demandes, tous les résidents qui en font la demande, à condition qu'ils soient à jour de leur cotisation (4€/mois). Il leur suffit de s'adresser à un membre de l'équipe socio-éducative et de remplir une demande d'aide.

Type de demande		% participation C.S
Besoins fondamentaux	→	0 % à 100 %
Loisirs personnels	→	40 % à 60 %
Loisirs collectifs	→	50 %

En 2021, 4 dossiers individuels et un dossier collectif ont été déposés. Tous ont été acceptés par les membres du CVS : tous sous forme de don, sauf un dont la moitié de la somme demandée a été accordée sous forme de prêt. Ce résident a d'ailleurs refusé cette proposition et a préféré annuler sa demande.

7697.63€ ont ainsi été attribués en 2021.

Ces demandes ont concerné les financements suivants :

- **1 pour des frais d'auto-école**
- **3 pour une réparation de véhicule, nécessaire pour aller au travail**
- **1 projet collectif de séjour au Portugal (23 résidents concernés)**

En 2021, un grand projet collectif (le séjour à Lisbonne) a été validé en CVS, les résidents ayant voté à l'unanimité pour attribuer une aide financière de 300€ à chaque résident participant à ce projet.

En 2021, nous avons davantage fait connaître cette caisse de solidarité. La mise en place de la RSO avec la nomination de nouveaux représentants des résidents ainsi que des salariés a permis d'apporter un nouveau souffle. Une meilleure communication a été mise en place. A noter qu'un calendrier annuel des différentes dates de commissions, qui serait connu de tous les résidents, sera mis en place en 2022. L'objectif est que nos résidents s'approprient pleinement ce bel outil, et qu'ils l'utilisent régulièrement, pour des besoins individuels et collectifs.

Les Comités de résidences

Un comité de résidents est programmé au moins une fois par trimestre, afin de donner la parole aux résidents et d'avoir leur avis sur ce qui se passe au sein de chaque résidence, notamment en termes d'animations collectives.

Ces comités permettent de faire un réel bilan sur ce qui a été proposé les semaines précédentes. Ils sont de vrais temps de paroles pour les jeunes. Et cette parole est remontée au Conseil de Vie Sociale, par l'intermédiaire des représentants de chaque résidence.

LES PROJETS 2022

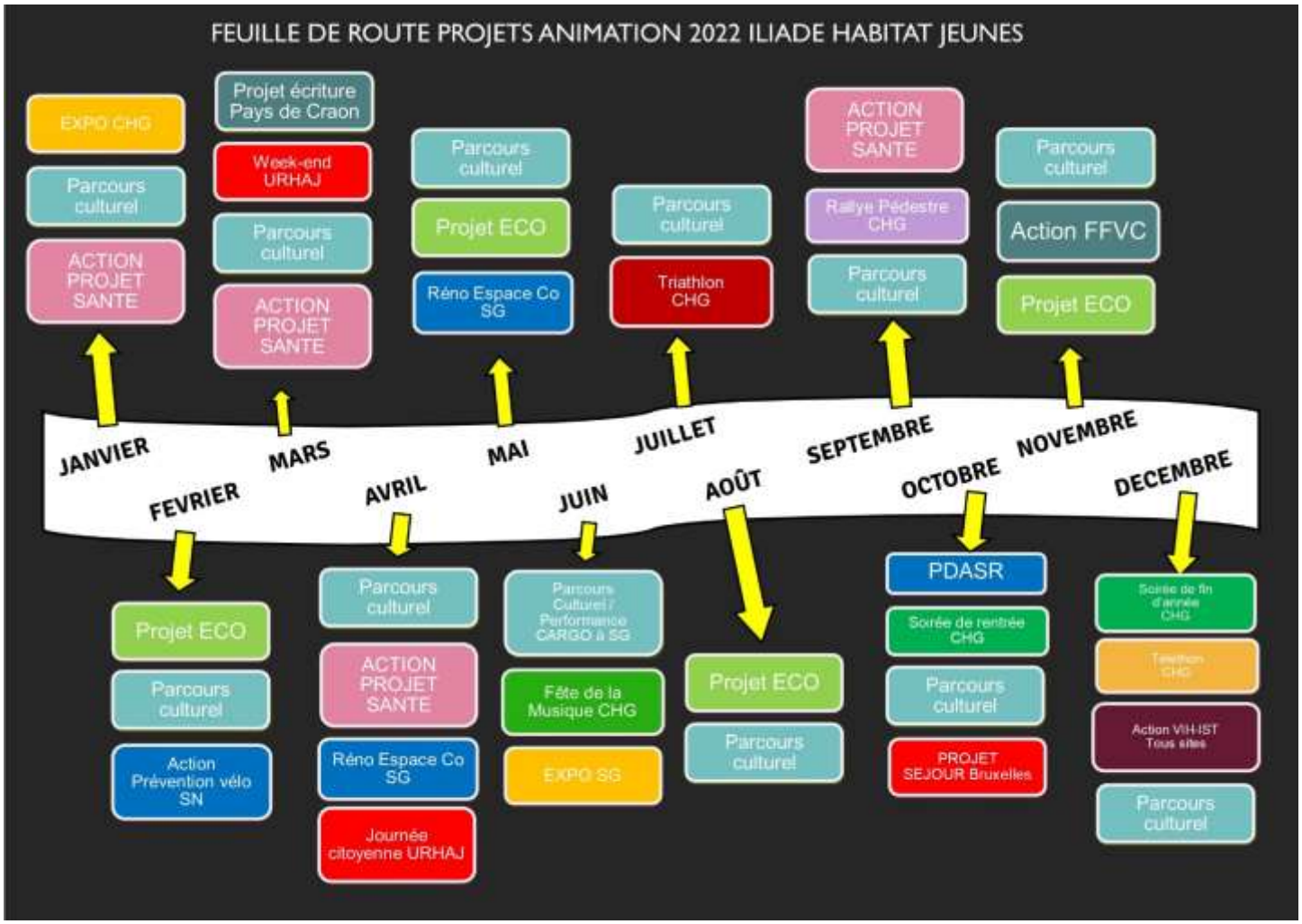

Comme chaque année, nous avons la volonté d'offrir une feuille route ambitieuse sur le volet de l'animation collective, et ainsi répondre aux besoins et souhaits de nos résidents, tout en privilégiant les projets pérennes sur les champs de la sensibilisation à la santé, de l'ouverture culturelle, et de l'implication sur le territoire.

Nous espérons ne pas avoir à retravailler cette feuille de route, comme nous avons dû le faire en 2020 et en 2021. Forts de nos expériences, plusieurs grands temps forts sont au programme en 2022. Ces actions répondent au plus près aux besoins de nos résidents, et nous permettent d'aborder des thématiques variées en même temps.

Enfin, nous voulions préciser que si le parcours « sportif » n'apparaît pas sur cette feuille de route 2022, c'est qu'il sera expérimenté, testé, ajusté, pour être définitivement inscrit dans nos prochaines feuilles de route annuelles.

LE DEVELOPPEMENT LOCAL

Mobiliser ses compétences d'observation et d'expertise pour répondre aux besoins de tous les jeunes et usagers du territoire qui la sollicitent et qui sont concernés par ses interventions, à être actrice à part entière de la vie de son territoire, à proposer des services, des prestations et des espaces adaptés aux besoins locaux et favorisant la mixité sociale et le développement local.

LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

UN ENGAGEMENT TERRITORIAL A TRAVERS NOS RESEAUX UNHAJ ET URHAJ

Nous sommes engagés au sein de notre réseau régional et national, à différents niveaux. Depuis longtemps, nous avons compris que notre participation aurait un double bénéfice ; pour le réseau et pour nous. Nous nous efforçons donc d'investir l'ensemble de nos équipes dans ces réseaux, à différents niveaux.

De notre gouvernance, en passant par nos équipes socio-éducatives et administratives, à nos équipes de maintenance et de restauration, tout le monde est amené ponctuellement ou régulièrement à participer à l'activité de nos réseaux.

Au niveau régional, nous sommes investis dans le Conseil d'Administration de notre URHAJ, via notre Président. Notre direction participe régulièrement au Conseil des Directeurs et nos équipes s'inscrivent quant à elles sur les différentes commissions socio-éducatives, commission santé, commission communication. Quand cela nous semble pertinent, nous participons aux formations proposées et organisées par notre URHAJ.

Notre direction a également été sollicitée en 2020 par une association partenaire, pour participer au recrutement d'une nouvelle direction d'une nouvelle responsable financière.

Au niveau national, notre direction participe régulièrement à des temps de travail, proposés par notre UNHAJ. Avec le président de notre URHAJ, notre direction a intégré fin 2020, le Conseil d'Administration de notre UNHAJ.

Nous nous efforçons régulièrement d'être en veille quant au développement de nouveaux outils à l'échelle nationale. Nous avons par exemple souhaité, avec nos homologues du département, mutualiser nos moyens en 2017, et former nos équipes au système d'information SIHAJ, développé et géré par notre UNHAJ. Nous avons nommé un salarié référent en interne qui est régulièrement en lien avec les équipes de l'UNHAJ et participe à l'amélioration de cet outil, en étant présent (avec certains collègues, quand cela est nécessaire) sur les différentes formations proposées chaque année.

UN ENGAGEMENT TERRITORIAL A TRAVERS LES POLITIQUES ET ECONOMIES LOCALES

En tant qu'acteur du logement, nous participons activement aux politiques locales en la matière. Nous sommes régulièrement sollicités par les territoires, et nous répondons présents, en nous inscrivant sur les différents groupes de travail. Nous pouvons citer ici l'exemple du PD2HPD, piloté par le Conseil Départemental, qui tient une réflexion permanente sur le logement des jeunes (entre 4 et 5 rencontres par an).

Nous sommes aussi à l'initiative de différents comités ou groupes de travail, qui permettent de travailler régulièrement et en lien étroit avec les élus de nos territoires :

Les Conseils Territoriaux : Segré/Lion d'Angers, Pacte territorial à Senonnes.

Pour rappel :

Présentation des objectifs des conseils territoriaux 49 et 53	➢ **Construire des réponses adaptées à la demande des jeunes et des territoires** ➢ **Créer les conditions d'une mixité entre les situations de jeunesse** ➢ **Inscrire les projets habitats jeunes au cœur du territoire** ➢ **S'approprier le territoire, le maitriser, participer à la vie locale** ➢ **Travailler et construire avec les élus locaux, les jeunes et partenaires**
Des enjeux identifiés et partagés	• **Faire fonctionner notre travail en partenariat sur le mode de la complémentarité** • **Favoriser les synergies, simplifier et accélérer les démarches pour tous (jeunes, élus, association ILIADE, partenaires, entreprises…)** • **Mieux articuler nos actions respectives en respectant les compétences des uns et des autres** • **Donner de la cohérence aux actions prioritaires au regard des besoins des jeunes et du territoire** • **Agir ou interagir pour les jeunes et le territoire** • **Etre un outil facilitateur pour les jeunes et le territoire.**

Initiés en 2017, les conseils territoriaux du 49 (Lion d'Angers et Segré) nous permettent d'être au plus près des élus et partenaires pour co-agir, être en veille et coconstruire pour la jeunesse accueillie. Ils sont également l'occasion de travailler ensemble sur les projets d'extension de nos résidences.

En 2018 pour travailler à une meilleure compréhension du projet Habitat Jeunes sur le SECTEUR DE SENONNES POUANCE, un conseil territorial s'est également créé. L'Iliade en est le porteur et l'animateur. Un Pacte territorial *(Cf : Annexe 6 – Pacte territorial de la filière équine)*, signé le 7 avril 2019, est né de ce conseil territorial. Ce pacte précise les enjeux quant à la mise en œuvre d'actions concrètes sur le territoire de Senonnes, pour mieux faire face aux difficultés rencontrées par les jeunes de la filière équine.

A titre d'exemple, les jeunes mineurs doivent être systématiquement orientés vers notre résidence, dans un souci de mise en sécurité de ce public, souvent vulnérable. Nous mesurons déjà les bienfaits de ce pacte territorial. Sur 15 jeunes apprentis recensés sur le territoire, 12 étaient hébergés au sein de notre résidence, fin 2019. En 2020, nous avons accueillis 33 jeunes de la filière hippique. Et en 2021, nous en avons accueilli 26. Nous mesurons les effets de ce pacte territorial, de plus en plus d'entraineurs nous orientent les jeunes, en recherche de logement sur le territoire.

Ce sont des jeunes qui viennent de différents territoires pour la réputation du CERGO reconnu comme un pôle d'excellence, même si comme nous l'avons vu plus haut, ce secteur d'activités rencontre toujours des difficultés à attirer de nouveaux jeunes. Nous espérons, avec nos partenaires, que les initiatives qui seront expérimentées en 2022, porteront leurs fruits.

UN ENGAGEMENT TERRITORIAL A TRAVERS L'ACCOMPAGNEMENT SOCIO-EDUCATIF

Notre équipe socio-éducative est impliquée dans de nombreux groupes de travail, sur nos différents territoires. Nous sommes même à l'initiative de certains d'entre eux. Notre objectif est de nous engager avec nos partenaires locaux, pour réfléchir ensemble, afin d'apporter une réponse adaptée et actualisée, en matière d'accompagnement de nos résidents.

Formation & Emploi

- ✓ **Le CLEE (Segré et en 2019/2020 à Château-Gontier sur le logement – Présence de la Direction)**

Le CLEE a rejoint le CLEFOP (Conseils locaux emploi, formation et orientation professionnelles) présidé par le sous-préfet. Différentes réunions ont permis de travailler sur différents thèmes tels que la mobilité et l'emploi avec différents partenaires tels que le Pôle emploi, la Mission Locale, les MSAP, les établissements d'enseignements, ….

Ces rencontres se sont prolongées en 2021.

Culture

- ✓ **Le Collectif Fête de la musique (Château-Gontier): Depuis 2017, notre action sur la fête de la musique de Château-Gontier est intégrée à notre fil rouge. Notre partenariat avec l'Autre Radio, radio associative locale, n'a plus à faire ses preuves, et la collectivité soutient notre initiative chaque année.**

Faire de la prévention, de la sensibilisation sur un thème de société, avec en toile de fond, un évènement festif, est pour nous l'opportunité d'être au plus près de la réalité de nos jeunes et ainsi leur faire passer des messages forts. Ajouter à cela, un support ludique qui les amène à dépasser certaines de leurs appréhensions, comme la difficulté de prendre la parole. Malheureusement, comme en 2020, la situation sanitaire de 2021 nous a contraints à annuler cette action.

Santé

- ✓ **Le Comité Pilotage Santé (Château-Gontier)**

En continuité avec 2018, cette année le Comité Pilotage Santé a poursuivi le travail autour du projet de mise ne place de séances d'Analyse de la Pratique Professionnelle. Le groupe d'écriture s'est réuni 4 fois dans le but de trouver un financeur et de monter le projet.

Le groupe de travail, par l'intermédiaire d'un de ces membres, le CSAPA, a répondu à un appel à projets de l'ARS mais a reçu une réponse négative. L'ARS nous a orientés vers la Maison des Adolescents. En effet, au sein de cette dernière, des groupes de travail, d'échanges, existent déjà, or la MDA étant un de nos partenaires, il n'est pas judicieux de participer à ces séances.

Une piste s'est offerte au CPS, un appel à projet lancé par la Fondation de France autour de la maladie psychique des jeunes. La MDA sera la structure porteuse de ce projet et le Comité a répondu à l'appel à projets début 2020. Malheureusement, les actions liées à ce projet ont dû être reportées.

En 2021, en parallèle du travail de ce comité, la MDA a obtenu une permanence sur Château-Gontier. Dans le cadre de notre projet santé, nous avons pu orienter certains de nos résidents vers cette structure, désormais proche d'eux.

✓ **Le Comité Pilotage Santé (Senonnes)**

Nous avions été à l'initiative en 2018 d'un nouveau groupe de travail sur le territoire de Senonnes, en parallèle du travail effectué au niveau de notre gouvernance, qui voulait rassembler l'ensemble des partenaires en lien avec les jeunes de la filière équine. Une première rencontre avait permis de faire les mêmes constats. En termes de santé, plusieurs actions peuvent être mises en place concernant ces jeunes.

Aucune rencontre n'a été programmée depuis, mais les premiers liens créés avec divers partenaires ont permis une meilleure communication, et un meilleur accompagnement de nos résidents. Nous avons dans le cadre de notre projet santé 2021, qui sera reconduit en 2022, l'objectif de réussir à proposer aux jeunes de la filière équine des temps d'échanges avec des professionnels en santé mentale.

✓ **Collectif Addictions et Contrat Local de Santé (Senonnes / Pays de Craon)**

Notre présence sur Senonnes nous amène à nous inscrire, chaque année, sur des groupes de travail autour de la santé. Même si nous ne pouvons pas participer à l'ensemble des rencontres, nous continuons de collaborer avec les professionnels du secteur, en fonction des besoins de nos résidents. Nous espérons pouvoir participer à plus de temps d'échanges en 2022.

Nous poursuivons également notre engagement au sein du Contrat Local de Santé du Pays de Craon. Nous avons ainsi participé à l'écriture du prochain CLS 2020-2022.

✓ **Contrat Local de Santé (Segré Anjou Bleu Communauté)**

Fin 2021, nous avons été sollicités pour intégrer les groupes de travail pour l'écriture du nouveau CLS du territoire de Segré Anjou Bleu Communauté. Une première rencontre a permis aux différents acteurs de s'identifier et de commencer à réfléchir ensemble aux enjeux de ce nouveau CLS. 2022 verra d'autre temps d'échanges et de travail, auxquels nous participerons.

Logement

Le Comité Action Logement (Château-Gontier) :

Une plaquette en direction des jeunes regroupant les partenaires du logement, et donnant les premières clefs pour faciliter l'accès à un logement autonome est diffusée sur le territoire de Château-Gontier, depuis 2019.

Le comité s'est réuni fin 2019 et a programmé une nouvelle demi-journée en direction des professionnels en 2020. Malheureusement, celle-ci n'a pas pu se tenir et a dû être reportée. Au regard du contexte sanitaire, les projets de ce comité ont été suspendus pour le moment.

Mobilité

✓ **La Charte des solidarités avec les familles (Craon)**

En 2019, nous avons intégré un nouveau groupe de travail sur le Pays de Craon, le Comité technique de la Charte des solidarités avec les familles, piloté par la MSA. Ce groupe s'est donné pour objectif d'élaborer un plan d'actions pour les années à venir dans plusieurs domaines, avec les objectifs suivants :

- **Favoriser l'accès aux droits et aux services par l'information, l'orientation et le développement de nouveaux services.**
- **Favoriser le lien social, l'engagement citoyen et renforcer les solidarités.**
- **Développer une culture partagée de la prévention, notamment en mobilisant les "ressources" des familles.**
- **Encourager les dynamiques locales par la participation des familles et la mobilisation des acteurs.**

Les différentes rencontres de ce COTECH ont notamment permis de mettre l'accent sur les problématiques liées à la mobilité en milieu rural, mais aussi les difficultés rencontrées dans le secteur associatif, en termes d'engagements. Un plan d'actions construit en COTECH a été validé par le Comité de Pilotage fin 2019. Une action phare, un forum mobilité, a également été proposé en octobre et a réuni bon nombre de professionnels, représentants de collectivités locales et du monde associatif.

En amont de ce forum, plusieurs enquêtes ont été menées sur le territoire du Pays de Craon, pour questionner les entreprises sur la mobilité, et les associations sur l'engagement citoyen, afin d'évaluer les éventuels besoins en la matière.

Des réponses devaient être apportées, notamment en 2020, au travers du plan d'actions validé en fin d'année. A titre d'exemple, des outils numériques pour faciliter la mobilité des personnes auraient dû être expérimentés. 2020 et 2021, étant des années de crise sanitaire, les actions inscrites dans le plan d'actions ont été reportées, en grande partie.

L'Iliade Habitat Jeunes est directement concernée par ces problématiques, nous allons poursuivre notre engagement au sein de ce groupe de travail.

Citoyenneté

- ✓ **L'engagement citoyen sur l'ensemble des territoires**

L'Iliade Habitat Jeunes est reconnu comme un acteur majeur sur le territoire de Château-Gontier par les différents partenaires avec qui nous collaborons. Nous sommes inscrits depuis longtemps déjà dans un réseau local qui œuvre en direction des citoyens. Nous sommes d'ailleurs à l'initiative de plusieurs projets.

Certaines actions et groupes de travail récemment n'ont plus à faire leurs preuves (l'action Prévention Routière sur le territoire de Segré par exemple). Tous nos territoires sont désormais concernés par notre engagement au niveau local. En témoigne notre action sur le territoire du Lion d'Angers en 2019 (Tournoi de poker organisé avec le Poker Club 49).

En 2019, nous avons intégré de nouveaux groupes de travail, dans différents domaines. Notre expertise est régulièrement sollicitée par nos partenaires.

Même si 2020 a freiné nettement nos projets de partenariats, nous gardons toujours en tête l'objectif premier de notre projet associatif « Donner envie, créer du lien ». Nous œuvrons au quotidien, et sur l'ensemble de nos territoires afin d'atteindre cet objectif.

- ✓ **Le Rallye Pédestre (Château-Gontier)**

Annulé en 2020, le rallye pédestre organisée par la ville de Château-Gontier a pu se tenir en septembre 2021. Nous avons participé à son organisation et y avons impliqué nos résidents qui ont pu proposer une épreuve sur le thème des origines géographiques des jeunes que nous accueillons au sein de nos résidences.

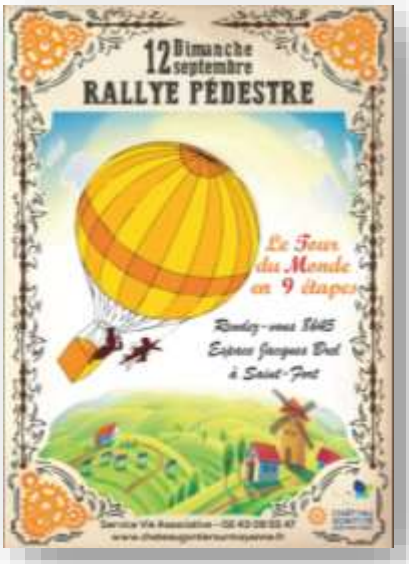

✓ **La Charte des solidarités avec les familles (Craon)**

Autre thème abordé dans le cadre de la charte de solidarité avec les familles en pays de Craon, celui de l'engagement. Le travail du comité technique a permis d'aboutir à l'organisation en 2021, d'une journée sur le thème de l'engagement. Cette journée a vu plusieurs associations du territoire réfléchir ensemble, sous forme de petits ateliers et théâtre forum, sur la notion d'engagement bénévoles

✓ **La Charte « avec les familles » sur le territoire du Lion d'Angers et Erdre -en -Anjou**

Depuis février 2019, nous participons à un groupe de travail qui se compose de parents, élus et professionnels pour mener ensemble un projet de territoire partagé.

La Charte permet de répondre efficacement aux besoins des familles des territoires, c'est une démarche en 4 étapes qui coordonne le diagnostic, l'analyse et le plan d'actions :

1. **Etablir un diagnostic territorial global sur la base d'enquêtes menées auprès des familles et le recueil des données des acteurs locaux**
2. **Mener une réflexion commune sur la priorisation des besoins des familles et les actions associées.**
3. **Elaborer un plan d'action partagé qui vise à optimiser les actions existantes ou en réaliser de nouvelles en réponse aux besoins des familles sur le territoire concerné.**
4. **Evaluer les actions menées auprès des familles concernées par la démarche.**

Les familles et acteurs locaux participent à trois groupes-projets ; l'éducation et la parentalité, la santé et l'environnement et l'articulation des temps.

Nous sommes inscrits sur la thématique de « La santé et l'environnement ». Les actions menées dans ce cadre permettent de :

- ✓ **Développer l'accès aux services pour les familles**
- ✓ **Créer du lien social**
- ✓ **Construire des réseaux d'entraide**
- ✓ **Développer de la citoyenneté**
- ✓ **Faciliter le quotidien des familles**
- ✓ **Améliorer le cadre de vie**

Après les actions menées en 2019 ; une journée sur « Les Sources du goût » et des ateliers « Nesting », 2020 et 2021 ont malheureusement été plus calmes.

Des temps forts comme une conférence sur le thème « : "les jeunes, internet et les mondes virtuels: Quel impact identitaire?" aanimée par Stpéhane Blocqueaux et prévue au Lion d'Angers le Mardi 2 juin 2020, ont dû être annulés ou reportés.

En 2022, nous espérons pouvoir poursuivre le travail entamée en 2019.

LES PROJETS ENVISAGÉS EN 2022

- **Maintenir notre participation au sein de nos réseaux UNHAJ et URHAJ**
- **Maintenir notre action et notre engagement au service des dynamiques locales**
- **Instaurer un dialogue régulier dans la cadre de la RSO, avec nos parties prenantes, et notamment nos partenaires**
- **Être force de proposition pour répondre au mieux aux besoins de nos territoires.**

LA RESTAURATION
LA LOCATION DE SALLES

Proposer un service de restauration de qualité, diversifié à des prix optimisés, un service ouvert sur l'extérieur pour favoriser la mixité sociale, le travail avec les producteurs locaux. Un service qui propose des repas complets pour répondre aux besoins primaires des jeunes. Faire de la restauration un outil essentiel pour aborder les questions autour de la santé et du développement durable.

RESTAURATION ET LOCATION DE SALLES EN 2021

DES LIEUX DE CONVIVIALITÉ, DE PARTAGE ET D'OUVERTURE SUR L'EXTÉRIEUR

L'association dispose de :

- **4 salles à Château-Gontier**
- **1 salle au Lion d'Angers**
- **1 salle à Segré**
- **1 salle à Senonnes**

L'Espace Pierre Henry

En plus de sa restauration collective, l'Iliade a créé, à l'été 2018, un restaurant dans l'espace Pierre Henry 100% local, des menus en cocottes et des menus à la planche y sont servis.
Il s'agit d'un lieu qui valorise l'approvisionnement local et ses producteurs, ce lieu prend son sens dans une démarche de développement durable (approvisionnement à moins de 35KMS de notre siège social).
Cet espace est dédié à recevoir des réunions, des séminaires, des réceptions professionnelles mais aussi des spectacles, des ateliers théâtre, …

Malgré une activité réduite, ce sont en 2021 :

- 10 664,65€ de locations de salles ;

- 3 725€ de petits-déjeuners d'entreprises ;

- Plus de 20 partenaires qui ont loué nos salles ;

- Plus de 500 personnes différentes qui par ce biais ont découvert l'habitat jeunes ;

- 24 producteurs locaux avec lesquels nous travaillons.

Les p'tits déj' entreprises avec Iliade Business

Chaque jeudi matin depuis janvier 2018, l'Espace Pierre Henry nous permet d'accueillir plus d'une vingtaine de chefs d'entreprises qui échangent avec la direction de l'Iliade sur l'actualité, les préoccupations des uns et des autres.

Ce rapprochement vers les entreprises a permis une meilleure connaissance des acteurs économiques du territoire du projet Habitat Jeunes, de la typologie des jeunes accueillis. Il a abouti à la création d'un réseau piloté par l'Iliade : Iliade Business.

CE RAPPROCHEMENT PERMET, DANS CE CONTEXTE DE DIFFIFICULTE A RECRUTER, DE METTRE EN RELATION JEUNES DE LA STRUCTURE ET ENTREPRISES DU TERRITOIRE. Une réelle plus-value pour tous.

Des lieux pour nos partenaires…

Nos résidences sont ouvertes sur l'extérieur et accueillent dans leurs espaces des partenaires de plus en plus nombreux. Ces partenariats se pérennisent dans le temps, comme avec Anjou Sport Nature à Château-Gontier ou encore Envol au Lion d'Angers. L'ADLJ, la chambre des métiers et de l'artisanat, SGS et LA POSTE pour le passage du code, une psychologue pour des tests psychotechniques, les clubs de sport, sont autant d'autres partenaires, qui viennent toutes les semaines faire vivre et contribuer à la richesse du projet habitat jeunes et font lien avec les résidents et le territoire.

La restauration 2021 en quelques chiffres …

Evolution du nombre de repas servis de 2015 à aujourd'hui

2015	44 502
2016	52 498
2017	78 837
2018	94 074
2019	**106 707**
2020	89 519
2021	80 952

Volume des repas servis par résidence

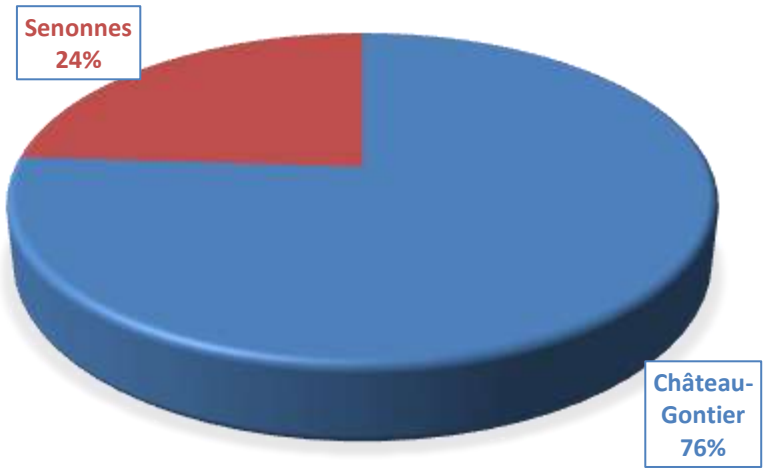

Volume des repas servis par catégorie d'usagers

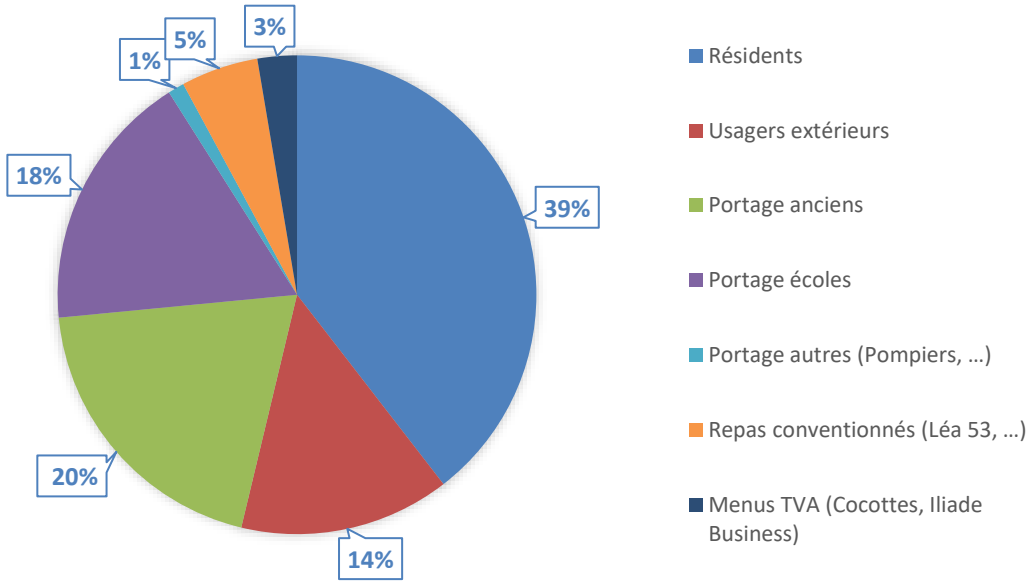

Quelques faits marquants de 2021 : année une fois encore particulière pour le monde de la restauration :

En 2021, nous avons continué à nous adapter au contexte général, pour maintenir notre activité, en mobilisant les équipes. Après le DRIVE mis en place en 2020, nous avons fait le choix de proposer deux formules au choix. Une formule classique avec un menu unique et une formule snacking, qui connait un franc succès, notamment auprès de nos jeunes, mais pas uniquement. Le fait maison est bien entendu toujours au cœur de notre projet. Nos usagers ont également la possibilité de prendre ces formules en plats à emporter.

L'association a fait évoluer le poste d'un salarié, et créé un poste de chargé de clientèle en 2020. Ce dernier a pu travailler à la finalisation d'un spot publicitaire qui est actuellement diffusé dans les salles de cinéma de Château-Gontier et de Segré. Il est en charge et à l'origine de notre communication sur nos nouvelles formules.

Il développe également des actions (limitées par la crise, pour certaines), valorisant notre offre de restauration, notamment en direction des écoles.

Iliade habitat jeunes relance ses activités à l'école

La crise du Covid-19 a stoppé les projets de Mickaël Bordier à L'Iliade, foyer de jeunes travailleurs, mais aussi self et restaurant, à Château-Gontier-sur-Mayenne.

Mais depuis l'amélioration de la situation sanitaire, Mickaël Bordier tente à nouveau de mettre en place des animations dans les écoles partenaires.

Mardi et jeudi, il se rendra par exemple à l'école Saint-Julien de Prée-d'Anjou et Notre-Dame-de-Pontmain, à Senonnes, pour fêter les anniversaires de jeunes élèves nés en août et septembre : « **Ils souffleront tous ensemble leurs bougies sur un énorme faux gâteau.** »

Mickaël Bordier prévoit aussi plusieurs autres animations « **dans le but de sensibiliser les enfants à la cantine** », autour de thèmes comme Halloween ou Noël. Il souhaiterait également, avant la fin de l'année, « **amener quelques élèves au self de la résidence à Château-Gontier, afin qu'ils observent tout le processus derrière un repas** ».

Mickaël Bordier, chargé de clientèle de L'Iliade habitat jeunes. | PHOTO : OUEST-FRANCE

À l'avenir, il espère pouvoir se rapprocher d'autres écoles. « **Pour que cela fonctionne, il doit y avoir un intérêt attractif pour les enfants** », affirme Mickaël Bordier.

Nous l'avons inscrit dans notre projet socio-éducatif 2021-2024, l'inclusion des personnes en situation de handicap est un objectif clairement affiché. Pour atteindre ce dernier, nous souhaitons user de tous les moyens à notre disposition, et nous investir dans les projets du territoire. En 2021, deux apprentis en situation de handicap étaient accueillis sur notre pôle restauration.

Les locations de salles 2021 en quelques chiffres …

Nous louons nos salles à des partenaires évoluant dans tout type de domaine. De la formation, en passant par l'insertion, la culture, le sport, ou encore la prévention, ils sont nombreux, chaque année, à nous solliciter.

Volume des locations de salles par résidence

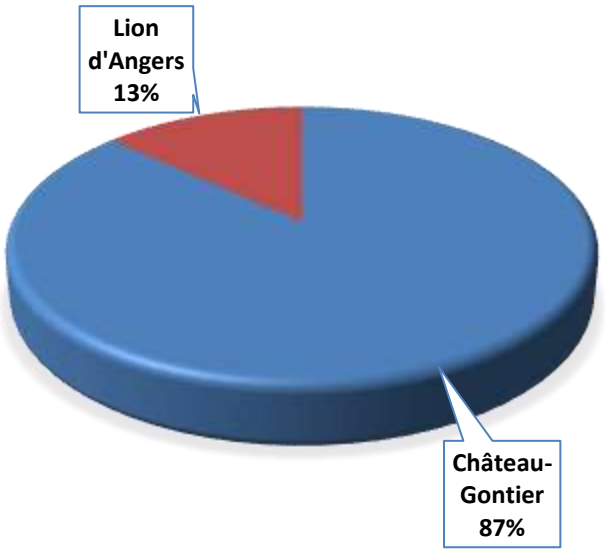

Volume des locations de salles par type de partenaire

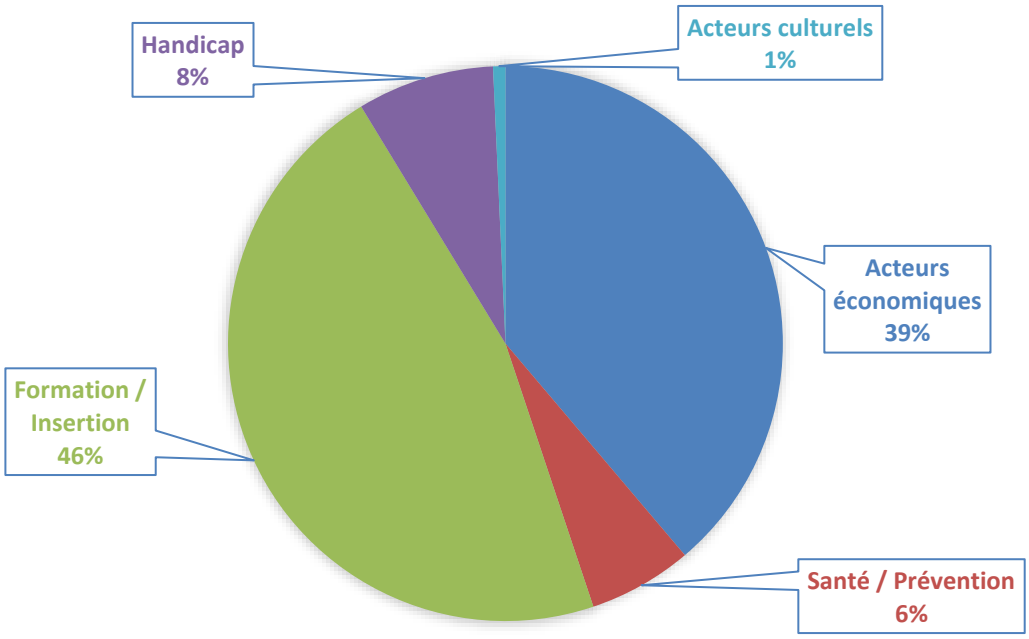

LES PRIORITES EN 2022

- ✓ **Faire de la restauration, un lieu d'expérimentation et d'inclusion (poursuivre le partenariat avec l'ADPEI, convention à faire avec le SPIP et job coach, dispositif Pole Emploi), maintenir l'accueil d'apprentis en situation de handicap initié en septembre 2020.**
- ✓ **Reprogrammer des actions culturelles et musicales.**
- ✓ **Maintenir et multiplier les déplacements et actions sur la sensibilisation au bien mangé et au gaspillage alimentaire.**
- ✓ **Maintenir les formations des personnels.**
- ✓ **Développer des actions dans le cadre de la RSO sur le secteur restauration.**
- ✓ **Continuer à développer l'espace Pierre Henry et la location de toutes nos salles de réunion.**
- ✓ **Valoriser les sources d'approvisionnement locales.**
- ✓ **Rencontres pour les marchés portage**

CONCLUSION
ET CHIFFRES CLES

CONCLUSION ET CHIFFRES CLÉS 2021

- ✓ **Notre démarche RSO est lancée ;**
- ✓ **Poursuite de la modernisation de nos outils de travail qui porte déjà ses fruits (SIHAJ / …) ;**
- ✓ **Taux de remplissage de l'hébergement confirmé malgré la crise sanitaire ;**
- ✓ **Baisse significative du nombre de repas adhérents servis et portés depuis 2 ans (104 000 en 2019), due à la situation sanitaire ;**
- ✓ **Des évolutions de postes en interne ;**
- ✓ **De nombreuses rencontres entre partenaires ;**
- ✓ **Professionnalisation des pratiques : formations, procédures ;**
- ✓ **Des efforts significatifs sur l'implication des équipes dans tous les travaux menés (procédures, travaux, organisation de travail).**

372 jeunes hébergés

Une moyenne de séjour de 9.6 mois

Plus de 50% de jeunes actifs (dont apprentis)

Près d'1/3 de scolaires et étudiants

1458 RDV d'accompagnement réalisés

1 séjour à Lisbonne qui a marqué les esprits !

163 demandes de logement non satisfaites (la grande majorité par manque de logement disponible)

24% des jeunes accèdent à un logement autonome à la sortie

183 logements et 2 Tiny Houses

Equipe de 22 salariés

3 apprentis dont 2 en situation de handicap

Une restauration sociale ouverte à tous

1 Espace Pierre Henry (Salles de réunions et Restauration durable 100% local)

1 démarche RSO en toile de fonds de tous nos projets

ANNEXES